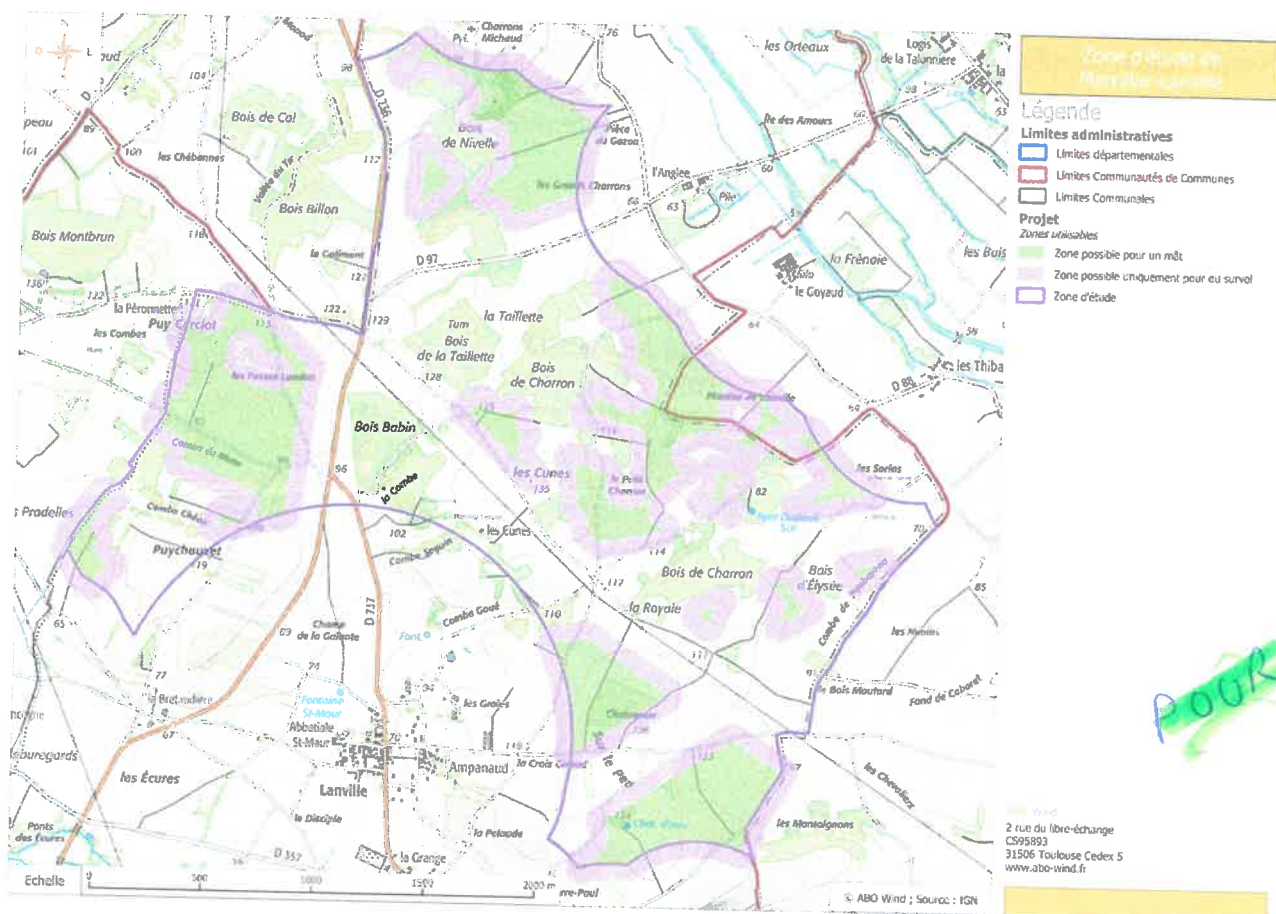


Projet éolien de Marcillac Lanville



Dans son ensemble, l'énergie éolienne est l'une des sources de production d'électricité permettant de parvenir, à moindre coût, à la réalisation des objectifs que nous avait fixé l'union européenne d'arriver à 20% d'énergies renouvelables.

L'éolien nous offre une énergie décarbonée et renouvelable, non polluante (ni pour les eaux, ni pour les sols), sans rejet dans le milieu aquatique.

Nous profitons d'une énergie en continu : le vent.

287

L'électricité éolienne nous garantit une sécurité d'approvisionnement face à la variabilité des prix du baril de pétrole, surtout depuis les récentes catastrophes géo-politiques.

Les éoliennes permettent, grâce à la taxe professionnelle, versée pour une part aux collectivités, de participer au développement économique, et même culturel, car j'ai vu dans un projet la création d'un circuit de découverte sur l'énergie renouvelable qui permettait de découvrir l'éolien, le photovoltaïque et les turbines hydro-électriques.

Personnellement, je préfère un parc éolien à côté de chez moi, qu'une centrale nucléaire, bien que les niveaux de production ne soient pas comparables.

J'habite à Vouharte, où passe la ligne LGV ; qui a suscité autant de débat qu'un parc éolien, mais avec le temps, on ne se rappelle plus comment était la campagne avant ce projet. Ce projet a aussi permis à notre commune de réaliser un aménagement du bourg, à modifier un

vieux bâtiment en gîte ou salle de réunion, souvent utilisé par les habitants de Vouharte.
Pour revenir au projet éolien de Marcillac Lanville, la distance aux habitations est largement au delà des limites réglementaires.

Ce projet permettra d'avoir des retombées économiques pour la commune, qui lui assureront un revenu annuel supplémentaire, pour mener à bien ses projets communaux.

Je considère que l'éolien est nécessaire pour notre monde moderne, pour l'économie locale, pour les énergies renouvelables.

Je soutiens ce projet éolien de Marcillac Lanville.

Jean Jacques DUCOURET
16330 VOUHARTE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Jean Jacques Ducouret'.

Mairie Marcillac Lanville
M. LATHAULT Préfète
16330 MARCILLAC LANVILLE

Jurillac le 12^o octobre 2013

Tousieur le Commissaire Enqueteur, Patricia LAFRANÇOIS

Objet: Enquete publique sur le projet de
5 éoliennes de Jurillac Larville.

2911

POUR

Je suis pour le projet de 5 éoliennes de
Jurillac Larville pour les raisons suivantes:

Je me vois concernée par ce projet car je vis
régulièrement chez ma mère et mon beau-père qui
habitent Jurillac Larville, Catherine et Jean-François
PIENON-HÉRITARD.

Les 5 éoliennes pourraient apporter au village de
Jurillac Larville une alimentation électrique locale
et éviter une pénurie d'électricité dans le futur.

Le projet d'AZOVIND pour la commune de
Jurillac Larville a été élaboré pour respecter
l'habitat, le patrimoine, la biodiversité par
les études d'impact réalisées depuis 2013 et les
mesures d'accompagnement proposées comme
planter des haies le long des routes voisines au
projet et des arbres chez les riverains.

De plus, il annuiera une rente financière à la commune et à la CDC, le chef de projet annonce environ 50000€ par an pour la commune et 120000€ pour la CDC pendant la durée du projet.

L'électricité côtière est nécessaire pour un énergie bas carbone, en complément des autres sources d'énergie -

Je ne comprends pas les arguments du collectif anti-projet, qui me semblent d'une autre époque et sans preuves irréfutables -

Fait à Parutec Larrille le 08/10/2023

François François (HÉRIARD)
7, rue Emile Côté
16340. 882E D'ESPAGNE

JR
BERTUCAT Camille
Les Thibauds
16140 ANBERAC

le 17 Octobre 2022

JR
le Commissaire Enquêteur

Je suis favorable au projet éolien
de Garcillac - Sauvillat.

La transition énergétique doit être
réalisée partout si l'on veut maintenir une
planète vivable pour les générations futures
sans carbone.

L'éolien fait partie de la solution
et doit être mis en place là où il y a du
vent comme à Garcillac - Le projet proposé
est raisonnable dans son ampleur, loin de
l'habitat donc sans atteinte sonore pour
les riverains - De plus aucun arbre ne sera
touché ce qui est une bonne chose pour
la bio diversité - La vue des éoliennes ne
me dérange pas, elles vont faire partie du
paysage de demain.

 (28)

POUR

Je soussigné M. BRANDY Benjamin demeurant à Marillac-Lanville.
déclare être pour un parc éolien sur notre commune
pour plusieurs raisons:

- pour des besoins d'électricité
- je pense également que c'est une énergie qui respecte l'environnement
et écologique.
- puis c'est dans l'air du temps

18/10/2023  à Marillac-Lanville.

POUR

266

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT

Objet : Enquête publique sur le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville

Je suis pour le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville pour les raisons suivantes :

L'électricité éolienne est nécessaire pour une énergie bas-carbone, en complément de l'énergie nucléaire, hydro et solaire photovoltaïque pour notre pays, notre région et nos territoires communaux.

Je me sens concerné par ce projet car je travaille comme consultant sur des projets nucléaires, après avoir acquis 42 ans d'expérience en énergie électrique.

Comme j'habite Marcillac Lanville, dont ma famille est originaire, je souhaite ne pas avoir de pénurie d'électricité dans le futur. Ces 5 éoliennes nous assurent une alimentation électrique locale.

Ce projet éloigné du village de Marcillac Lanville, respecte à mon avis l'habitat, le patrimoine et la biodiversité par les études d'impact réalisées depuis 2019 et les mesures d'accompagnement proposées comme planter des haies le long des routes voisines au projet et des arbres chez les riverains.

Je ne comprends pas les arguments du collectif anti-projet qui me semblent exagérés souvent sans preuves irréfutables. De plus leur démonstration véhémement de décembre 2022 a empêché les habitants d'être informés sur le projet et a augmenté les tensions et clivage d'un village jusqu'ici paisible.

Fait à Marcillac Lanville le 18/9/2023 et remis au Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT


le 18/9/23

Cordialement
Jean Michel Pignon Heriard
34 rue Taillefer
16140 Marcillac Lanville
tél 0689814852

POUR

208

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT

Objet : Enquête publique sur le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville

Je suis pour le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville pour les raisons suivantes :

Je me sens concerné par ce projet car je viens régulièrement chez mes beaux-parents qui habitent Marcillac Lanville, Catherine et Jean-Michel Pignon-Heriard, en vacances avec mes enfants et mon mari.

Je souhaite pendant ces périodes ne pas avoir de pénurie d'électricité. Ces 5 éoliennes peuvent assurer au village de Marcillac Lanville une alimentation électrique locale.

Fort de sa connaissance du territoire et de son expertise reconnue, ABO Wind a proposé de relancer la perspective d'un projet éolien sur la colline située entre Lanville et Aigre. Il y a près de 10 ans, un premier projet lancé par une autre société n'a pas abouti, en raison notamment de la co-visibilité avec la Prieurale de Lanville.

En 10 ans l'éolien a considérablement évolué, ainsi que les outils pour développer un projet éolien en phase avec son territoire. Ces évolutions ont permis aujourd'hui d'envisager une implantation sur ce secteur permettant de concilier transition énergétique du territoire et préservation du patrimoine.

Après avoir rencontré les propriétaires et exploitants de cette vaste zone, une pré-étude paysagère centrée sur l'abbatiale a été réalisée. Sur cette base de travail, et avec l'accord du conseil municipal de Marcillac-Lanville, des études sur la faune, la flore, le paysage et l'acoustique ont été menées. Elles ont permis de vérifier que le secteur se prête bien à accueillir des éoliennes.

De plus il assurera une rente financière à la commune et à la Communauté de communes, j'ai entendu le chef de projet annoncer environ 50 000 euros par an pour la commune et 230 000 euros pour la CDC pour la taxe appelée IFER par an et pendant la durée du projet, ces chiffres pourront évoluer mais pourquoi les territoires refuseraient cette manne financière.

L'électricité éolienne est nécessaire pour une énergie bas-carbone, en complément de l'énergie nucléaire, hydro et solaire photovoltaïque pour notre pays, notre région et nos territoires communaux.

Je ne comprends pas les arguments du collectif anti-projet qui me semblent d'une autre époque sans preuves irréfutables


Fait à Marcillac Lanville le 4/10/2023 et remis au Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT par mon beau-père Jean-Michel Pignon-Heriard

Cordialement
Claire Pignon Delplanque

44 rue de la Mélinière

44000 Nantes

tél


30/9/2023

POUR

219

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT

Objet : Enquête publique sur le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville

Je suis pour le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville pour les raisons suivantes :

Je me sens concerné par ce projet car je viens souvent chez mon fils et ma belle-fille qui habitent Ambérac, et également chez mon filleul qui habite Marcillac Lanville, Jean-Michel Pignon-Heriard.

Je souhaite ne pas avoir de pénurie d'électricité dans le futur. Ces 5 éoliennes peuvent assurer au village de Marcillac Lanville une alimentation électrique locale.

Le projet d'ABOWIND pour la commune de Marcillac Lanville a été élaboré pour respecter l'habitat, le patrimoine et la biodiversité par les études d'impact réalisées depuis 2019 et les mesures d'accompagnement proposées comme planter des haies le long des routes voisines au projet et des arbres chez les riverains.

J'avais l'intention de vous rencontrer aux dates de vos permanences Marcillac Lanville. Comme je suis absente pendant cette période, il n'est pas possible de vous rencontrer.

De plus ce projet assurera une rente financière à la commune et à la Communauté de communes, j'ai entendu le chef de projet annoncer environ 50 000 euros par an pour la commune et 230 000 euros pour la CDC pour la taxe appelée IFER par an et pendant la durée du projet.

L'électricité éolienne est nécessaire pour une énergie bas-carbone, en complément de l'énergie nucléaire, hydro et solaire photovoltaïque pour notre pays, notre région et nos territoires communaux.

Je ne comprends pas les arguments du collectif anti-projet qui me semblent d'une autre époque sans preuves irréfutables.

Fait à Marcillac Lanville le 2/10/2023 et remis au Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT par mon filleul Jean-Michel Pignon-Heriard

Respectueuses Salutations

Renée Garcia Noblet

16 boulevard Thiers

17200 ROYAN

0607220013

290


POUR

Malcolm et Linda FLOREY
38 rue Taillefer, Marcillac Lanville 16140

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Patrice LAMANT

Objet: Enquête publique sur le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville.

Monsieur,

Nous avons l'intention de vous rencontrer aux dates où vous seriez disponible à Marcillac Lanville. Malheureusement, nous sommes absents pendant cette période, donc il n'est pas possible de vous rencontrer.

Nous sommes des résidents permanents ici à Marcillac et nous vivons ici depuis 13 ans. Puis-je confirmer dès le départ que ma femme et moi soutenons pleinement le Projet Éolienne à Marcillac Lanville.

Nous avons assisté à des réunions sur le projet et avons lu attentivement toutes les informations fournies par ABO WIND.

Nous sommes au courant des activités du groupe qui est contre le projet et nous n'acceptons pas leurs arguments ou les raisons de ne pas permettre au projet de se poursuivre.

En tant que nation et pour le monde, la sécurité de notre avenir est discutable à moins que nous ne développions de meilleurs moyens d'alimenter nos activités qui ne dépendent pas des combustibles fossiles.

Les sources d'énergie que nous devons développer davantage sont les sources d'énergie naturelles inépuisables, en particulier le soleil et le vent.

Ceux-ci fournissent une énergie propre et commencent à réduire la quantité de carbone que nous ajoutons à l'atmosphère. Au niveau local, il est essentiel que nous acceptions tous les implications de ces nouvelles technologies et que nous leur donnions tout notre soutien.

Transmis à Jean Michel Pignon Heriard
34 rue Taillefer, Marcillac Lanville 16140

lui donnant la permission de se soumettre en votre nom.

Malcolm Florey

Linda Florey

30 Septembre 2023

E-mail

Tel.no 05 45 65 30 15



Sent from my iPhone

292

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT

Objet : Enquête publique sur le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville

Je suis pour le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville pour les raisons suivantes :

Je me sens concerné par ce projet car je viens régulièrement chez mes parents qui habitent Marcillac Lanville, Catherine et Jean-Michel Pignon-Hériard, en vacances avec mes enfants et mon épouse.

Je souhaite pendant ces périodes ne pas avoir de pénurie d'électricité. Ces 5 éoliennes peuvent assurer au village de Marcillac Lanville une alimentation électrique locale.

Fort de sa connaissance du territoire et de son expertise reconnue, ABO Wind a proposé de relancer la perspective d'un projet éolien sur la colline située entre Lanville et Aigre. Il y a près de 10 ans, un premier projet lancé par une autre société n'a pas abouti, en raison notamment de la co-visibilité avec la Prieurale de Lanville.

En 10 ans l'éolien a considérablement évolué, ainsi que les outils pour développer un projet éolien en phase avec son territoire. Ces évolutions ont permis aujourd'hui d'envisager une implantation sur ce secteur permettant de concilier transition énergétique du territoire et préservation du patrimoine.

Après avoir rencontré les propriétaires et exploitants de cette vaste zone, une pré-étude paysagère centrée sur l'abbatiale a été réalisée. Sur cette base de travail, et avec l'accord du conseil municipal de Marcillac-Lanville, des études sur la faune, la flore, le paysage et l'acoustique ont été menées. Elles ont permis de vérifier que le secteur se prête bien à accueillir des éoliennes.

De plus il assurera une rente financière à la commune et à la Communauté de communes, j'ai entendu le chef de projet annoncer environ 50 000 euros par an pour la commune et 230 000 euros pour la CDC pour la taxe appelée IFER par an et pendant la durée du projet, ces chiffres pourront évoluer mais pourquoi les territoires refuseraient cette manne financière.

L'électricité éolienne est nécessaire pour une énergie bas-carbone, en complément de l'énergie nucléaire, hydro et solaire photovoltaïque pour notre pays, notre région et nos territoires communaux.

Je ne comprends pas les arguments du collectif anti-projet qui me semblent d'une autre époque sans preuves irréfutables. De plus leur démonstration véhémement de décembre 2022 a empêché les habitants d'être informés sur le projet et a augmenté les tensions et clivage d'un village jusqu'ici paisible.

Fait à Marcillac Lanville le 26/9/2023 et remis au Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT par mon père Jean-Michel Pignon-Hériard

Cordialement
François Pignon-Hériard

44 rue de la Mélinière

44000 Nantes

tél 0643065327



293

POUR

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT

Objet : Enquête publique sur le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville

Je suis pour le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville:

Pourquoi ?

Comprenant en partie les oppositions concernant la pollution visuelle, je considère cependant que sans éoliennes, c'est un pari difficile à tenir pour les années à venir.

Etre contre, c'est être d'accord pour la réouverture des centrales à charbon dont la pollution va bien au-delà de la pollution visuelle !

Renoncer aux éoliennes, c'est s'engager à utiliser le vélo (pas électrique), les bougies en cas de coupures d'électricité de plus en plus fréquentes et donner des consignes pratiques pour réduire dans chaque foyer sa propre consommation électrique, de manière drastique. Est-ce que tous les opposants donnent l'exemple, ce qui les rendrait plus crédibles.

D'autre part, je souhaite signaler le tract du collectif anti-éolien mentionnant la position du conseil municipal entre autres et en utilisant un cadre très similaire à celui du bulletin d'information de la mairie de Marcillac. Je pense qu'il y a amalgame et que ce n'est pas démocratique !

En tant que citoyenne, je vote pour le projet d'éoliennes à Marcillac et rappelle qu'il va permettre à quelques familles de bénéficier d'un budget complémentaire ainsi qu'à la commune.

Fait à Marcillac Lanville le 30/9/2023 et remis au Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT

Cordialement
Catherine Pignon-Heriard

34 rue Taillefer
1-&'à Marcillac Lanville
tél 0660839656



Monsieur le Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT

Objet : Enquête publique sur le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville

Je suis pour le projet de 5 éoliennes de Marcillac Lanville pour les raisons suivantes :

Je me sens concerné par ce projet car je viens régulièrement chez mes parents qui habitent Marcillac Lanville, Catherine et Jean-Michel Pignon-Heriard, en vacances avec mes enfants et mon mari.

Je souhaite ne pas avoir de pénurie d'électricité dans le futur. Ces 5 éoliennes peuvent assurer au village de Marcillac Lanville une alimentation électrique locale.

Le projet d'ABOWIND pour la commune de Marcillac Lanville a été élaboré pour respecter l'habitat, le patrimoine et la biodiversité par les études d'impact réalisées depuis 2019 et les mesures d'accompagnement proposées comme planter des haies le long des routes voisines au projet et des arbres chez les riverains.

De plus il assurera une rente financière à la commune et à la Communauté de communes, j'ai entendu le chef de projet annoncer environ 50 000 euros par an pour la commune et 230 000 euros pour la CDC pour la taxe appelée IFR par an et pendant la durée du projet.

L'électricité éolienne est nécessaire pour une énergie bas-carbone, en complément de l'énergie nucléaire, hydro et solaire photovoltaïque pour notre pays, notre région et nos territoires communaux.

Je ne comprends pas les arguments du collectif anti-projet qui me semblent d'une autre époque sans preuves irréfutables. De plus leur démonstration véhémement de décembre 2022 a empêché les habitants d'être informés sur le projet et a augmenté les tensions et clivage d'un village jusqu'ici paisible.

Fait à Marcillac Lanville le 18/9/2023 et remis au Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT par mon père Jean-Michel Pignon-Heriard

Cordialement
Alix Casciello
1- bis rue Jean Dussourd
92600 Asnières sur Seine
tél 0660082061

295

POUR

M. Woods, Robert

50 rue de La Rochefoucauld

Aizet

16140 Marcillac-Lanville.

Je suis pour le projet ~~des~~ éoliennes, de
Marcillac-Lanville parce que je crois c'est
bon pour le futur.

R Woods.

4 octobre 2023.

POUR

296

Mauric - Claire MALBOEUF-SCHAEFFER

le 27.09.23

2 Impasse du CAMBOUIL

des Marais

16140 AMBERAC

Pour plusieurs raisons :

1 développement des énergies renouvelables indispensables pour la France, moins dangereuse que le nucléaire

2 retombées financières pour le territoire : fiscalité, entretien des chemins, mise en valeur de la biodiversité...

3 projet loin de l'habitat même si la vue des 5 éoliennes ne soit pas dérangeante

4 pour éviter de rouvrir les mines à charbon

5 parce qu'on aura besoin de plus en plus d'électricité : voitures, pompes à chaleur...

Je suis favorable à la mise en place de MARCILLAC-LANVILLE, des 5 éoliennes proposées. Au cours de l'Histoire, les techniques ont évolué au fil des ans : fini le temps de la bougie, bienvenue à l'électricité renouvelable.

POUR

299

SM

Je soussigne Tricoire Jacqueline
d'être favorable à l'implantation
d'éolien sur la commune de Marillac-Lamville

Tricoire

POUR

298

Je soussigne Tricoire Pierre
d'être favorable à l'implantation
d'éolien sur la commune de Marillac-Lamville

Tricoire

297

POUR

M et Mme Willingham Martin et Amanda
2 Rte d'Aigre
Les Picots
16140 Ambérac

amandawillingham23@gmail.com

Adresse précédemment:
35 Rue de la Rochefoucauld
Aizet
16140 Marcillac Lanville


Nous somme contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raison suivantes :

- Ce projet est un autre qui contribue à la saturation visuelle et à l'encerclement de la région. La vue, lorsque l'on se promène dans cette région d'une beauté naturelle, est gâchée par la présence d'éoliennes à perte de vue.
- Elles nuisent à la faune, perturbent les habitations et les modes de reproduction des animaux et des oiseaux, et perturbent les voies de migration des oiseaux. Le projet se situe dans une zone écologiquement sensible, la vallée de fleuve Charente. La biodiversité de la région est menacée par ce projet
- Cette région a déjà contribué plus que sa juste part aux efforts visant à soutenir les énergies renouvelables. Elle est saturée de parcs éoliens et ce dernier projet est négatif pour la localité à bien des égards, sans apporter un seul bénéfice local. Toute l'énergie produite sera utilisée ailleurs.
- L'opposition locale est forte et n'est pas respectée. La majorité des habitants de la région ne souhaite pas que ce projet se réalise. Si c'est le cas, s'agit-il d'une décision véritablement démocratique ?
- Le site du prieuré de Lanville est un site du patrimoine historique et sera affecté par le projet. Est-ce un indicateur du peu de respect que nous portons à notre patrimoine ? Nous permettons à de tels projets de déprécier leur valeur historique au lieu d'encourager leur appréciation et leur respect ?

Martin et Amanda Willingham

Fait à Marcillac Lanville
Le 17 octobre 2023



100


Anne Moreau
6 rue des Buissons
Chenommet
16460 aunac-sur-Charente
05 45 22 40 78

Le 17 octobre 2023

objet :

Avis défavorable au projet éolien de Marcillac-Lanville

L'objet du contrat d'emphytéose était de permettre aux propriétaires de grands domaines fonciers, souvent mal cultivés, d'assurer la mise en valeur de leurs terres sans en supporter les charges : exécution de travaux importants pour mettre en culture des terres en friche. Hors en ce qui concerne les éoliennes, il ne s'agit pas d'entretenir les terres, mais de les sacrifier en enfouissant des tonnes de ferrailles, de béton, base de leur implantation.

D'autre part, lorsque des opposants aux éoliennes ont voulu assigner en justice les propriétaires des terrains ayant contracté ce bail emphytéotique. La plainte fut classée sans suite, le bailleur n'étant plus considéré, par la justice, comme le propriétaire réel. Est-ce que les agriculteurs bailleurs en ont été informés par les compagnies exploitantes emphytéotes ? De la part de ces emphytéotes, n'y-a-t-il pas omissions volontaires dans la présentation des bienfaits financiers supposés des éoliennes ? Alors que la transparence est capitale à la bonne marche, la bonne entente des habitants d'une commune, l'attribution de ces projets ce fait en catimini, sans même en informer les municipalités,...

Piloté depuis le poste de Niort, la puissance inconstante du flux électrique des éoliennes est difficile à maîtriser et plus il y aura d'éoliennes et moins ce flux sera maîtrisable. De plus, les éoliennes ne peuvent fonctionner par grand froid...

Vingt-cinq à trente ans de vie pour une éolienne : c'est court. Que sait-on, en pratique, de leur démantèlement ? Rien. Celles qui ont été démontées ont été remplacées par d'autres : PLUS GRANDES. Si je me trouvais aux commandes d'une des sociétés exploitantes, je ne manquerais pas de déposer le bilan juste avant leur démantèlement définitif. Les sommes allouées actuellement au démantèlement, sont à l'évidence bien insuffisantes, et je n'ose imaginer la désolation des squelettes rouillés, les pales (non recyclables) au sol...

Atout majeur et fragile d'attractivité du Nord Charente : la quiétude des lieux. Cette quiétude, les éoliennes la brisent : santé (infrasons, ondes électromagnétiques), visuelle, économie, écologique... Les maisons se vendent mals, les artisans du bâtiment ont moins de travail, la Charente se vide de ses habitants, une spirale négative, l'inverse de celle invoquée par les décideurs.

Pour plus de justice envers le Nord Charente, je ne doute pas que ces projets éoliens, s'ils sont réellement indispensables, seront redistribués vers d'autres territoires. Il est logique, voir primordial que chaque région est sa part d'éolien... Ainsi, pourquoi détruire l'âme d'un territoire au profit de quelques-uns ?

Anne Moreau

A. Moreau

102

Enquête Publique - Projet de parc éolien de Marcillac Lanville

Madame la Préfète,

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Patrice LAMANT

Je suis **contre** le projet de parc éolien de Marcillac Lanville

Pour les raisons suivantes :

- ✓ Les éoliennes ont une **faible rentabilité** énergétique qui n'est plus à être démontrée.
- ✓ Elles produisent celle-ci de façon **intermittente**.
- ✓ Les terres agricoles du Nord Charente sont durablement **bétonnées**.
- ✓ depuis 20 ans, le paysage du Nord Charente est **sacrifié visuellement** par ces parcs, tous **dissemblables, orientés de façons différentes**, et transformant les campagnes en vastes **champs industriels**.
- ✓ Non seulement, à défaut des citoyens, les ruraux sont plus impactés par les éoliennes mais cette **zone géographique est traitée inéquitablement** : Quand on traverse la Nouvelle Aquitaine, du Nord au Sud, il est rare d'en trouver autant que dans le Nord Charente et dans les Deux-Sèvres. La barque est déjà bien chargée et cela suffit, la Charente a largement contribué à cet « effort » (en fait une dérive coûteuse et catastrophique).

----- **Salles de Villefagnan, un cas d'école** -----

La maison de ma grand-mère, à Salles de Villefagnan, est située à 22 km environ, de la commune de Marcillac Lanville. Ce charmant village est un excellent laboratoire pour montrer ce qui se passe une fois « le loup entré dans la bergerie » (traduire : des promoteurs arrivent à convaincre collectivités et agriculteurs pour une implantation, chacun se laissant tenter par les retombées financières).

A SDV, on accepte un premier parc (une première en Charente) jusque-là rien de très dérangeant, et 20 ans après, on se retrouve non seulement avec **plusieurs parcs éoliens** entourant votre joli village (sur 180 degrés ou plus) ; des monstres hétérogènes, toujours plus hauts, bruyants (selon la météo, on peut entendre les éoliennes situées à 1000 mètres des maisons). Visuellement c'est une catastrophe. Alors on se dit **Si encore elles produisaient !**

----- **Quelles retombées pour les habitants ?** -----

Enfin, cette « manne » ne semble pas avoir profité aux habitants ayant leur maison sur le territoire du Val de Charente puisque les **taxes foncières** de cette communauté de communes n'ont cessé, année après année, d'augmenter (en 2023, à titre de comparaison, la part de la CDC Val de Charente est de 13,93 % vs 3.35% pour la CDC où j'habite). **On se demande alors où passe l'argent, comment est-il employé? A ce titre, les populations pénalisées par ces machines devraient recevoir une rétrocession sur leurs impôts fonciers.**

En conclusion, je suis persuadée que nous devons commencer par **révolutionner notre mode de consommation**, réduire drastiquement notre consommation personnelle d'énergie (appareils ménagers inutiles, baisse de la température de chauffage pour commencer) ainsi que l'éclairage public, à l'instar de certaines villes; car il n'y a pas de modèle entièrement vertueux et nous sommes de plus en plus nombreux. Enfin, notre politique énergétique a contribué à détériorer un peu plus la santé financière de notre fleuron (EDF). Une politique énergétique inféodée à l'Allemagne et à l'Europe, désastreuse, inquiétante en matière de sécurité des centrales nucléaires ; des centrales qui ne créaient pas de gaz à effets de serre même si on doit s'inquiéter du retraitement de leurs déchets et du risque atomique ! **Je comprends que les promoteurs éoliens sont les seuls à s'enrichir vraiment dans cette affaire.**

Cordialement, J. Véronique Chauvin



Je soussigne Julien PARENT
GERMEVILLE, 1 Rue du PUIT
16140 MARCILLAC la ville
être contre le projet du parc
Eolien, sur la commune.

Fait à Marcillac la ville
le 12/10/2023



103

Mme Louis Jacqueline
16 140 Tussou

104

Pour Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je suis une habitante du nord Charente
(Tussou) depuis 50 ans - J'y ai fait
toute ma carrière comme professeur du
secondaire - Il y avait dans ce coin
du département une beauté des pierres
et du ciel qui ne manquait pas
de charme - Je suis consternée par la
gestion de cet environnement depuis
au moins vingt ans - Une agriculture
folle et nocive dépendante de
la chimie et qui s'est appropriée l'
essentiel des terres - L'emprise de ces
éoliennes dans ce coin est une saturation
anormale et qui tire profit d'une
population vieillissante et déclinante -
La République est une forme de
gouvernement qui doit engendrer une
démocratie à l'écoute de tous - Ce n'est
pas le cas, les associations et les
collectifs qui se sont créés pour défendre
l'environnement ne sont pas écoutés -
Ils ont le mérite de montrer tous les
problèmes et de constater que cette
destruction ne peut qu'accélérer la déser-
tification - Je suis contre ce projet et ses
financements obscurs qui misent à la population
de cette région - Il y a d'autres possibilités -
Avec mes meilleures salutations, plus.

Eric et Marie Claire LHERIDEAU

Germeville

2 rue du ruisseau

16140 Marcillac Lanville

Tél : 0675612164

105

Nous sommes contre le projet éolien de Marcillac Lanville pour les raisons suivantes :

Impact environnemental très important, destruction de la biodiversité, lieu de nidification. Couloir migratoire important, passage de grues et de cigognes, présence sur une de mes parcelles à proximité du site d'implantation d'œdicnèmes criards (courlis de terre) en déclin et en voie de disparition en France. Le Poitou Charente accueille un tiers de l'effectif national.

Covisibilité avec le site classé du prieuré de Lanville.

Saturation visuelle et d'encercllement, 116 éoliennes installées dans le nord Charente. Entre celles autorisées (78), qui font l'objet d'un recours (66), en cours d'instruction 48), à l'étude (101), cela représente plus de 400 machines. Nous sommes excédentaires dans la région.

Effets nocifs sur les riverains, pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, nausées, acouphènes, migraines, vertiges, insomnies.

Le tourisme sera impacté, perte d'attractivité.

L'immobilier va se déprécier (-25% en moyenne), invendables pour les maisons proches. Ces pertes ne sont pas compensées.

Le non-respect de l'opposition de la population et des élus.




M^{me} THERY Nathalie
1 Impasse des Marais.
AIZET
16 140 Marcillac-Lamille.

107

Aizet le 13/10/2023

Madame Nathalie THERY à monsieur
le Commissaire Enquêteur, monsieur Lamant,
je suis contre le projet éolien de la société
Abowind sur la commune de Marcillac-Lamille
pour les raisons suivantes :

- * La proximité des éoliennes vis à vis d'habitation
Notre lieu dit Aizet sera impacté et plus
particulièrement notre habitation puisque l'éolienne
nommée E1 serait situé à 930 mètres de celle-ci.
- * Pourquoi ne pas tenir compte de l'opposition de la
population et des élus lorsque dans un territoire
comme le nôtre il a été créé un collectif pour
la sauvegarde de l'environnement, du patrimoine
et du cadre de vie de Marcillac-Lamille.
- * L'accumulation d'éoliennes dans notre secteur
est insupportable (Ruffec - Saint Traigne) et
les zones d'implantation totalement inégales.

Je viens de découvrir que le 15/03/2023 la Cour
administrative d'appel de Bordeaux a autorisé
la société CPENR à construire un parc de 5
éoliennes sur la commune de Fouqueure.

Nous sommes situé à 5 kilomètres de cette commune et notre jardin est orienté dans cette direction.
Nous aurons donc côté maison les éoliennes de Marillac-Lamille et côté jardin les éoliennes de Fouqueure.

* L'observation patrimoniale et écologique de ce projet.
En 20 ans la Charente est passée d'une zone rurale à une zone hyper rurale, dans ces conditions notre village a besoin de développer un tourisme vert en mettant en avant sa biodiversité (Zone Natura 2000) ainsi que son patrimoine si riche (Abbaye de Lamille, Chemin de Saint-Jacques de Compestelle, prieuré de Mond).

À ce sujet, je vous joins un document de 3 pages concernant l'arrêté de diagnostic archéologique de la préfecture et je vous pose la question suivante : pourquoi venir implanter 5 éoliennes sur la commune de Marillac-Lamille qui répertorie 35 entités archéologiques ?

Plus particulièrement pour les éoliennes E1 et E2 alors que plusieurs indices de sites sont déjà reconnus :
une enceinte près du Bois de Niuelle.
un enclos circulaire au Grand Charron
un enclos rectilinéaire à l'Anglée.

* De plus, la zéro artificialisation net des sols, loi adoptée le 13/07/2023, prévoit de réduire de moitié le rythme de bétonisation en 2030. Comment accepter la bétonisation des sols pour ce projet ?

* Je fais une dernière remarque sur l'aspect financier de ce projet en me demandant quelle somme d'Éuros va être engendré par la société Abouwind, ainsi qu'aux autres personnes porteur de ce projet ?

* En conclusion je vous signale que je suis assistante maternelle à mon domicile, métier que je suis fière d'exercer depuis bientôt 20 ans.

J'avais choisi le village de Aizet justement pour y travailler dans des conditions idéales, proche de la nature.

Si demain des éoliennes faisaient le passage autour de ma maison et de mon jardin, je n'envisage plus d'exercer mon métier dans de telles conditions.

* Sous prétexte que les énergies renouvelables sont indispensables, raison pour laquelle je suis en partie d'accord, je pense que on ne peut toutefois pas en implanter n'importe où et à n'importe quel prix.

* Cordialement
Natalie THERY.



MAIRIE



(CHARENTE)

Renaud Combaud
Maire d'Aigre

Brigitte Fouré
Maire déléguée de Villejésus

A

Monsieur Patrice LAMANT
Commissaire enquêteur
Mairie de Marcillac-Lanville
1, Place de la Mairie
16 140 AIGRE

Aigre, le 18 septembre 2023

106

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet du parc éolien sur le territoire de la commune de Marcillac-Lanville (16), nous avons l'honneur de vous faire part de notre **forte opposition** à ce projet.

Nous tenons par la présente à vous alerter sur ses fortes répercussions pour notre territoire communal.

Alors que la Charente, se trouve au troisième rang des départements de la Nouvelle-Aquitaine en termes de production d'énergie éolienne, ce nouveau projet contribue un peu plus encore à l'effet de saturation de nos concitoyens, en particulier dans le nord du département. Favorables au développement d'un mix énergétique, nous pensons que l'implantation de toute nouvelle éolienne doit se faire dans un cadre défini, avec l'assentiment des élus locaux et de la population. Dans l'attente, nous appelons à un moratoire sur le sujet.

En ce qui concerne ce projet en particulier, nous souhaitons attirer votre attention sur les répercussions néfastes pour la commune : si le projet est implanté sur le territoire communal de Marcillac, c'est bien Aigre et Villejésus qui sont les premiers impactés. Les photomontages produits par Abowind, reproduits ci-dessous, sont à cet égard très frappants.

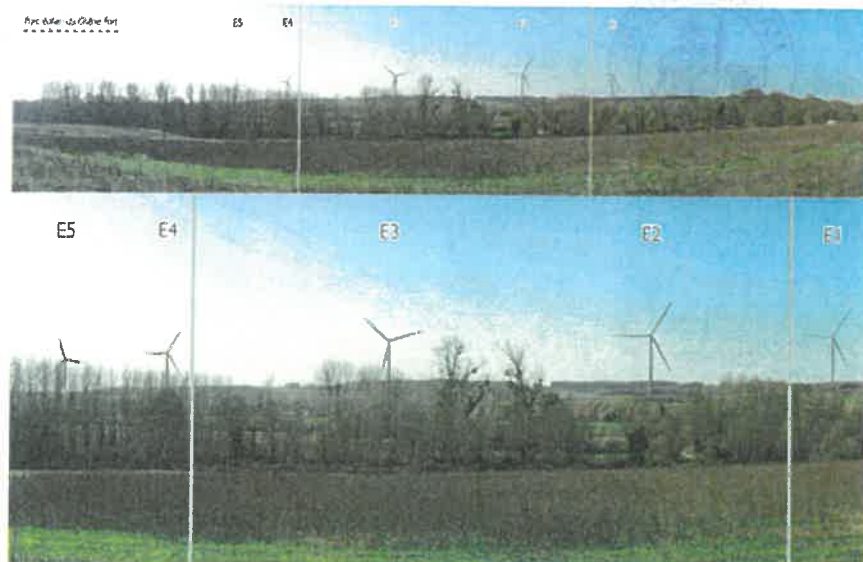


Figure 1- Photomontage Chollet - St-Aubin

2 - Rue de l'Hôtel de Ville - 16140 Aigre

☎ 05 45 21 10 56 - ☎ 05 45 21 31 78 - contact-aigre@aigre.fr
www.aigre.fr

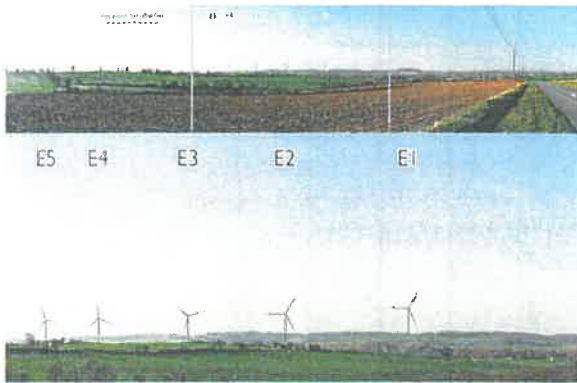


Figure 1- Photomontage Zone Artisanale Villejésus

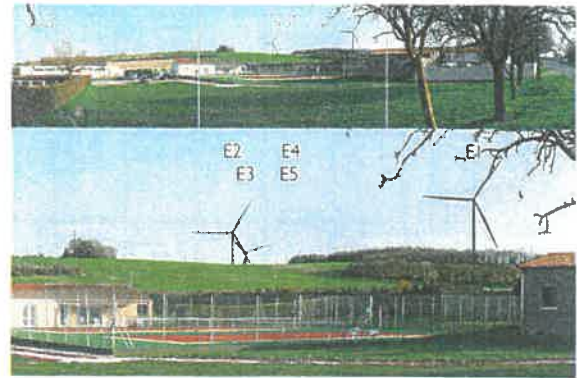


Figure 2- Photomontage terrain de tennis

L'attrait de notre territoire repose en particulier sur la qualité du cadre de vie et la beauté des paysages, raison pour laquelle nous ne pouvons pas accepter ce projet. Nous savons également que les parcs éoliens ont de fortes répercussions à la baisse sur la valeur des biens immobiliers.

Pour cette raison, notre conseil municipal a délibéré contre ce projet. Malheureusement, les porteurs de projets nous ont indiqué qu'ils poursuivraient malgré notre avis défavorable. Cela démontre le peu d'intérêt qu'ils ont pour les représentants de la population locale.

Nous espérons vivement que ce projet sera refusé par les services de l'Etat.

Nous vous prions de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'assurance de nos cordiales salutations.

Renaud Combaut
Maire d'Aigre



Brigitte FOURÉ
Maire déléguée de Villejésus

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Brigitte Fouré.

NADINE FOUQUET
10 RUE DES APÔTRES
CDEX 30
16140 MARCILLAC-LANVILLE
05 45 96 43 63
nadinefouquet@yahoo.fr

108

à Marcillac Lanville
le 16 octobre 2023

Objet: Enquête publique éoliennes

Madame, Monsieur,

Il m'a l'honneur de vous adresser ce courrier afin de participer à l'enquête publique sur les éoliennes et de vous exprimer mon opposition à ce sujet, pour les 3 principales raisons suivantes:

- 1 → Si j'ai été favorable à leur installation il y a une quinzaine d'années, je suis gênée aujourd'hui par une sorte d'effet de masse. On en voit partout. Elles occupent tout l'espace de chez nous à Ruffec. Je n'ai plus plaisir à prendre cette route du fait de l'impression d'écrasement qu'elles me procurent. L'effet est différent de nuit, mais pas plus agréable. La multitude de flash rouges qu'elles produisent et qui

couvrent tout l'horizon, depuis Rouillac
jusque chez nous, me fatiguent au niveau
de la conduite, me donne l'impression d'un
état d'alerte, de danger imminent et me
donne l'envie d'aller me cacher chez moi.
L'observation des étoiles n'est certes pas
une activité que nous pratiquons souvent,
mais quand l'envie nous en prend, il
devient compliqué de trouver un endroit
où ces flashes ne sont plus visibles.

2 → Les éoliennes sont installées depuis longtemps
aux États Unis. Nous y avons des amis, qui
nous ont rapporté ce fait: des agriculteurs qui
avaient des éoliennes sur leurs parcelles se
sont retrouvés, en fin de vie de ces éoliennes,
en charge de leur évacuation. Pas de filière
de recyclage, des sociétés installatrices qui
n'existaient plus. La seule solution qui leur
est restée a été de creuser de grandes tranchées
pour enfouir les fûts et pâles des éoliennes
sur place. Je trouve cela plus que dommage
en ce qui concerne le développement durable.

3 → L'éolienne n'est que la partie visible du
système. On peut ajouter le gros bloc de béton
qui la soutient et surtout, tout le réseau
électrique qui court sous terre pour la

relier au centre de distribution de l'électricité.
Je ne vois rien de bon dans cette surproduction
d'ondes sur notre territoire. Sans être
spécialiste des questions de physique, je sais
que certains animaux peuvent en pâtir, à
commencer par les abeilles, qui disparaissent
dans l'indifférence quasi générale.

Mon beau-frère et ma belle sœur sont
apiculteurs. Quand je suis arrivée ici il y a
20 ans, ils remplissaient de pleins tonneaux
de miel. Les tonneaux dorment aujourd'hui
au fond d'un hangar. S'ils arrivent à en
remplir la moitié d'un, ils s'estiment
heureux désormais. Il n'y a plus d'abeilles.
Les produits phytosanitaires qui leur nuisent,
on les utilisait déjà il y a 50 ans, sans plus d'effet.
L'élevage laitier que mon compagnon et son
frère ont conduit pendant une vingtaine
d'années a connu des problèmes sanitaires
sur les dernières années. Rien de grave, des
vaches perpétuellement enrhumées, mais
qui leur a causé bien des soucis avec la
laiterie et les services de l'état. Un magnétiseur
était venu, et rien qu'en posant des aimants
à certains endroits dans le hangar, avait

régler le problème pour une demi-douzaine de
maës. Et c'est la seule solution, parmi toutes
celles qui ont été mises en œuvre, qui a eut un
résultat positif.

Je pense qu'on ne s'intéresse pas assez à ces
questions, et que si les éoliennes sont un
moyen plus propre que d'autres de produire
de l'électricité, si leur présence pourrait
aider financièrement la commune, en revanche
on n'a aucune maîtrise, aucune prévisions
des inconvénients qu'elles pourraient générer.
Et en parlant d'inconvénients, je pense autant
aux bruits, grandes et petites, diurnes et nocturnes
qu'à mon propre équilibre et à mon plaisir
de vivre ici. Pour ces raisons, je suis contre.

Cordialement,

Touquet N.

109

De:

M. de LAIRAUD Léopold de Xuân MARCILLAC LANVILLE

31 rue Basse

16140 VILLEJÉSUS

AIGRE

Projet éolien de

À M. le Commissaire Enquêteur

Villejésus, le 18 sept. 2023

M. le Commissaire Enquêteur,

Nous nous élevons contre le projet d'implantation de 5 éoliennes à Marcillac Lanville, par la société ABO WIND pour les raisons suivantes :

- 1) la co-visibilité avec le site du Prieuré de Lanville va fortement déprécier un patrimoine historique classé ;
- 2) la forte dégradation du paysage naturel ;
- 3) la mise en péril de la Biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, les fleurs, les ruisseaux, avec les refuges, lieux de nidification, d'hivernage, sur les couloirs migratoires principalement des grues, en jeux néfastes contre les chauves-souris, les espèces protégées,
- 4) les effets négatifs sur la santé des riverains :

- Pollutions lumineuses et sonores,

- Effet Stroboscopique des pales passant devant le MAT à une vitesse de ≈ 1.500 Tours par minute,

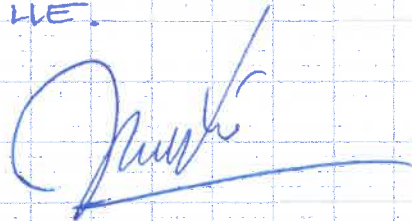
- émission d'ondes, dont les infrasons (ondes infra basses) particulièrement nocifs pour les hommes comme pour le bétail,

provoquant insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardies, etc ;

5) l'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa pire conséquence : la DÉSERTIIFICATION !

- 6) le non-respect de l'opposition de la population et des élus ;
- 7) la dépréciation immobilière ;
- 8) l'effet de saturation visuelle et d'encardement dans le NORD CHARENTE ;
- 9) et enfin et non des moindres : les projets éoliens créent nombre de tensions et de clivages entre les propriétaires loueurs, qui ne vivent pas forcément sur le territoire, et les Pivarcains victimes des nuisances sans dommage d'aucune des parties prenantes au projet.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous exprimons fortement notre opposition au projet éolien de MARCILLAC LANVILLE.



Famille LAIRAUD

31 rue Basse

16140 Villejésus Aigre

Fait le 18 Septembre 2023

lettre déposée en mairie de Marcillac et
envoyée par mail sur

"pref-ecolien-marcillac.lanville@charente.gouv.fr"



Marcillac-Lanville, le 17 octobre 2023

A Marcillac-Lanville, est construite, depuis quasiment 1000 ans une église prieurale... église classée aux monuments historiques depuis 1948

Comment accepter l'impact visuel des éoliennes derrière ce monument !!! Ce sera désastreux, et j'irais même jusqu'à dire irrespectueux vis à vis de tous les hommes et femmes qui ont participé de près ou de loin à cette édification....Sous prétexte d'un avenir propre, on éradique l'histoire

Cela dit, on nous annonce la plantation d'arbres cache-vue. Je préfère sourire !

Parlons de l'impact écologique : D'où proviennent les différents composants des moteurs ? Comment et par qui sont-ils extraits? Puis acheminés jusqu'ici. Quel est leur réel impact sur la faune, la flore, les humains ?

Il y a des années, l'amiante est arrivée sur le marché. Le pays a été équipé de matériaux à base d'amiante, on la trouvait partout, jusque dans les foyers (exemple semelles des tables à repasser). C'était LE produit. On en voit aujourd'hui les conséquences. N'allons-nous pas vers une situation identique dans 50 ans ? On nous assure que non, bien sûr. Mais quel recul avons-nous exactement ?

Cette course à l'installation des éoliennes n'a aucun sens. Les méga profits des installateurs ne doivent pas nous leurrer. Quand on voit l'argent dépensé en livrets explicatifs, en volumineux dossiers démultipliés, on ne peut que penser que le profit n'est pas loin. Ne rêvons pas ! On va bétonner nos champs, alors que dans un même temps, l'état demande aux maires de ne plus accepter de permis de construire hors les murs des villages. Mais on peut creuser et couler des tonnes de béton, en profondeur il est vrai, pour faire tenir les mats. Ensuite, on nous assure, les yeux dans les yeux, que lorsque l'éolienne sera obsolète, tout sera enlevé ! Ne serait-on pas, en plus, en train de nous prendre pour des imbéciles ?

A Marcillac-Lanville, notre richesse, c'est notre patrimoine bâti ainsi que les paysages qui entourent le village, la charente qui coule tranquillement. Tout ceci nous offre une forme de sérénité lorsqu'on s'y promène, tout ceci attire de nouveaux habitants, tout ceci provoque une envie de visiter Marcillac et ses alentours.

A quelques kilomètres, plusieurs saignées ont déjà été effectuées dans la campagne pour gagner quelques précieuses minutes : pour la 10 et pour la LGV. Que les éoliennes soient installées le long de ces lignes !

Il ne s'agit pas d'être contre les énergies renouvelables, il s'agit de réfléchir, de travailler avec bon sens. Pour Marcillac, ce qui n'était qu'un pré-projet, une étude, est devenu insidieusement un projet en attente de réalisation.

Il nous a bien été expliqué que nous n'aurions pas, in fine, notre mot à dire. Pour faire court, une société, Abowind, a jeté son dévolu, après des études selon leurs dires, sur ce coin de campagne et a construit son projet. Ceci sans l'aval de la mairie qui attendait simplement le résultat d'un travail à étudier pour donner ou non un éventuel accord. Et maintenant, il s'avère, entre autre, qu'une éolienne sera installée à 700 mètres d'une habitation. J'aimerais connaître où se situe la prise en compte du bien être des habitants, où se situe le respect qui leur est dû.

Pour toutes ces raisons, je suis contre le projet d'installation de cinq éoliennes sur le territoire de Marcillac-Lanville.

Marie-Annic ROY-PLANTEVIGNE
Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MARIE-ANNIC ROY-PLANTEVIGNE'.

M²

M. COMBAUD Philippe
23 Avenue du 8 Mai 1945
16140 AIGRE

à Monsieur le commissaire Enquêteur
"Projet éolien de Marcellac-Lanville"

Par la présente, je viens manifester mon opposition à ce projet éolien mené par la Société Abowind.

Tout d'abord, il est faux de penser que l'éolien peut remplacer les centrales nucléaires avec les risques de perte d'indépendance de production énergétique de la France et des risques de coupures de fourniture. Ensuite, il ne semble pas que l'éolien serve à grand chose dans la lutte contre le réchauffement climatique.

En ce qui concerne le présent projet mes principaux griefs sont les suivants :

- non respect du patrimoine historique, à savoir l'abbaye de Lanville, qui trône majestueusement depuis le XII^e siècle ;

- l'implantation sur une zone en surplomb de villages et du bourg d'Aigre : il s'agit là d'un non-sens de la part de l'Etat d'une part, d'attribuer des subventions à la commune d'Aigre dans le cadre de l'opération "petites villes de demain" et, d'autre part, laisser cette commune se défigurer et perdre de son attractivité, touristique, commerciale et d'habitat. Le désir d'installation de gens "cherchant le calme et la beauté de la campagne" serait immédiatement compromis. --- /

Et pire encore, cela entraînerait une perte d'intérêt pour cette commune et une perte de la valeur immobilière possiblement chiffrée à environ 25% ;

- ce projet viendrait se cumuler aux parcelles existantes ou en passe d'être construites : ceci est tout à fait inacceptable car notre Nord-Charente se réduirait à une zone qui se paupériserait, tout cela pour le profit de quelques-uns seulement. Je vise là les promoteurs et sociétés financières qui savent très bien "aveugler" les propriétaires fonciers et agriculteurs en les faisant bénéficier d'une petite partie de leurs profits. De plus, ceci ne ferait qu'accentuer l'inégalité entre les territoires, certains étant tout à fait préservés, et donc avantagés, du fait de la présence de vignobles, aérodromes, etc...

Je vous adresse mes sentiments distingués et vous confirme mon opposition à ce projet.

A Marcillac-Lanville, le 18/10/2023



PENICAUD Elisabeth

10 rue des Champs

16140 - Marçailac Lanville

M3

à Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis contre le projet Abowind pour les
raisons suivantes

- Notre secteur géographique, nous sommes dans le Nord de l'Ouest Charente et donc dans le Sud du Nord Charente, zone déjà très largement pourvue en éoliennes : Presque l'on se rend à Ruffec par la départementale 736, on ne peut pas les manquer !

Vraiment, que l'on installe des éoliennes dans des régions moins pourvues que la nôtre et après, que l'on revienne vers nous : ce serait essayer de répondre à un principe d'équité, ce me semble. De plus, je ne suis pas certaine que notre secteur soit si "venté" que cela et il y aurait peut-être d'autres endroits plus favorables en face de vent.

- la dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

- d'impact sur notre patrimoine culturel et touristique avec la proximité d'une abbaye du XII^e siècle dont l'ensemble est classé monument

historique.

Fait à Marcillac Lenville

le 18/10/23

E. Périssac



Contribution défavorable de l'APAPPA : Association Protection et Avenir du Patrimoine en Pays d'Aigre et nord Charente, créée en 2003, reconnue d'intérêt général en 2021. Siège social à Tusson (16 140)

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

L'Association Protection et Avenir du Patrimoine en Pays d'Aigre et nord Charente vous prie de prendre en compte l'avis défavorable de son Conseil d'Administration, réuni lundi 25 septembre 2023.

Notre association ne s'est pas toujours opposée aux projets de parcs éoliens, mais pour les raisons suivantes :

Le nord de la Charente est saturé. L'Agence Régionale de Santé (ARS) a mentionné dès 2019, sur le parc éolien de Raix-Villefagnan-La Faye, que le pétitionnaire indique lui-même : « de nombreux points approchent la saturation (voire même sont déjà saturés) ». Quatre ans plus tard, la situation a empiré.

Ce projet en particulier, situé sur la commune de Marcillac Lanville, détruirait les paysages paisibles qui font le charme de notre campagne. Et que dire du panorama sur l'emblématique prieuré de Lanville, joyau de notre territoire ?

Et pour bien d'autres arguments, qu'il vous sera facile de contrer grâce aux vérités partielles, qui s'apparentent à des mensonges, diffusés par la FEE et les promoteurs, qu'ils soient suisses, allemands, français ou espagnols...

Création d'emploi ? Avec la centaine d'éoliennes en pays du Ruffécois, nous n'avons pas vu s'améliorer la situation de l'emploi en Nord Charente.

Lutte contre le réchauffement climatique ? Prend-on en compte la fabrication, le transport, le montage, l'entretien et le recyclage en fin de vie de ces aérogénérateurs industriels ?

Démantèlement assuré ? Nous attendons de voir les premiers démantèlements qui ne devraient plus tarder, à Salles de Villefagnan, pour étudier l'écart entre le dépôt réalisé par les promoteurs à la caisse des dépôts et la facture réelle.

Efficacité ? Entre les promesses et la réalité, force est de constater que le compte n'y est pas. L'intermittence inhérente à sa technologie rend l'éolien peu rentable. Sans le système de tarif imposé, l'éolien serait déficitaire.

Revenus pour la commune ? L'exemple de la commune de Courcôme est éclairant : la commune perd sa dotation de solidarité rurale ce qui annule pratiquement le bénéfice de l'opération, mais les riverains subissent les nombreux désagréments pour des années...

La protection de la biodiversité ? Ce mot, très à la mode, ne sert qu'à cacher notre incapacité à réparer les erreurs du passé. Jamais une éolienne n'a permis d'arrêter la disparition désastreuse des espèces.

Le conseil d'Administration de l'APAPPA vous prie de bien vouloir prendre en compte sa contribution défavorable.



Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : SHOEBI Hamid

Code postal : 16140 Ville : Marcillac - Lanville

Adresse mail : hamid.shoeibi@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)

798

****** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

****** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville

Date...13/9/2023

.Signature.....





Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : SHOEIBI Maud

Code postal : 16140 Ville : Marcillac-Lanville 199

Adresse mail : maud.shoeibi@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)

****** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

****** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...:Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville

Date..13.09.2023

Signature.....





Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : SEGEARD Florence.....

Code postal : 16140..... Ville : AIZET.....

Adresse mail : segeardf@gmail.com..... 202

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

****** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

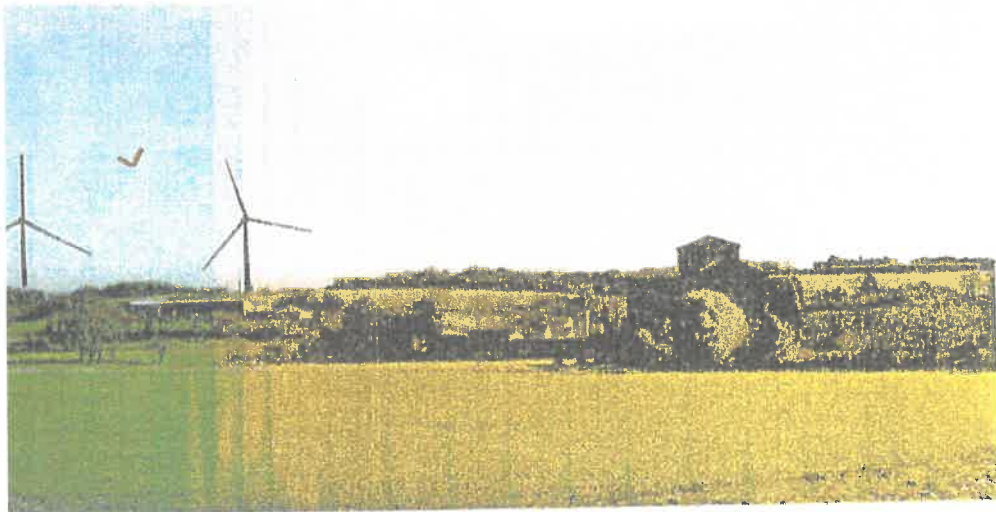
**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 19/01/2023

.Signature.....





Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : DAGNAUD Pierre

Code postal : 16140 .. Ville : AIZET

Adresse mail : dagnaud3@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encercllement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville

Date...29/9/2023

.Signature........



Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : PAUL HANDLEY

DMO

Code postal : 16140 Ville : FOUQUEURE

Adresse mail : TERENCEHANDLEYMACMATHAGMAIL.COM

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :** TROP c'est TROP !

Fait à Marçilliac-Lanville

Date 14.10.23

.Signature.....





Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : TERENCE MACHATH

Code postal : 16140 Ville : FOUCAUVEINS

Adresse mail : TERENCEHANDLEYMACHATH@GMAIL.COM

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)

239

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

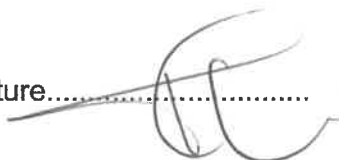
**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**..... **PERIS des BIENS de la POPULATION**
and HORRIBLE !

Fait à Marçillac-Lanville

Date...18.10.23

.Signature.....





Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : PITTMAN JACQUE 213

Code postal : 16140 Ville : Marcillac-Lanville

Adresse mail : jaxpittman1@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

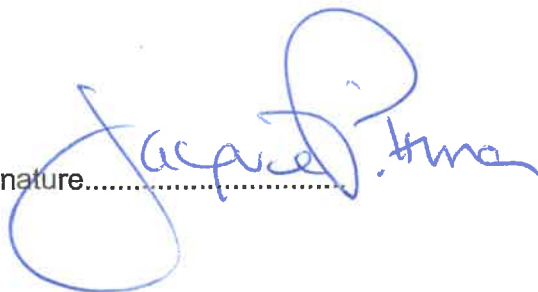
**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville

Date...18/9/2023

Signature.....

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jacques P. Hma', is written over the signature line. The signature is stylized and includes a large loop at the beginning.

Le 12/10/2023



Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : MAZAUD Serge MAZAUD Bernadette

Code postal : 16140 Ville : Aigre Villejeux

Adresse : Mazaud Serge Orange fr
mail : 9, rue du milieu

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)

219

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...**

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude**

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** **Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

** **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

** **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres :**

STOP !!!



Fait à Marcillac-Lanville

Date 12 octobre 2023 Signature.....



Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : DELPOTTE Danièle

Code postal : 16140 Ville : AIGRE-VILLEJÉSUS

Adresse mail : chounettedelmotte@hotmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :** S.T.O.P. Aux implantations abusives.

Fait à Marçillac-Lanville

Date... le 5 octobre 2023 Signature.....





Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

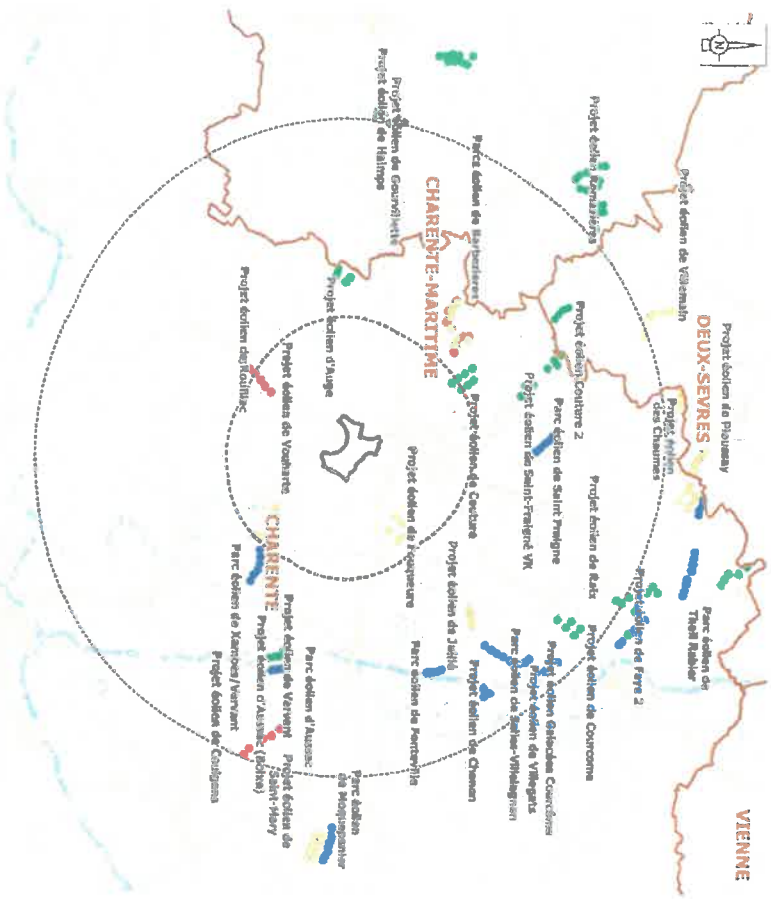


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Stérence et Jean-Yves CHARTELS*

Code postal : *78570* Ville : *AUSAËSS* *et* *9 rue pourchard*

Adresse mail : *Boisalm@netmail.fr* *parc éolien de Marçillac - Lanville*

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...)

... Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

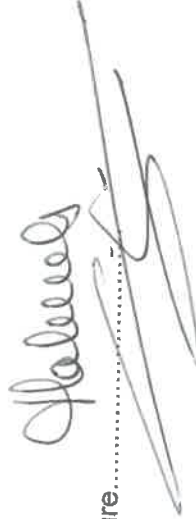
Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** : *Atteinte à l'AOP des Filas Bors de Cognac*

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 13/10/2023

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je si contre le projet AboWind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boissements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marçilliac-Lanville
Date: 16-5-2023

Signature:

PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre....

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes:.... »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

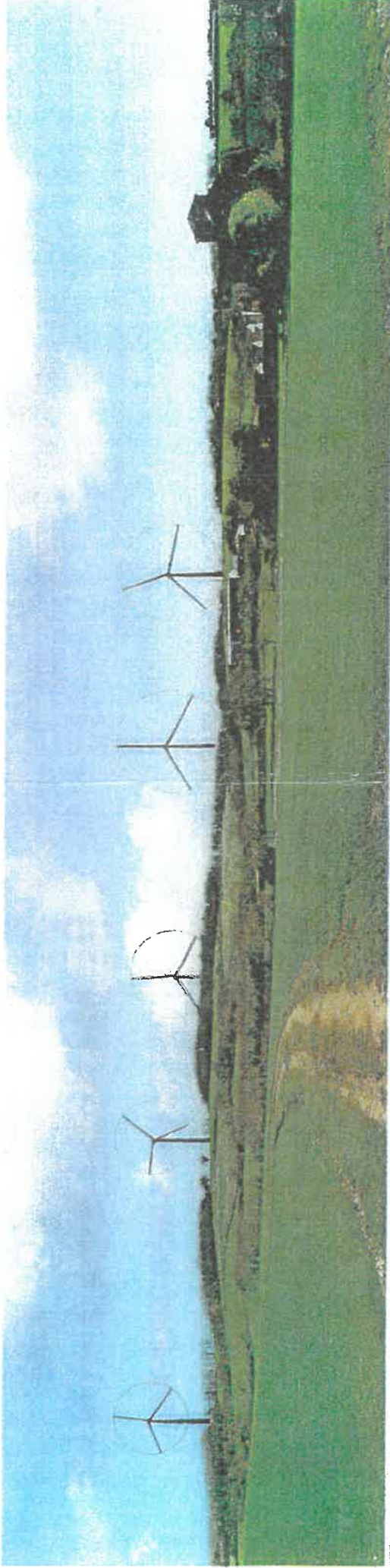


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort



Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **BAUVEAU Violine**

Code postal : **16160** Ville : **MARCIILLAC-LANVILLE**

Adresse mail : **wyauelon@gmail.com**

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

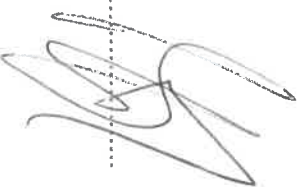
** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marçilliac-Lanville

Date... 15 Octobre 2023 Signature



PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son p'teuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

... Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »
Rendez-vous à la mairie de Marçillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marçillac-Lanville
Date: 15.09.2023

Signature:

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, written over a dotted line.

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

X** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

X** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

X** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

X** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

X** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

X** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

X** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref.eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date: 17/10/2023

Signature:

de la Fond



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *de LA FOND MAISE*

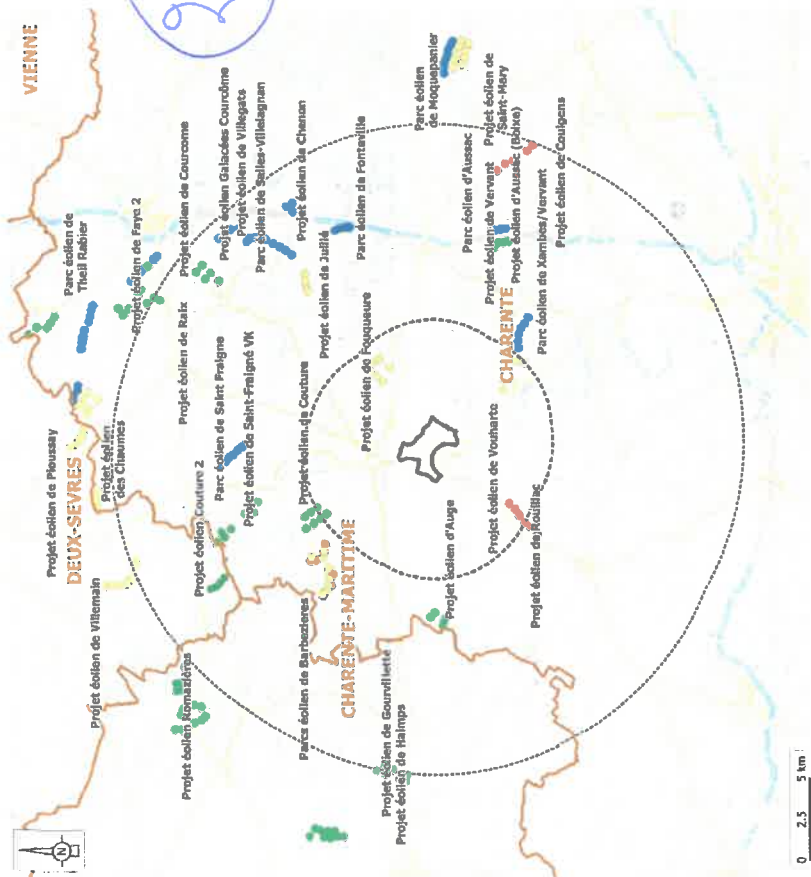
Code postal : *16140* Ville : *VERDILLE*

Adresse mail :

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude



235

... Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

***La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

***La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

***Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

***L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

***Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

***La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

***Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dommages.

** Autres :

*Évolution visuelle accentuée la nuit (feux rouges éblouissants).
ce que l'argent fait faire
aux agriculteurs !*

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 13/10/2023

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je si
contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

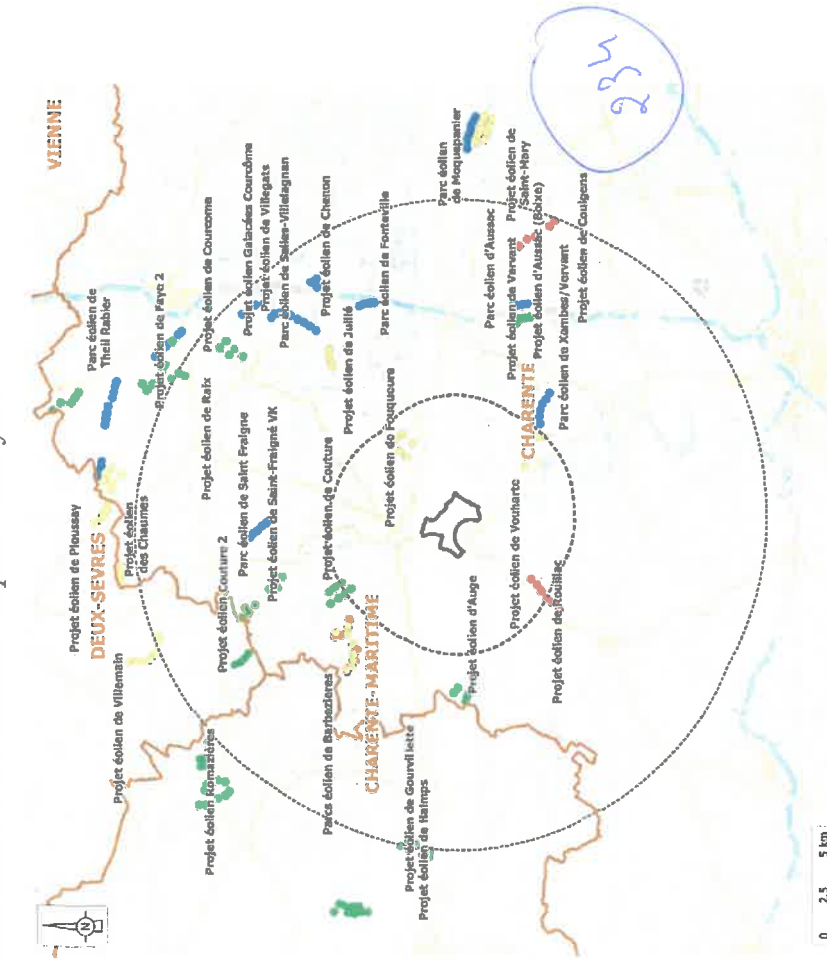
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recop
votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire
les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covoisibilité. impact visuel fort



Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *de hofmond A. van*

Code postal : *16140* Ville : *Vercheule*

Adresse : *1 Impasse des hêtres*
mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom :RADOUX Annick.....

Code postal : 16140..... Ville : Les Gours.....

Adresse mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

- ** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...
- ** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.
- ** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.
- ** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...
- ** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)
- ** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**
- ** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**
- ** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)
- ** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

233

Fait à Marcillac-Lanville
Date..... 16 OCTOBRE 2023.....

.Signature.....


...:Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** : *Neurolite de la lince ?*

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur X Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date: *16. sept. 2023*

Signature

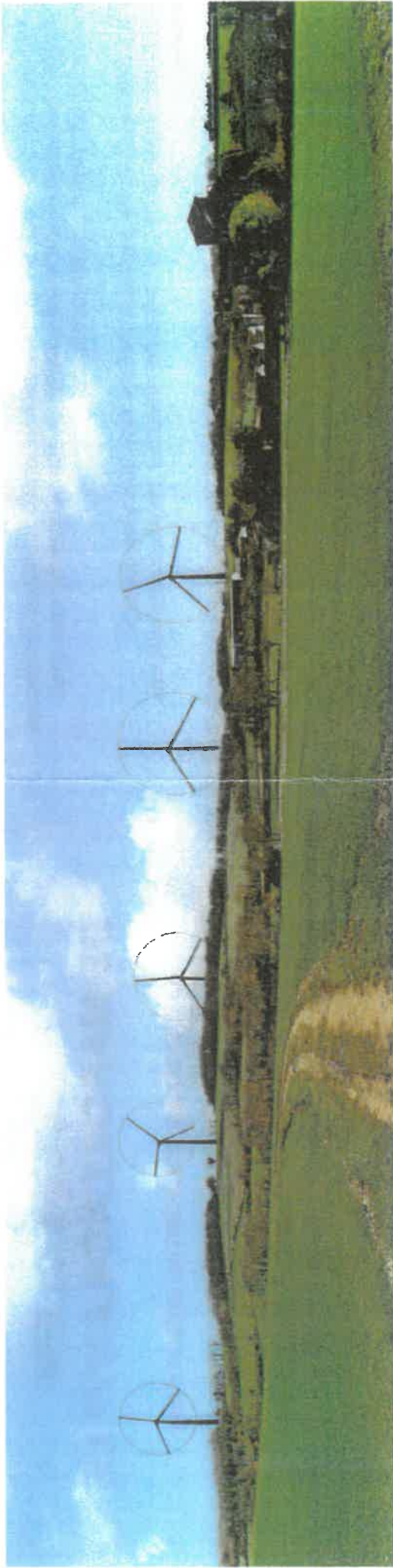


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : CURTIAU D. Florence

Code postal : 16100 Ville : Marçillac-Lanville

Adresse mail : flo.curtiau@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...



Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

...: Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

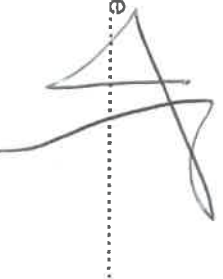
Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marçilliac-Lanville

Date... 27/09/23

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« *Monsieur x Madame Y.. à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

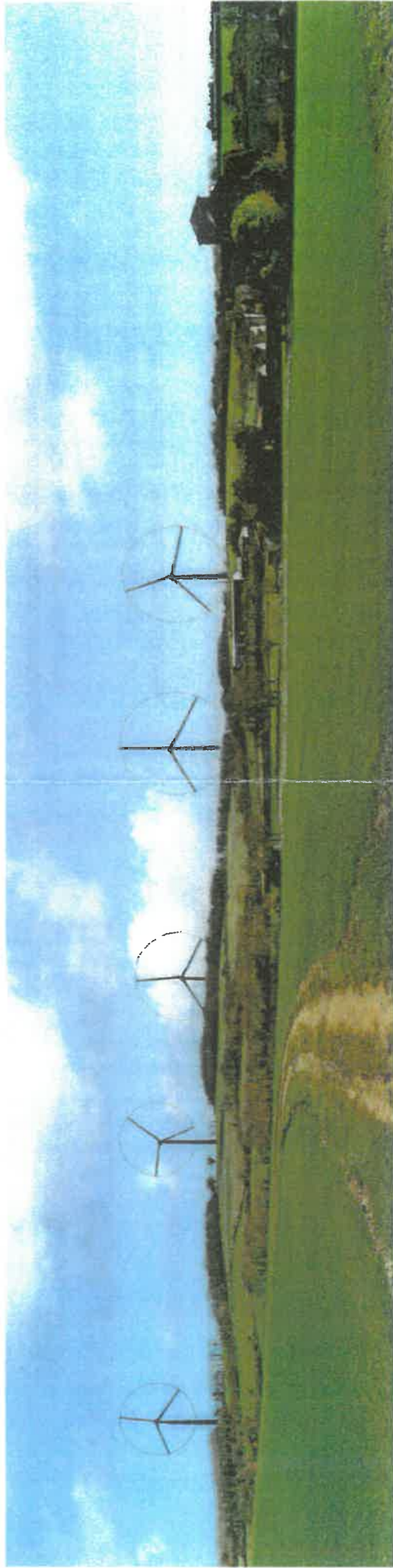


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : PIGIER Tatiana

Code postal : 16140 ville : Marcillac-Lanville

Adresse mail : tatiana.pigier@laposte.net

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

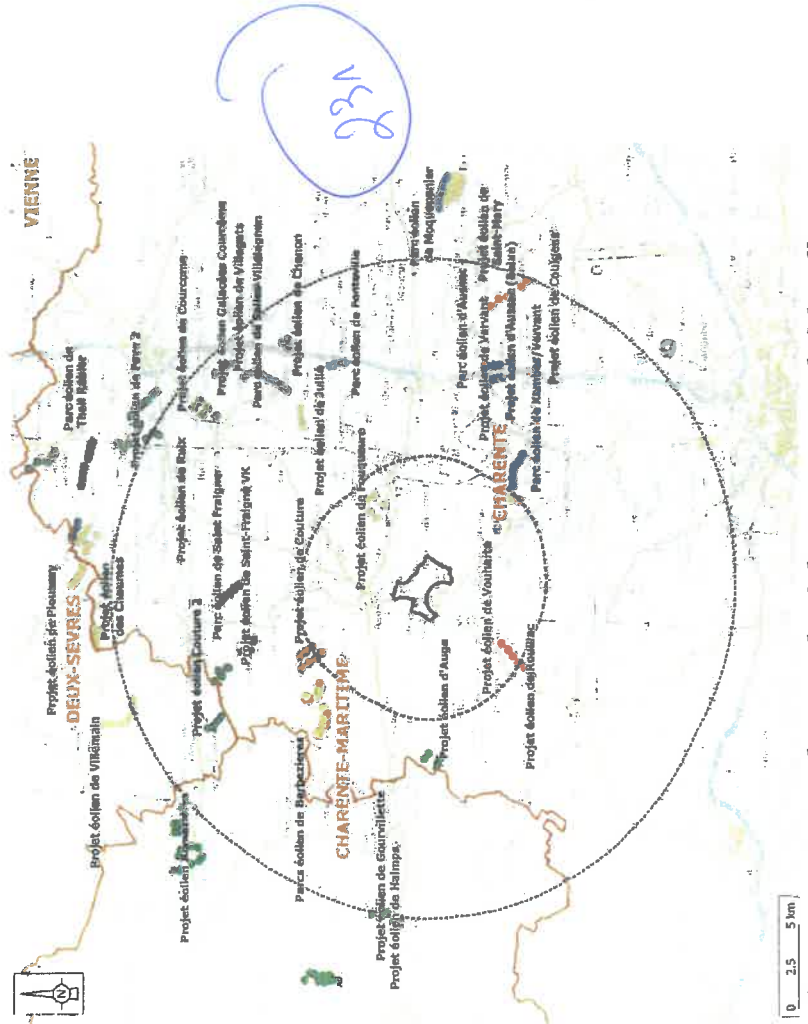


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

❖ **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

❖ **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage: Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

❖ **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

❖ **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

❖ **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

❖ **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

❖ **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :** *Éléments des éoliennes qui sont polluants et dangereusement recyclables.*

Fait à Marçilliac-Lanville

Date: *19/10/2023*

Signature: 

PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« **Monsieur x Madame y...** à **Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abominé... pour les raisons suivantes...** »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

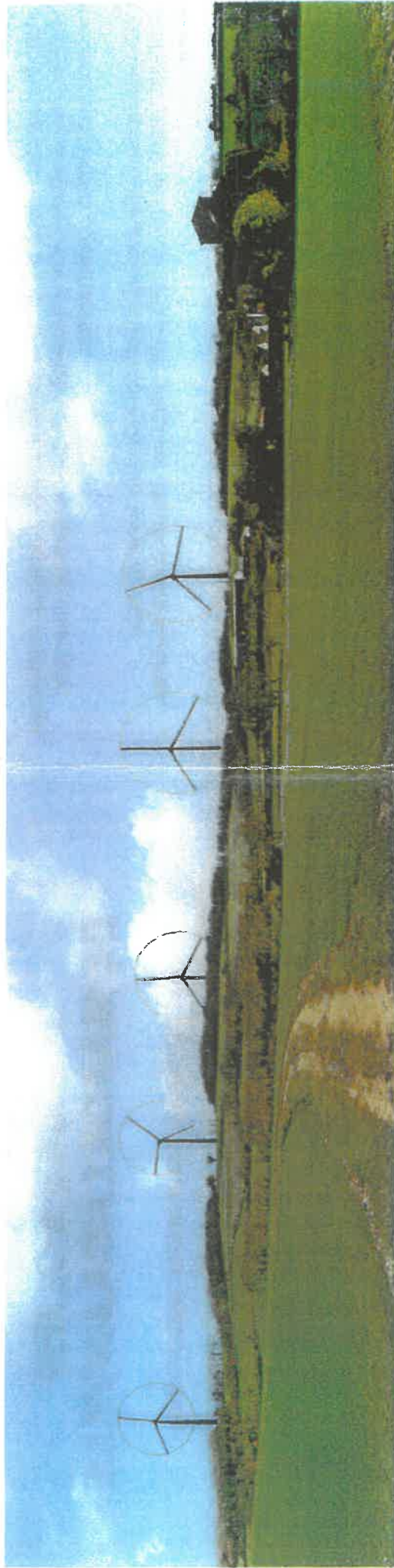


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

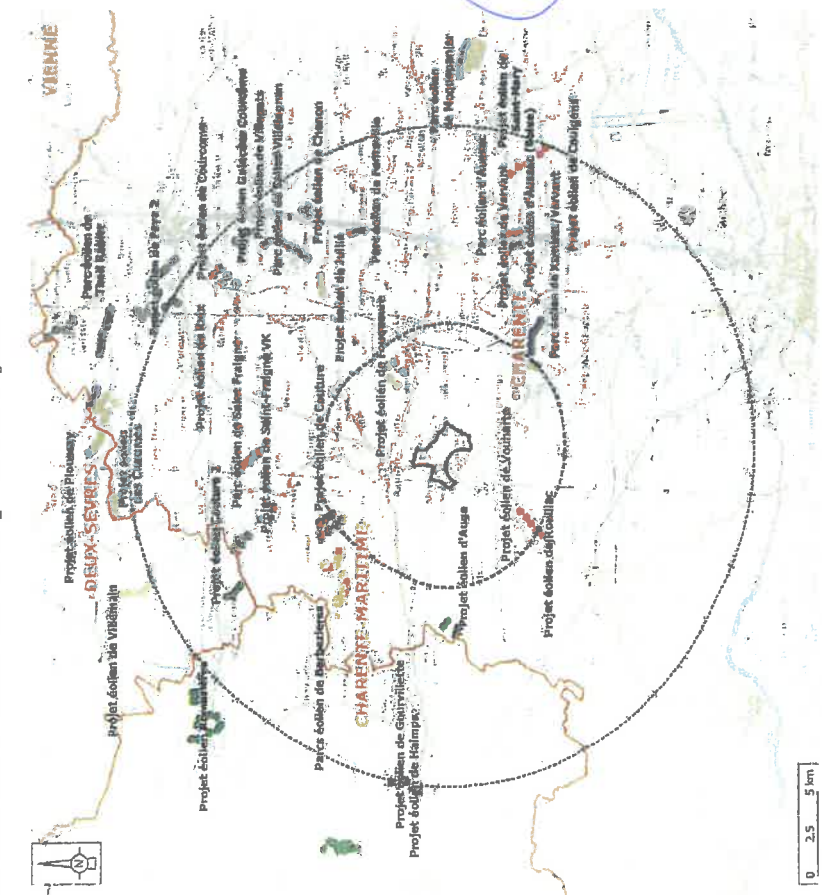


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : NOUILLET Céline

Code postal : 16140 Ville : MARCELLAC-LANVILLE

Adresse mail : celine.nouillet@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

✗ La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

✗ La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

✗ Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

✗ L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

✗ Le non respect de l'opposition de la population et des élus

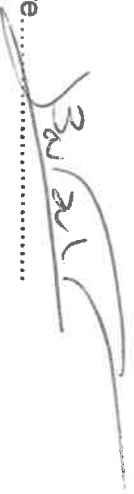
✗ La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

✗ Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marçilliac-Lanville
Date: 09/10/23

Signature.....



09/10/23

PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine



Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

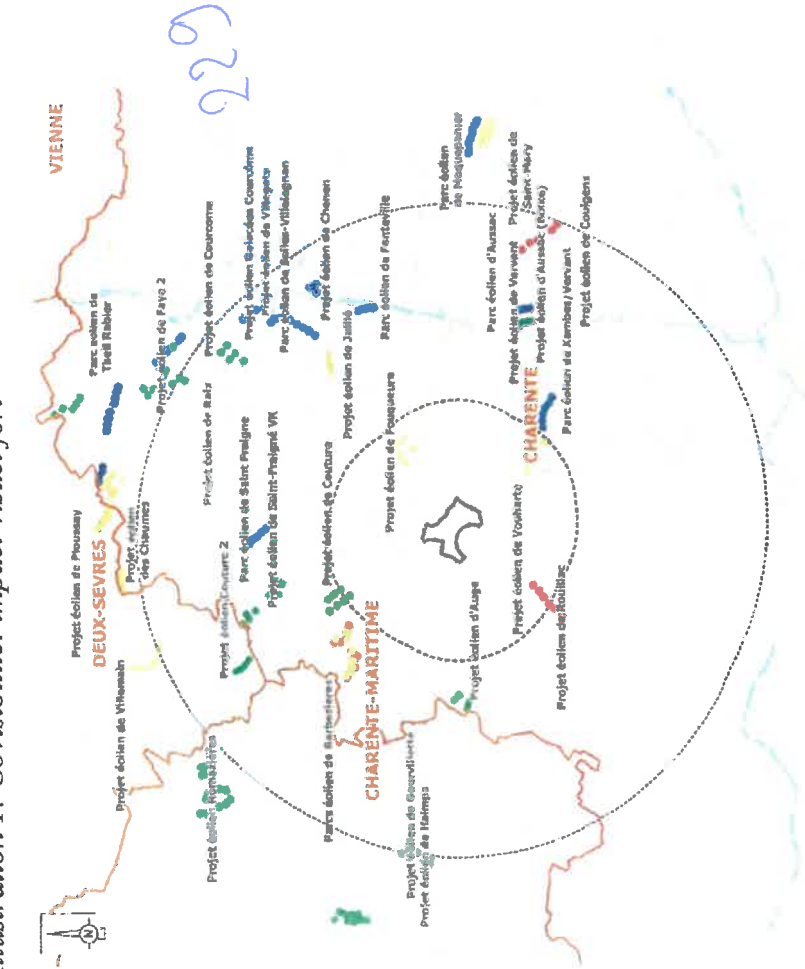
-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je si
contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recop
votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire
les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort



0 2.5 5 km

Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : BOUTAULT JESSICA

Code postal : 16240 Ville : MARCIILLAC-LANVILLE

Adresse : Yard 1786 @ gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

26 03 / 10 / 2023

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE



une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aig Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je si contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recop votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5 ,12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date: 26.10.2023

Signature:

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

✗ **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

✗ **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

✗ **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...)

✗ **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

✗ **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

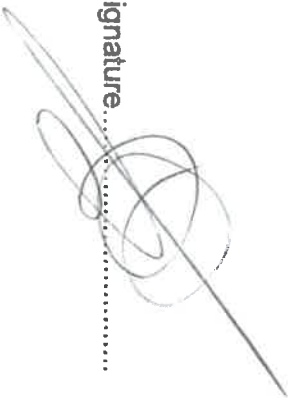
✗ **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

✗ **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.**

** Autres :

Fait à Marçilliac-Lanville
Date: 06.10.2023

Signature



2023/10/2023

PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE



une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

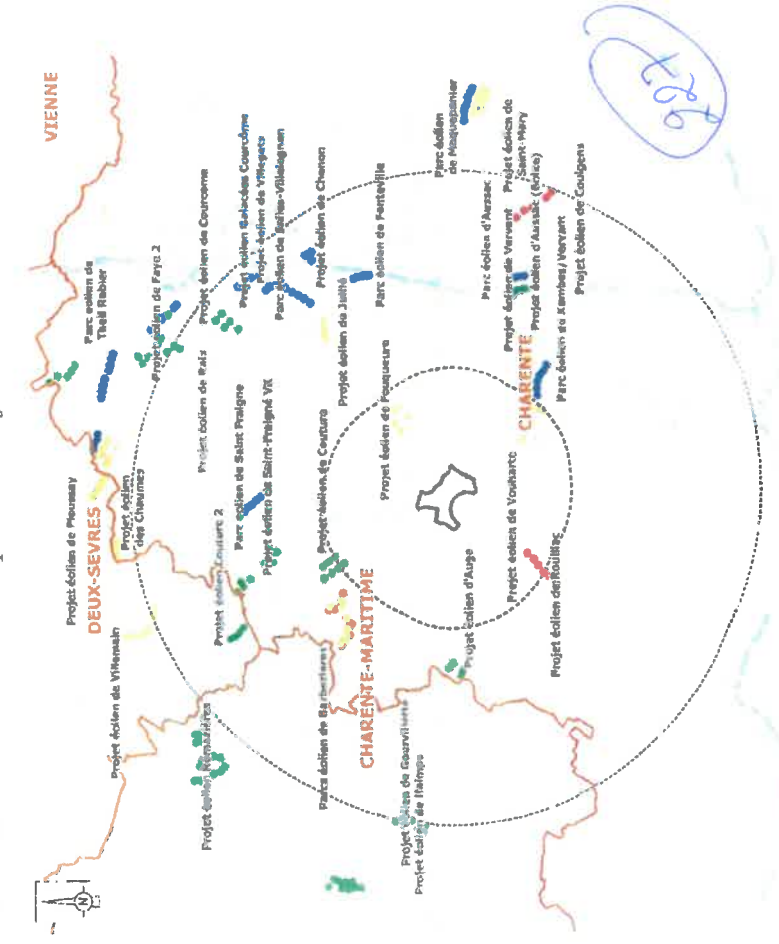
---En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je si
contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recop
votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire
les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort



0 2.5 5 km

Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Dr. MATHIEU AMBROSE*

Code postal : *16140* Ville : *Marçillac-d'Anjou*

Adresse mail : *ambrose.dominique@orange.fr*

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boissements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marçilliac-Lanville

Date: 21.09.2023

Signature

209/10 | 2023

PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE



une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aig Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je si
contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recop
votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire
les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

296

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : DOHAIV Jean.....
 Code postal : 16140 Ville : MARCIILLAC-LANVILLE
 Adresse :
 mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
 (cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude



Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

✓ Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

✓ ** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

✓ ** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

✓ ** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

✓ ** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

✓ ** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

✓ ** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

✓ ** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marçilliac-Lanville

Date: 9.10.23

Signature: David Wood

de 10/10/2023

M

PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE



une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

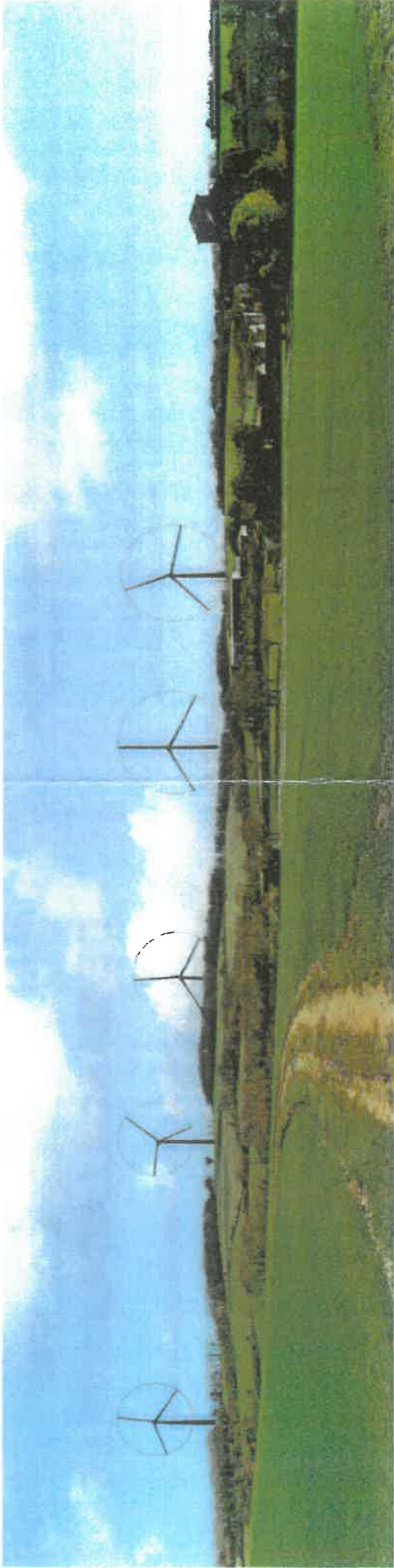


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

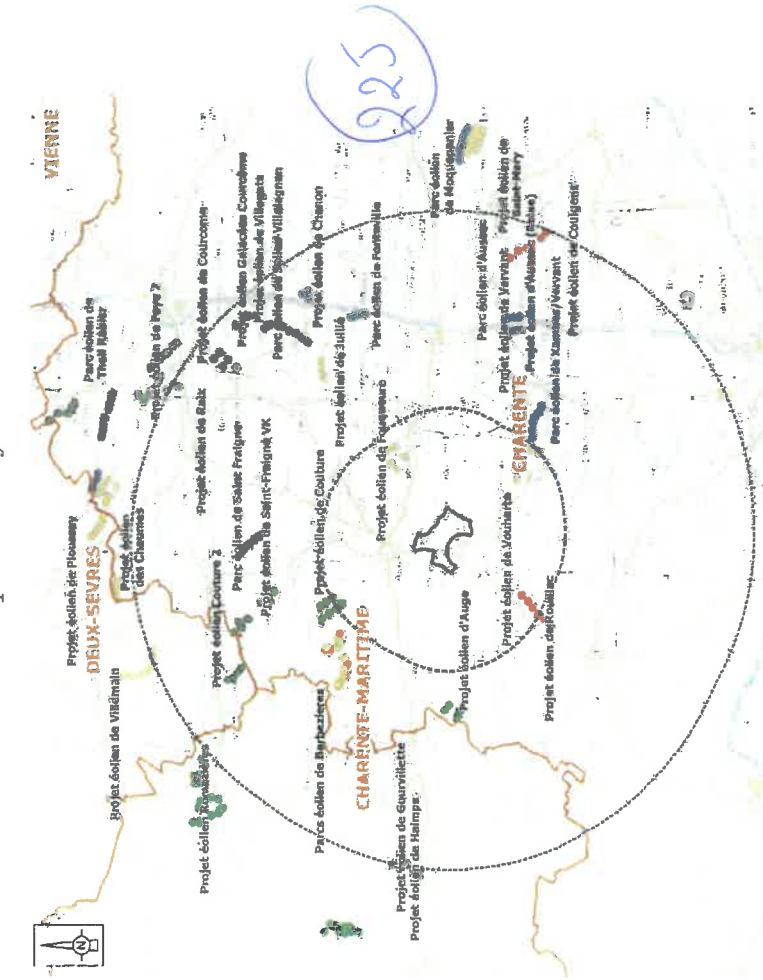


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : M. David Wood

Code postal : 16140 ville : Marçillac-Lanville

Adresse mail : daiddj.wood@hotmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

✗ La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

✗ La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

✗ Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...)

✗ L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

✗ Le non respect de l'opposition de la population et des élus

✗ La dépréciation immobilière : -25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

✗ Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marçilliac-Lanville
Date 12/10/23

Signature:

12/10/23

PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE



une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je s'i
contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recop
votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire
les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

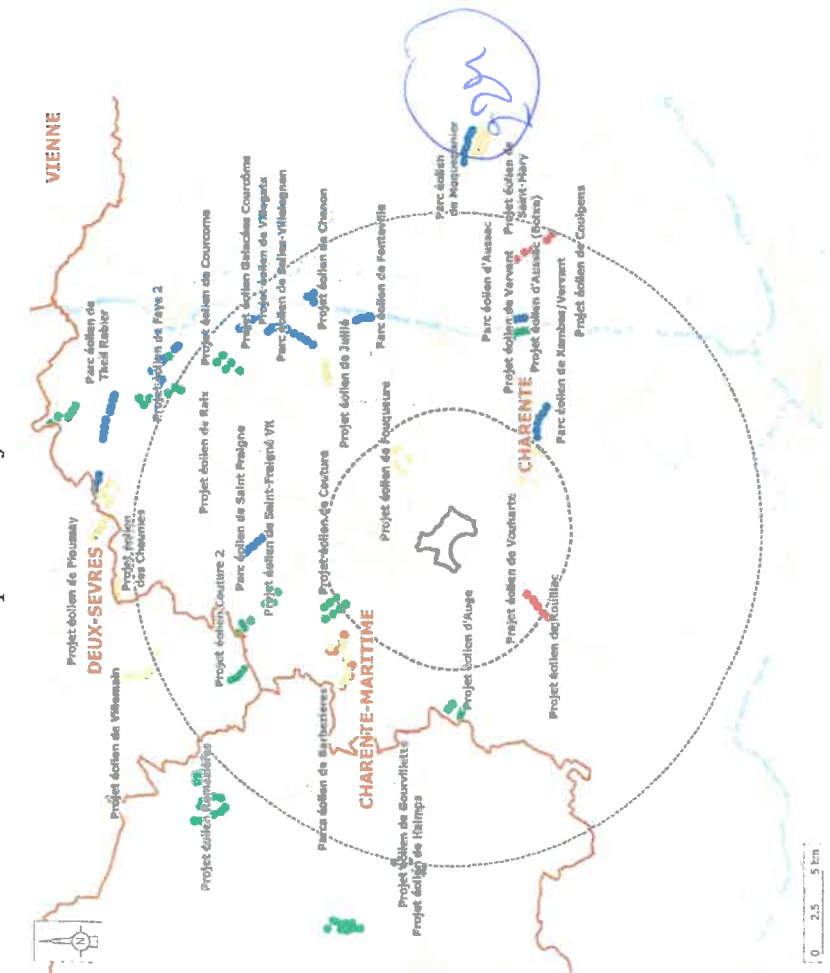


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : ROUFFIGNAC Yves

Code postal : 16170 Ville : Marcillac

Adresse mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

M

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

- ** La **dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.
- ** La **mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...
- ** **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)
- ** L'**atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification
- ** Le **non respect de l'opposition de la population et des élus**
- ** La **dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)
- ** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** :

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 05/10/2022

Signature.....

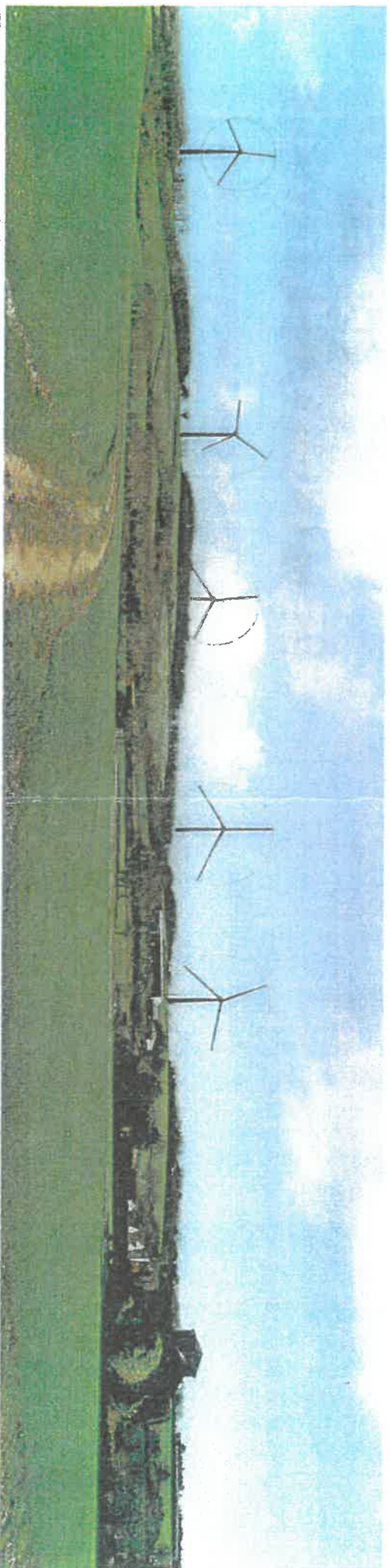


Illustration 1 : Visibilité : impact visuel fort

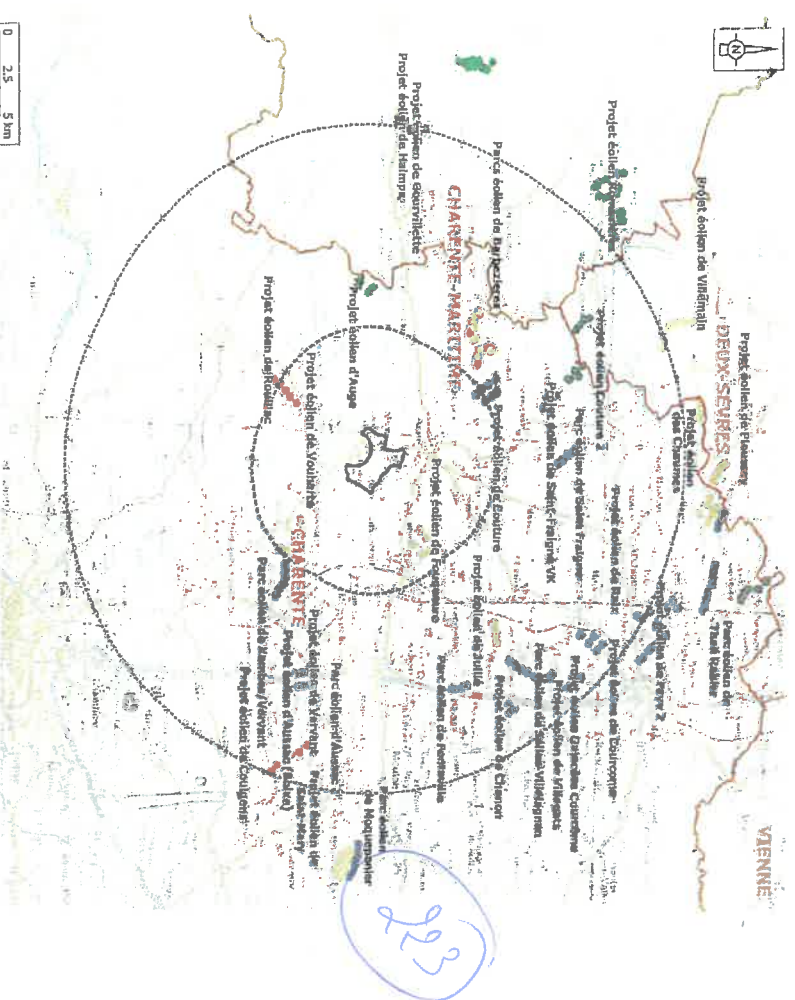


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **DAVIER Patrick et Hélène**

Code postal : **16100** Ville : **FRZE 16100**

Adresse mail : **adam.16100@yahoo.fr**

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

✓ **** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

✓ **** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues). Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

✓ **** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

✓ **** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

✓ **** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

✓ **** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

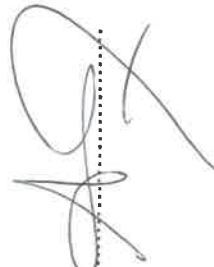
✓ **** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville

Date..30.09.2023

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

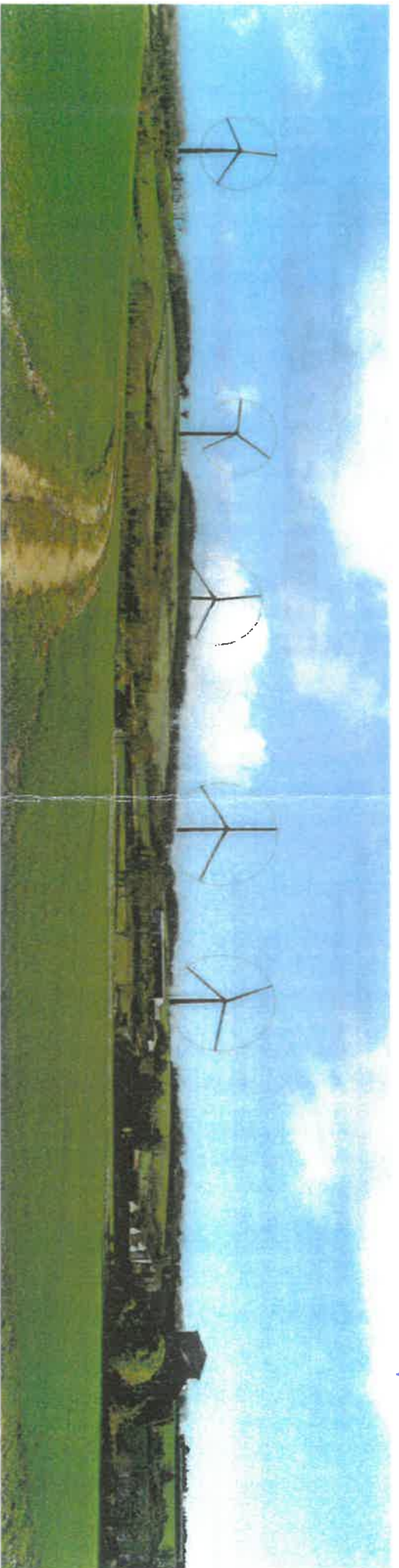
---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

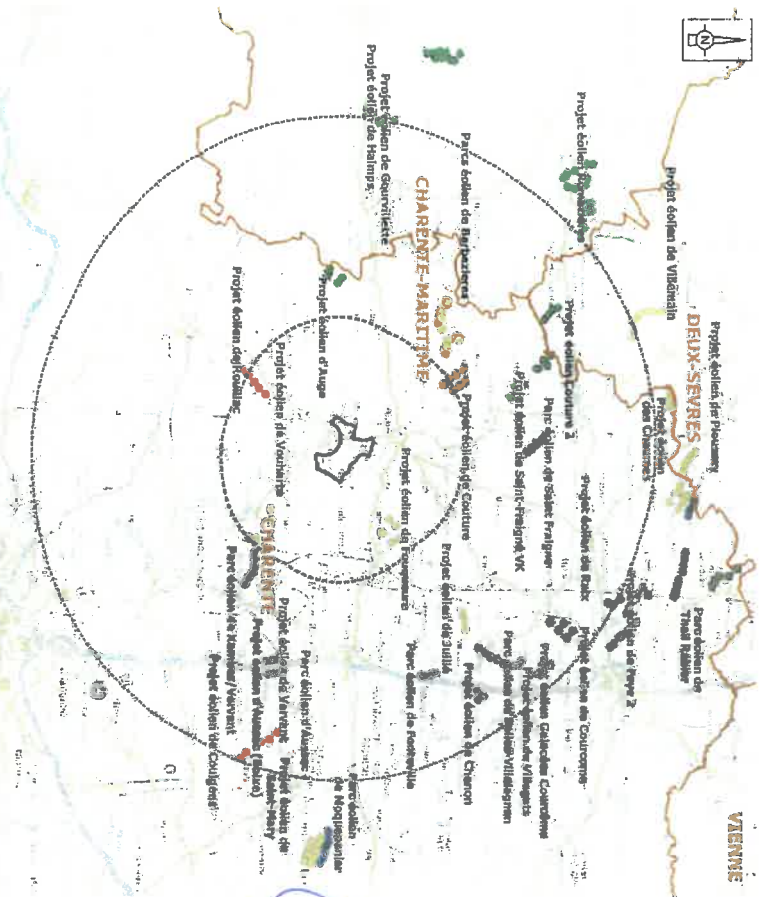
---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



M

Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort



221

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : PIGIER ANY

Code postal : 16140 Ville : MARILLIAC - LANVILLE

Adresse mail : amy.pigier@hotmail.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcilliac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcilliac

M

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

- ** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.
- ** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...
- ** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)
- ** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des cliivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres : *l'énergie éolienne est une énergie intermittente tout le monde sait (Voi l'Allemagne) inefficace. Les éoliennes profitent à des entreprises en mal de travail, des propriétaires de terrains qui sont installés les éoliennes qui percent des rentes. Tout ceci est légitime mais sûrement pas en avenir pour Marcillac-Lanville*

Fait à Marcillac-Lanville
 Date: *06/10/23*
 Signature: *[Signature]*
Carvenk
Carvenk animal est dans ce cas hors sujet

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

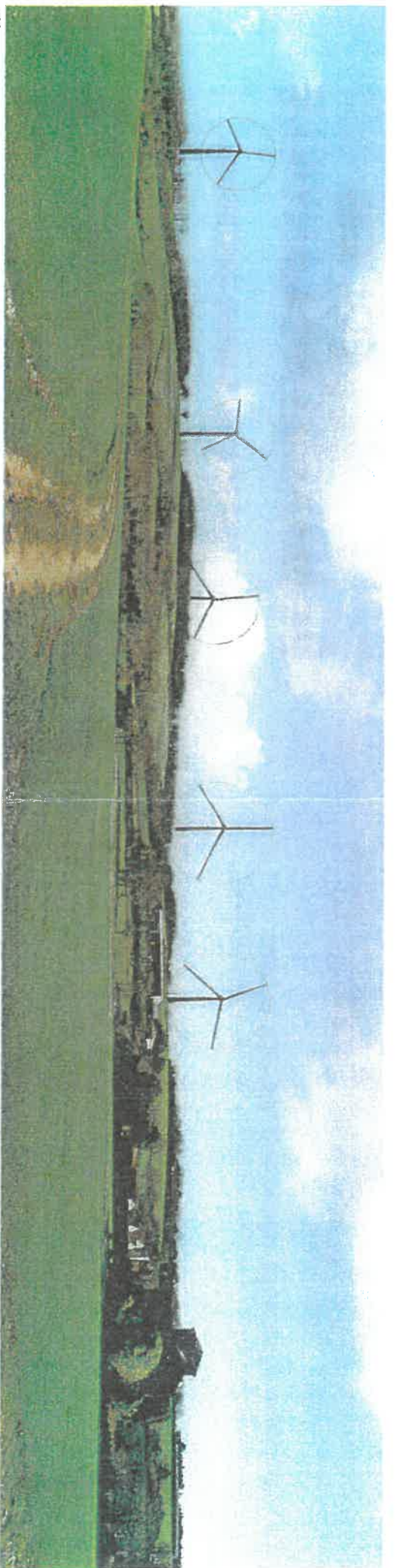


Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

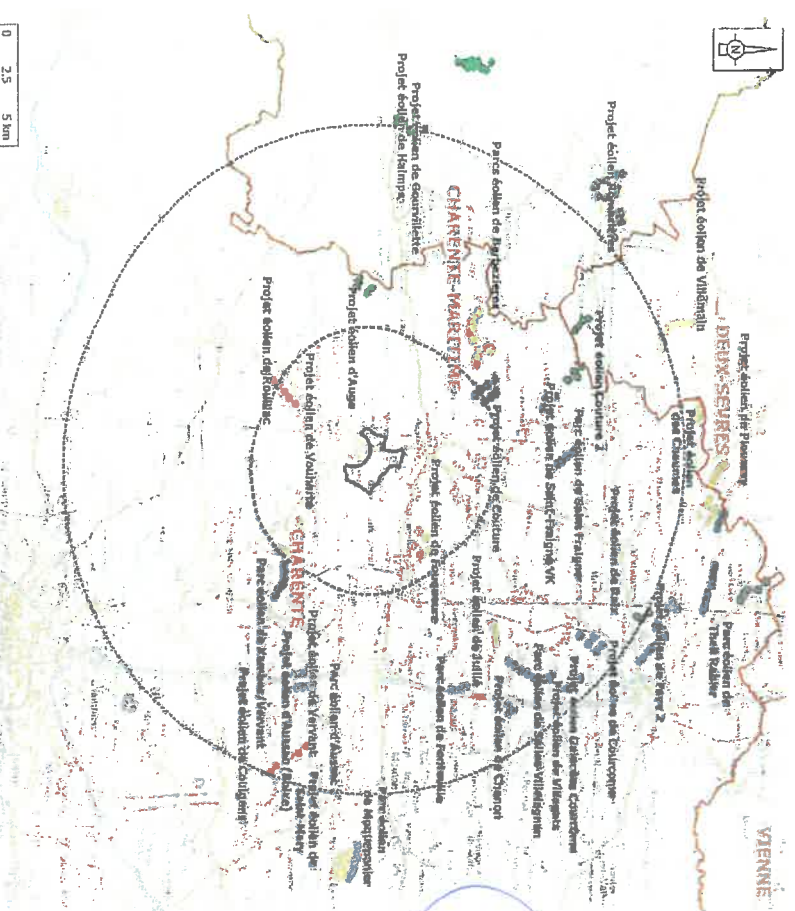


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçilliac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **DURAND** **Arnaud** **DIVERT** **Christine**

Code postal : **16140** Ville : **MARÇILLIAC-LANVILLE**

Adresse mail : **christine.divert@orange.com**

Je suis contre le projet éolien de Marçilliac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

~~**~~ **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

~~**~~ **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

~~**~~ **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

~~**~~ **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

~~**~~ **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

~~**~~ **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

~~**~~ **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

~~**~~ **Autres** : *puces... et... et... très... dangereux*

~~**~~ *des parcelles invendables pour les agriculteurs et leurs retraités c'est un piège.*

Fait à Marcillac-Lanville
Date *18.09.2023*

Signature.....

C. Cothelinant
of the region

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

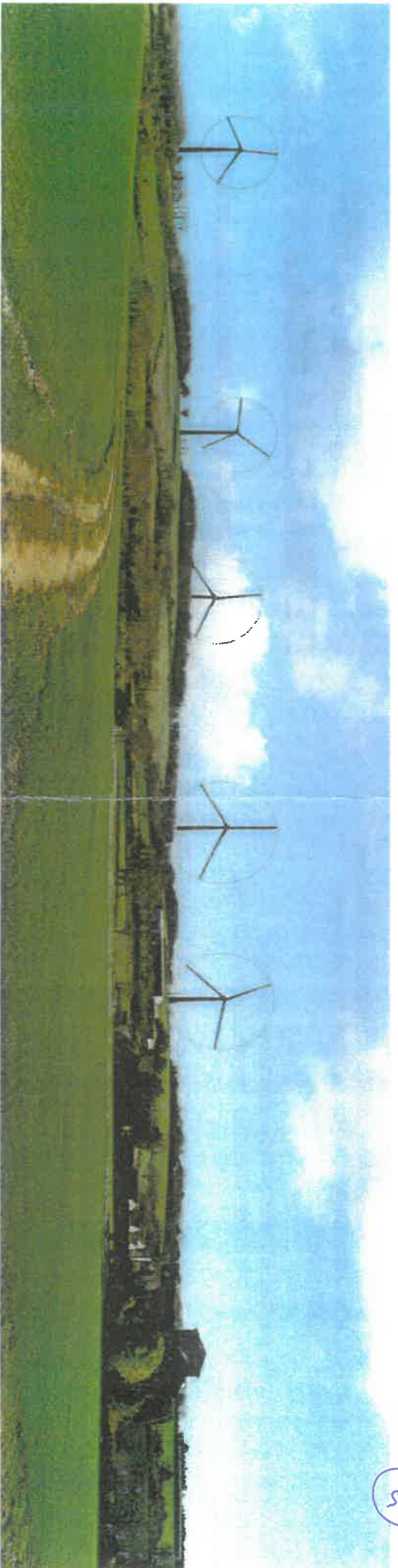


Illustration 1 : Visibilité : impact visuel fort

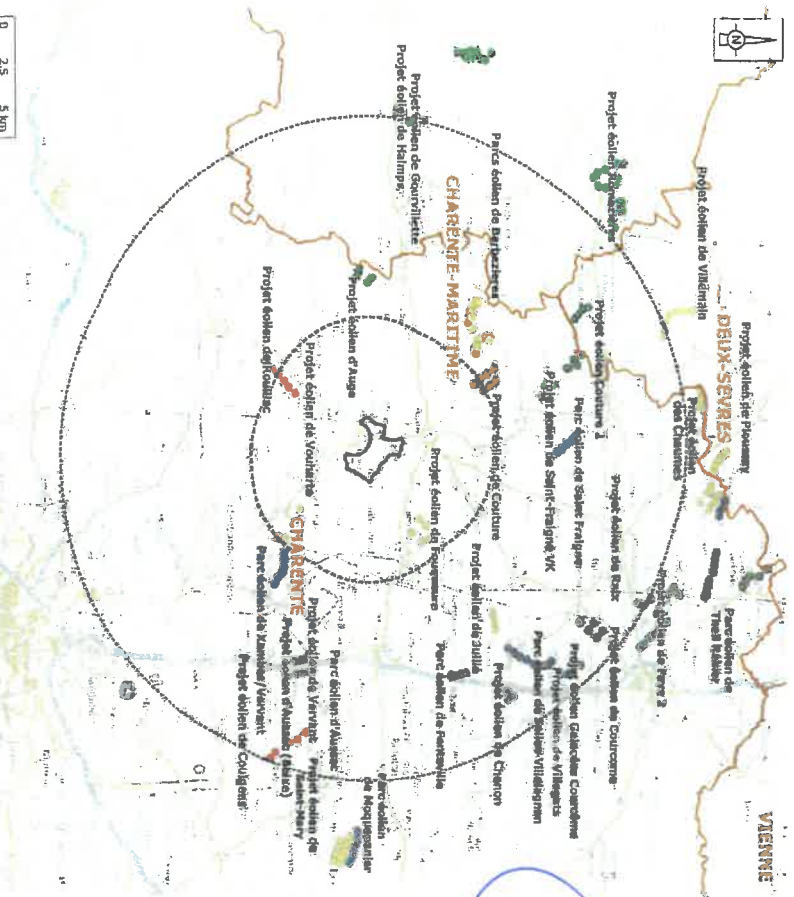


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **CATHÉLINAUD GUYOT CLAUDINE**

Code postal : **76740** Ville : **MARÇILLAC LANVILLE**

Adresse mail : **6 Rue des fruits du Château Trièze 71**

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

Autres

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date 18.09.2023

Signature.....

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville
Date M. 10/9/2013

Signature.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

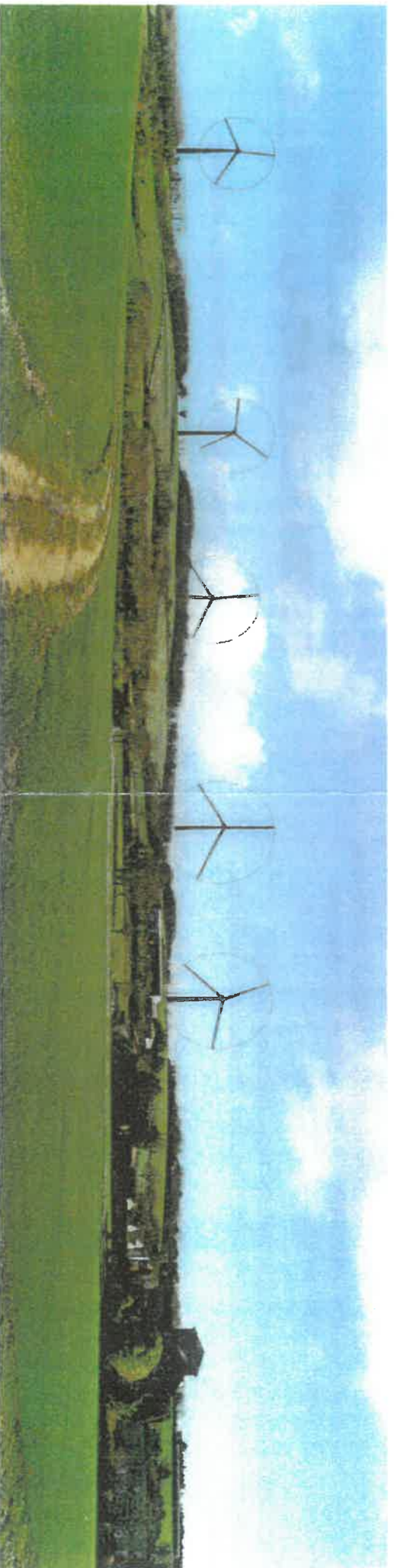


Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

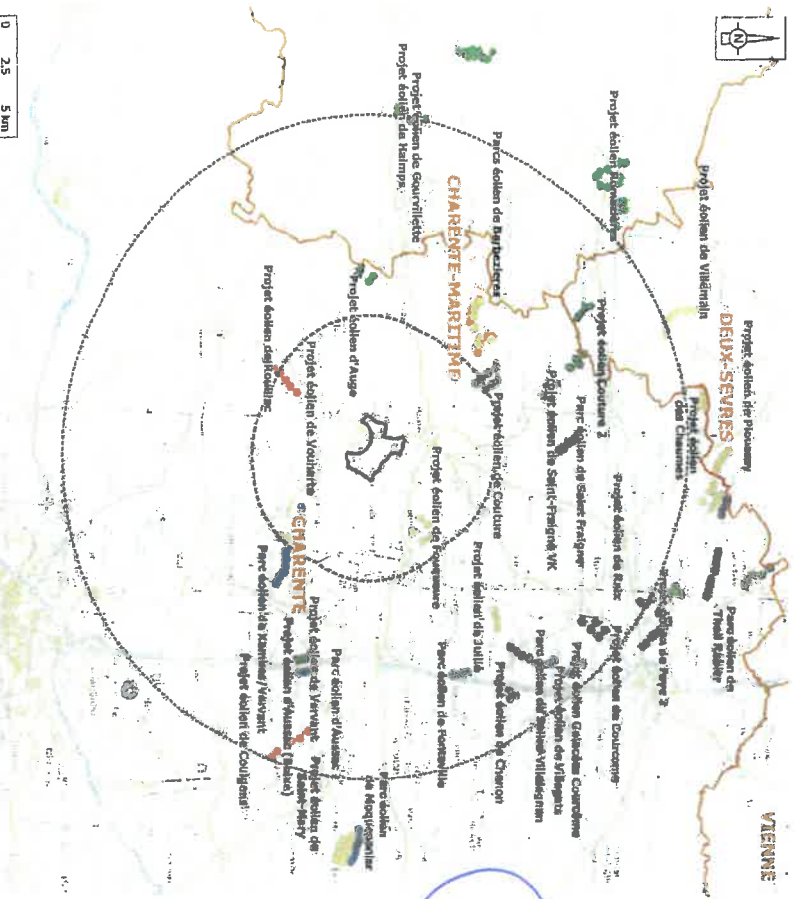


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **BISA GA ERIC**

Code postal : **16140** Ville : **MARÇILLAC-LANVILLE**

Adresse mail : **E.BISA GA@laposte.net**

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...**

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...**

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

A l'heure où nous sommes sensés poursuivre
** Autres : toutes les formes de pollution.....
notéons ce plateau du Nord. L'absence d'une pollution
versuelle aux incidences multiples!
notéons sa forme même ni elle doit être de passage
tout comme nous le sommes!
Saurons plutôt une "Belle" de nature surpompant
la Charente, le Prieuré de Marcillac, le théâtre du Bourbanch
Fait à Marcillac-Lanville les bois et le pays alentours!
Date: le 18 septembre 2013 Signature: [Signature]
NDN à l'implantation de ces éoliennes supplémentaires!!

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

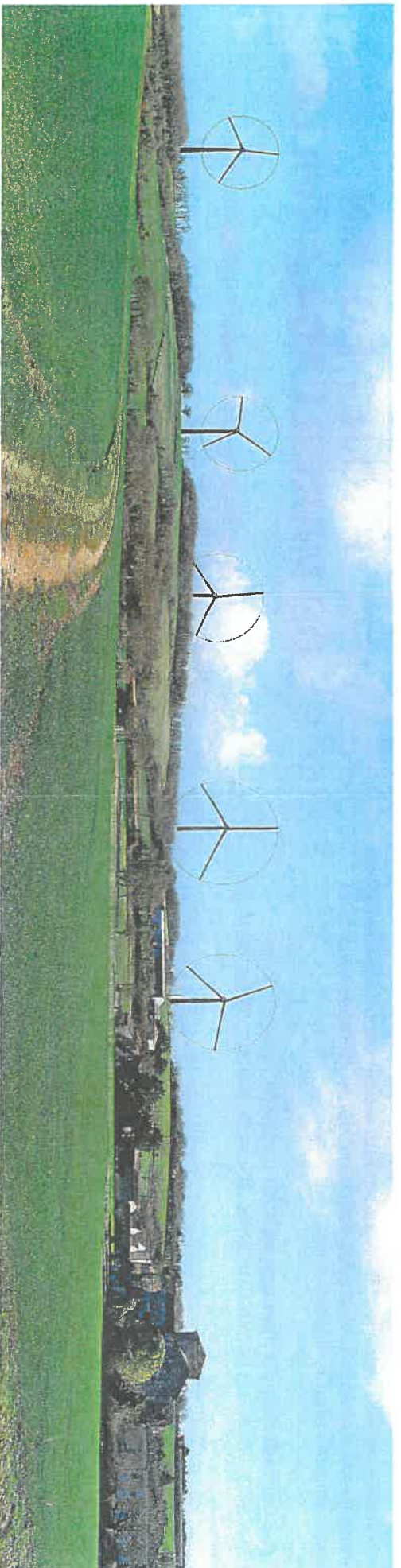


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort



Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **GRANDDAUD Nadégarre**

Code postal : **16140** Ville : **AIGRE - VILLENIÉSUS**

Adresse mail : **madg@grandjeanvillages.fr**

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude



...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 18/09/2012 Signature

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

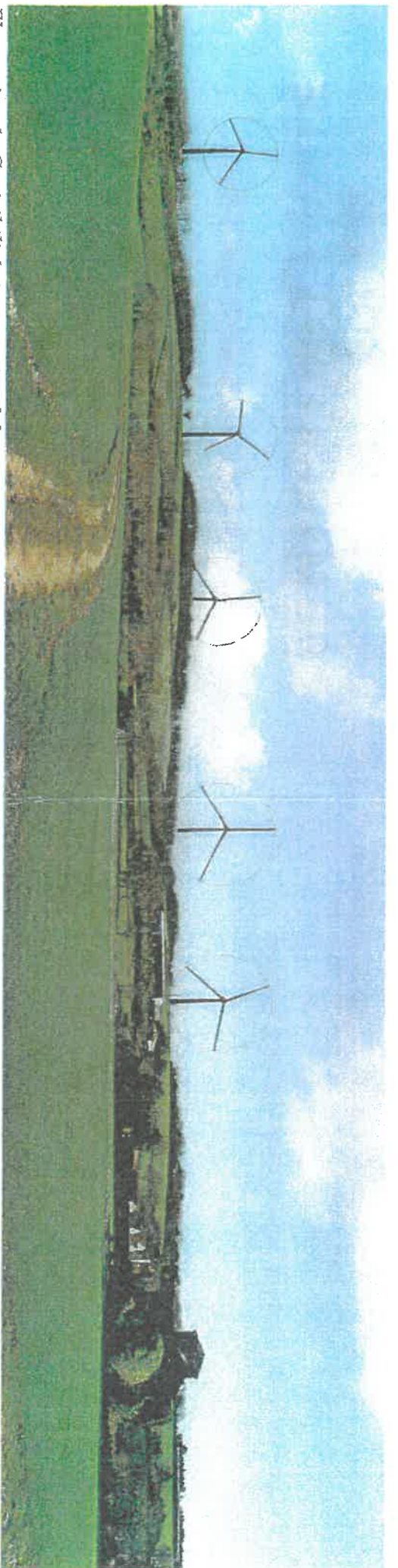


Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort



Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcelliac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : THÉRY Barbion

Code postal : 16140 Ville : Marcelliac - Lanville

Adresse mail : Therybarbion16@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcelliac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

X **** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :** vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

X **** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milian royal, outarde...

X **** Les effets nocifs sur la santé des riverains :** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

X **** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

X **** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

X **** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.**

**** Autres :**

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 10/09/2009

Signature



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : BOUQUINON STACQUEUS
 Code postal : 16100 Ville : MONS
 Adresse mail : 195 RUE JE DA CILLOENF

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
 (cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

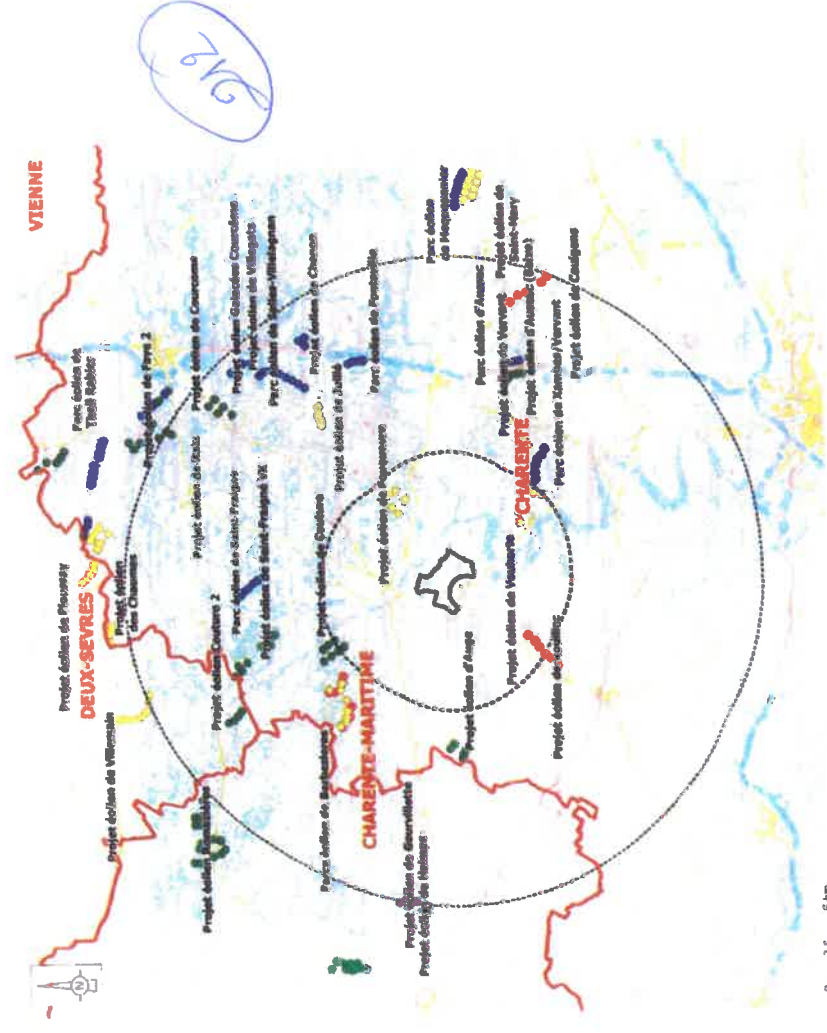


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département:

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, accouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :.....

la direction des intentions 5/11/11
A qui profite le plus les projets ?

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date... 18/09/13

Signature.....

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au grilage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :** Une dépense inutile pour les citoyens de chercher à un endroit où les sites et pas la nature de terrains adaptés.

Fait à Marçilliac-Lanville

Date...15...09...23 .Signature.....

PROJET EOILIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

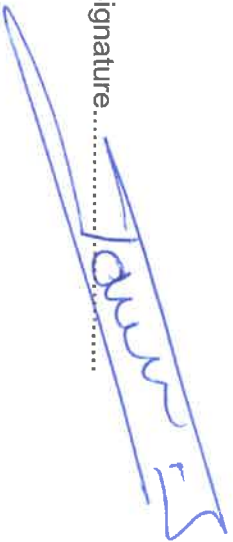
La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

Fait à Marçilliac-Lanville
Date: 9/9/23

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre; Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

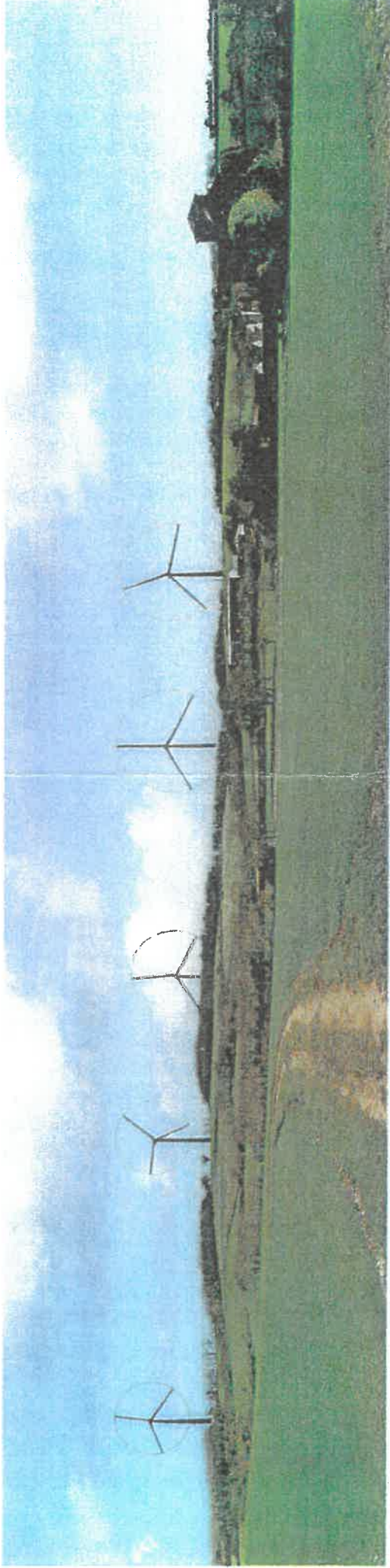


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

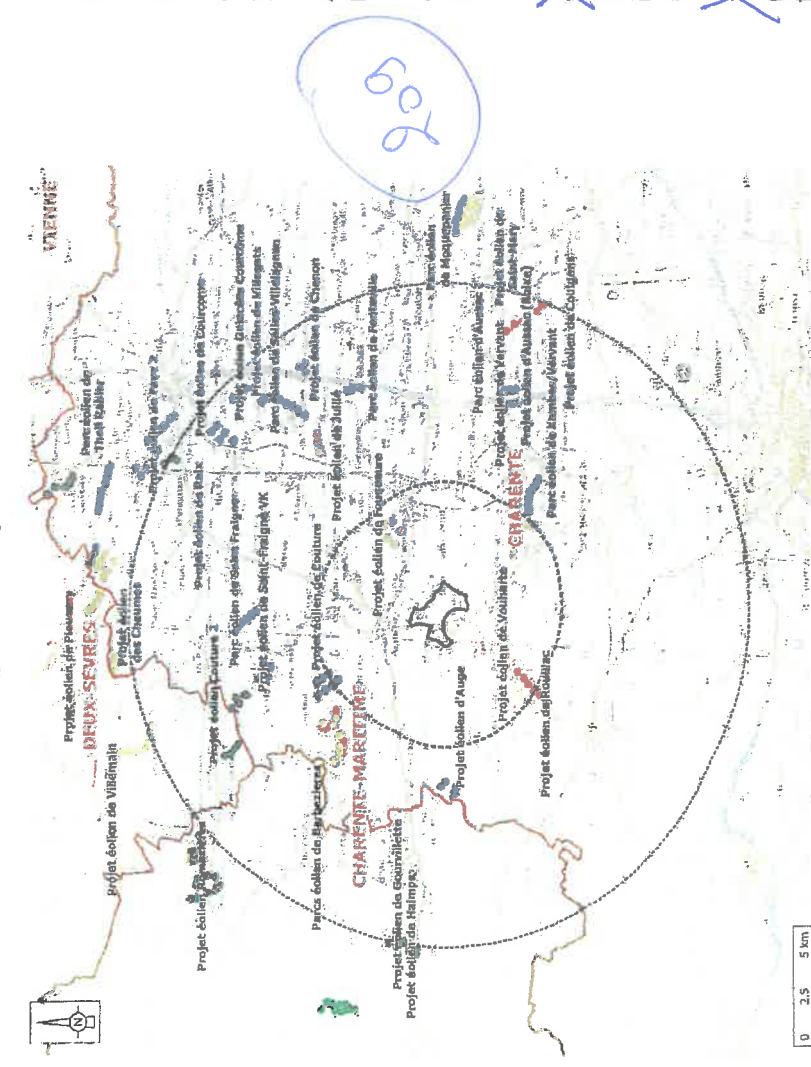


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom **TAUDET Jean Marie et Céline**

Code postal: **16140** Ville: **MARCIILLAC**

Adresse mail **Jesuu.marie.maudel@orange.fr**

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

... Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

X La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

X La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

X Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

X L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

X Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

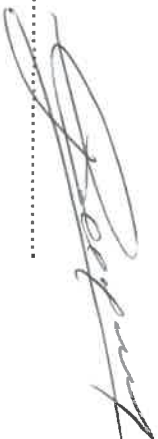
X La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

X Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marçilliac-Lanville
Date...*13/09/23*

Signature.....

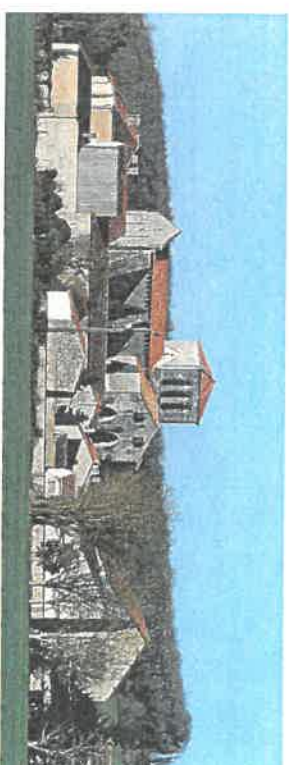


PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

X* **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

X** **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

X** **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

X** **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

X** **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

X** **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

X** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 09.09.2013

Signature.....

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L. L. L.', written over a dotted line.

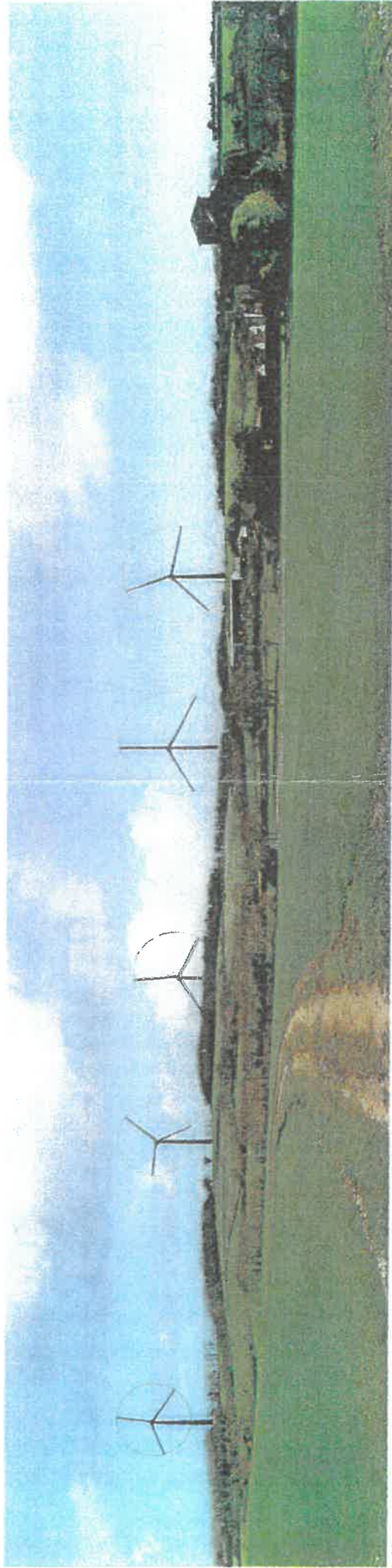


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort



0 2,5 5 km

Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *THAÏN.AUG Sébastien*

Code postal : *16120* Ville : *Verdille*

Adresse mail : *Stephane.Kaimaud@orange.fr*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...)

... Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

X** **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

X** **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisement favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

X** **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

X** **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

X** **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

X** **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

X** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date *9 septembre 2023* Signature.....

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Boute', written over a dotted line.

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...)

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres Xbtan... es... négatif**

*Grilles / parler mon bso de grilles /
béton en grande quantité -- élé)
X bilan financier en Rouverne
Ker discutable (rap pour B
promoteurs)*

Fait à Marçilliac-Lanville

Date.....

30/09/23

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre....

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur X Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

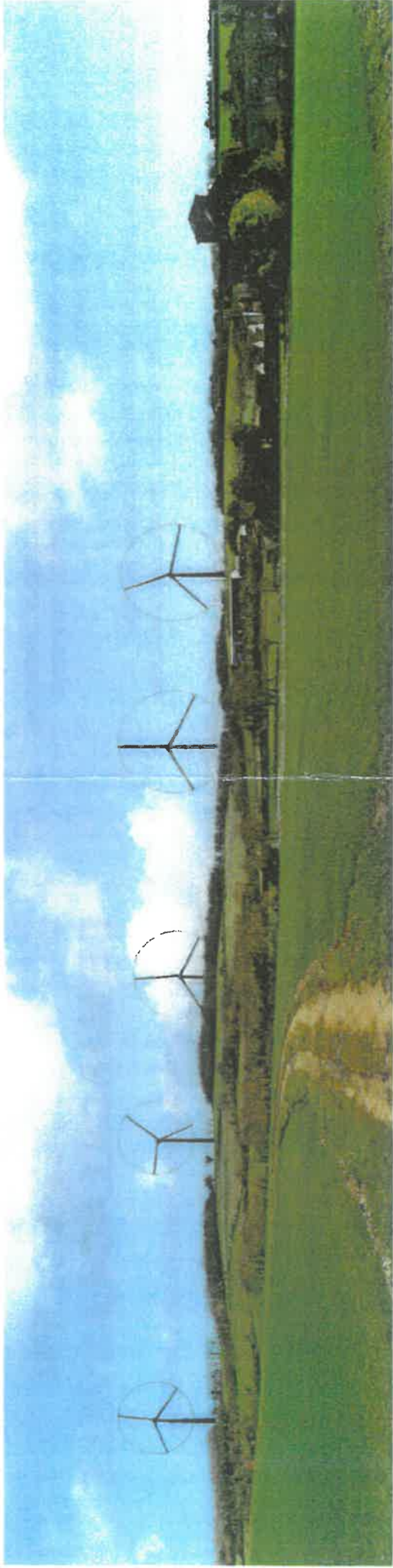


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

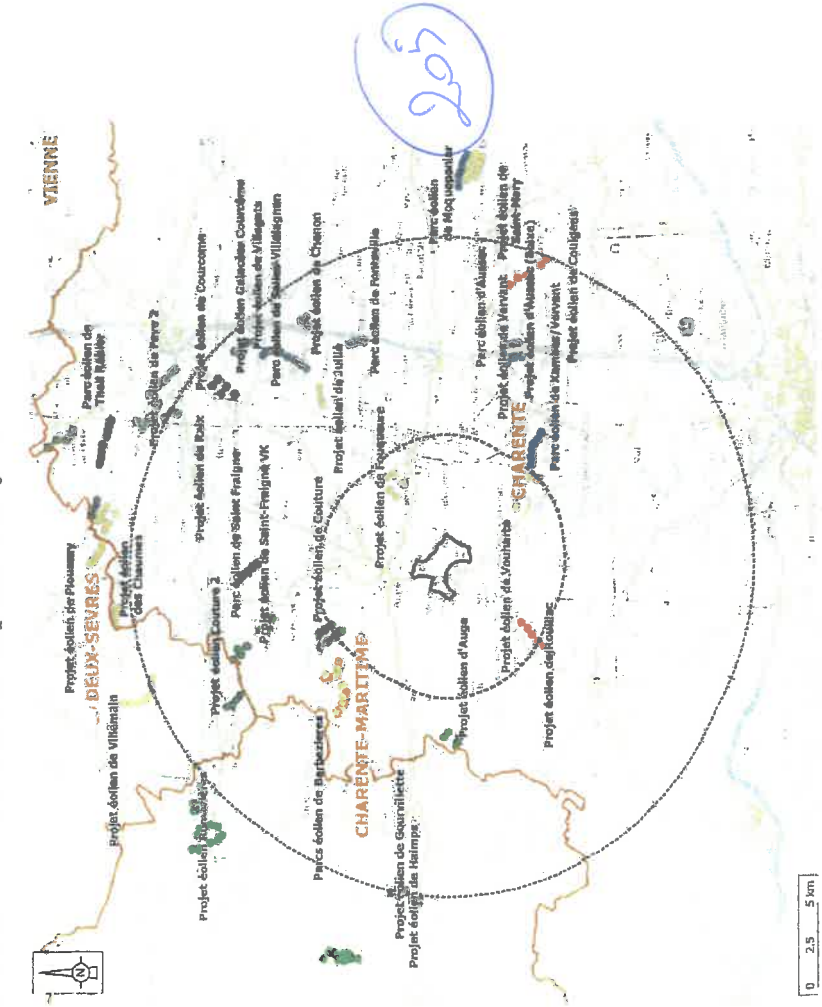


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *P I G I E R B e r n a r d*

Code postal : *16110* Ville : *Marcillac-Lanville*

Adresse mail : *bigien.bernard@free.fr*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

*Il y a toujours un cours de moral
Barrette. N'y a-t-elle pas de bout aux Landes ?*

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

✗ **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

✗ **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boissements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

✗ **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

✗ **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

✗ **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

✗ **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

✗ **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

✗ **Autres** : *Le prix du département n'est pas entièrement pris en charge par les constructeurs, Qui paie? Le note est placé à km de profondeur seulement*

Fait à Marçillac-Lanville

Date: *30/09/2013* Signature: 

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« *Monsieur x Madame Y...* à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet *Abowind...* pour les raisons suivantes:.... »
Rendez-vous à la mairie de Marçillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

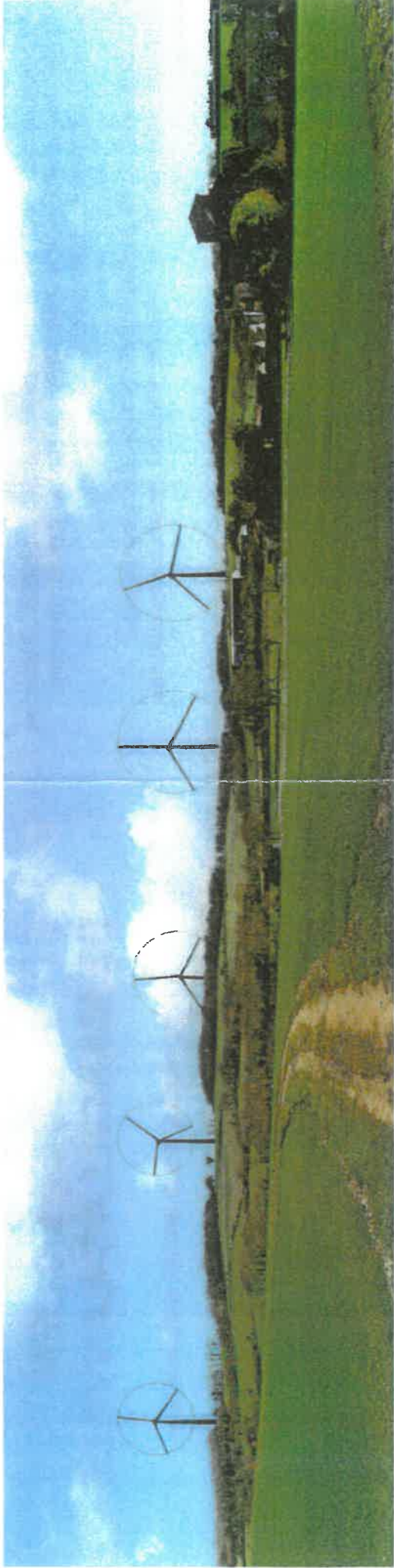


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *PIGIER LUITGARD*

Code postal : *16140* Ville : *MARCELLAC-LANVILLE*

Adresse mail : *Luitgard.laport@laporte-met*

Je suis contre le projet éolien de Marcellac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

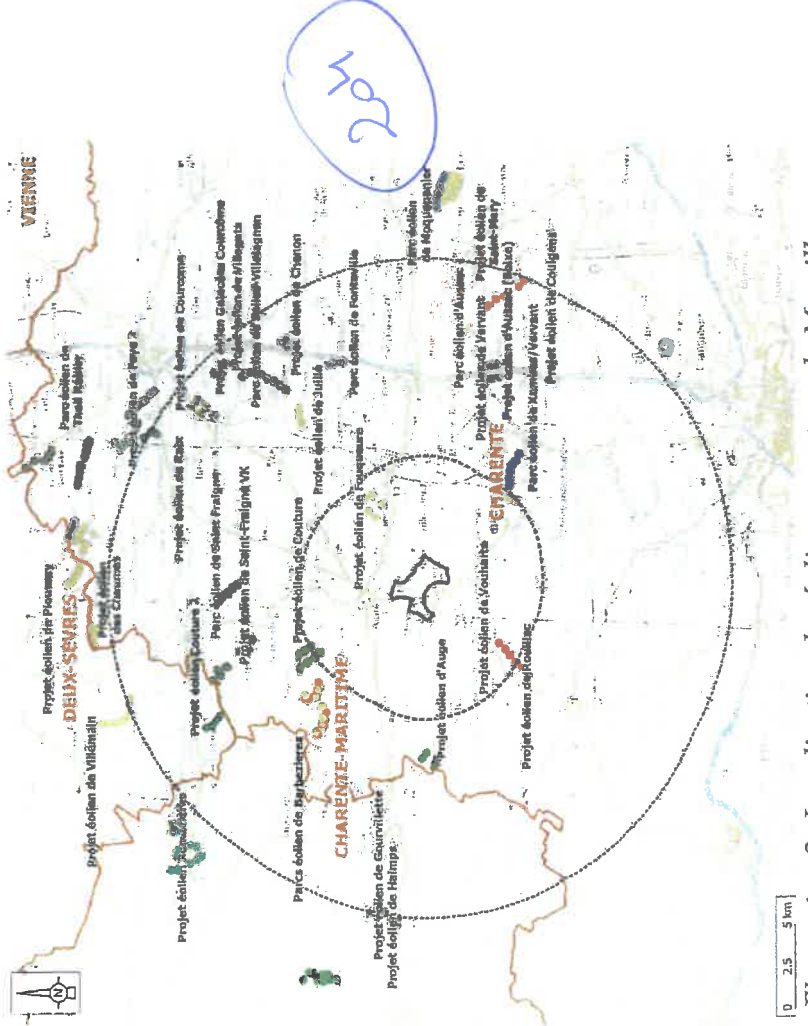


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcellac

⊗ Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

⊗ La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

⊗ La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

⊗ Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

⊗ L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

⊗ Le non respect de l'opposition de la population et des élus

⊗ La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

⊗ Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

⊗ Autres : *J'en veux pas*.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame Y.. à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date... *21 sep 2023*

Signature

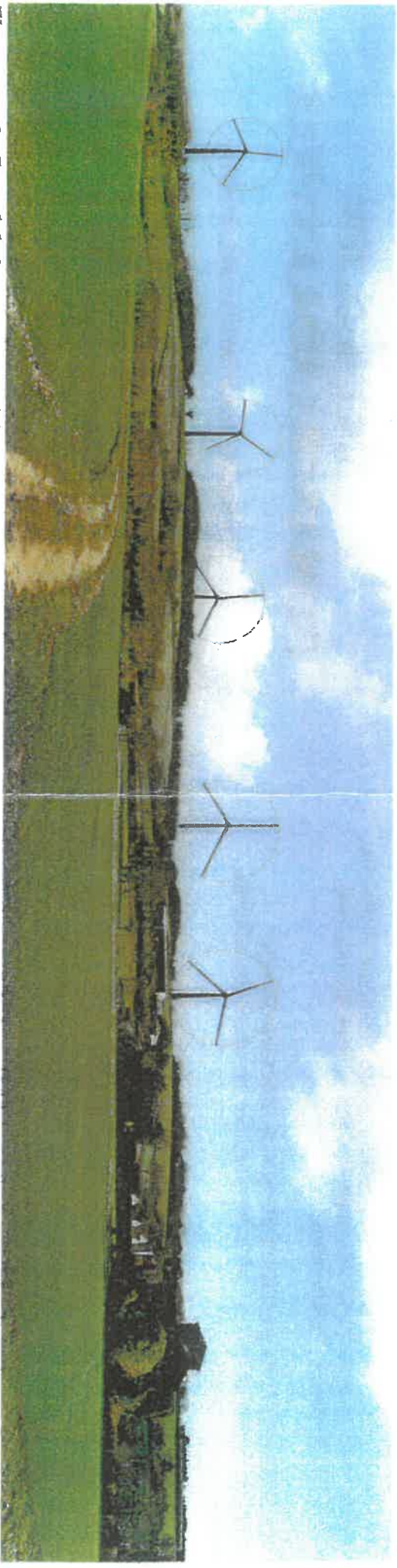
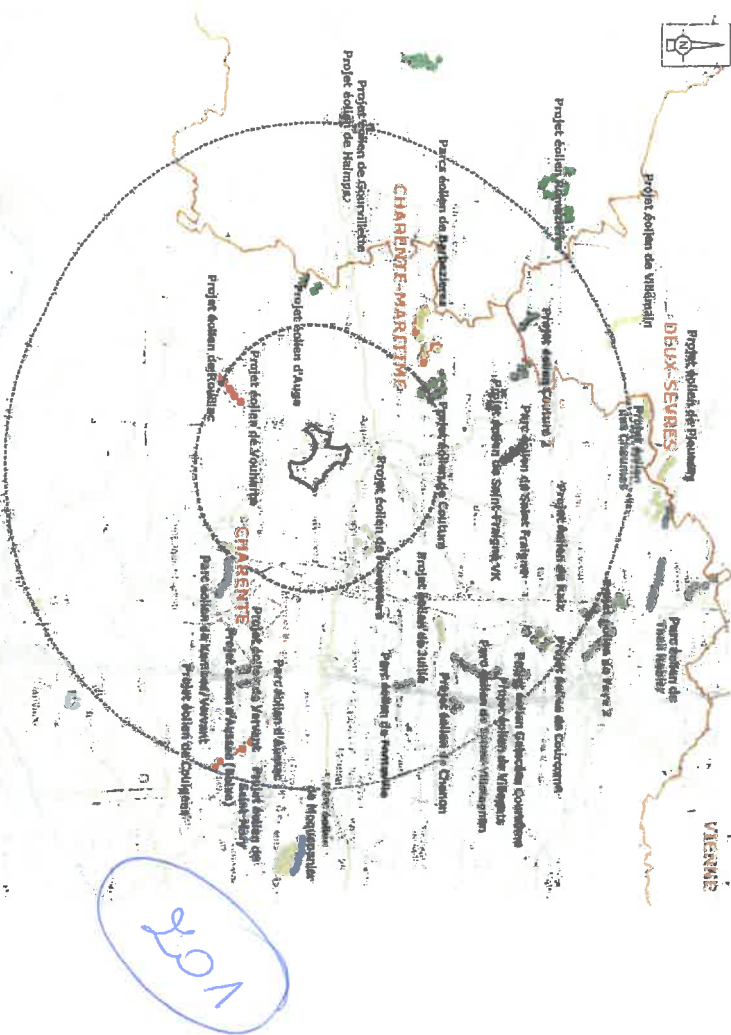


Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort



Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : CHOVET Julien

Code postal : 16140 ville : Marcellac Lanville

Adresse mail : SMR.SULIENCHOVET@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...)

Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**Autres : Je n'en veux pas.....

Fait à Marcillac-Lanville

Date 1/09/2023

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre....

En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

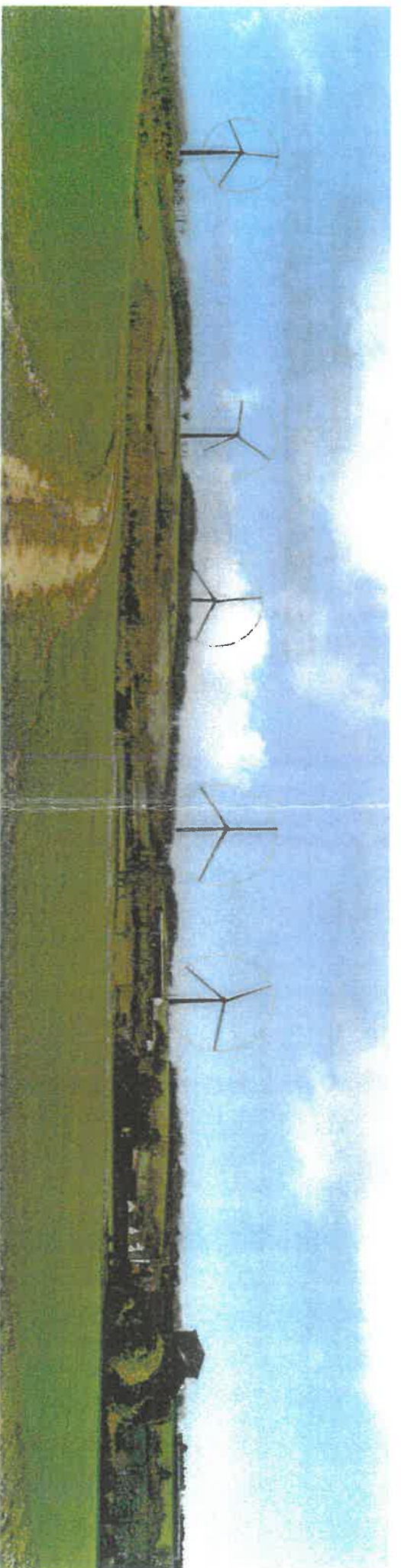


Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort



Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : Colombe Laurine

Code postal : 16140 ville : AIZET

Adresse mail : colombe.laurine@hdmmail.fr

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

... Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

Maison 2 eme
** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues). Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

Maison 3 eme
** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres : *Saisissant... pour le dossier des rando éoliennes dans les environs, ce projet me dérange.*

Fait à Marcillac-Lanville

Date... 27.09.23

Signature.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m x 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

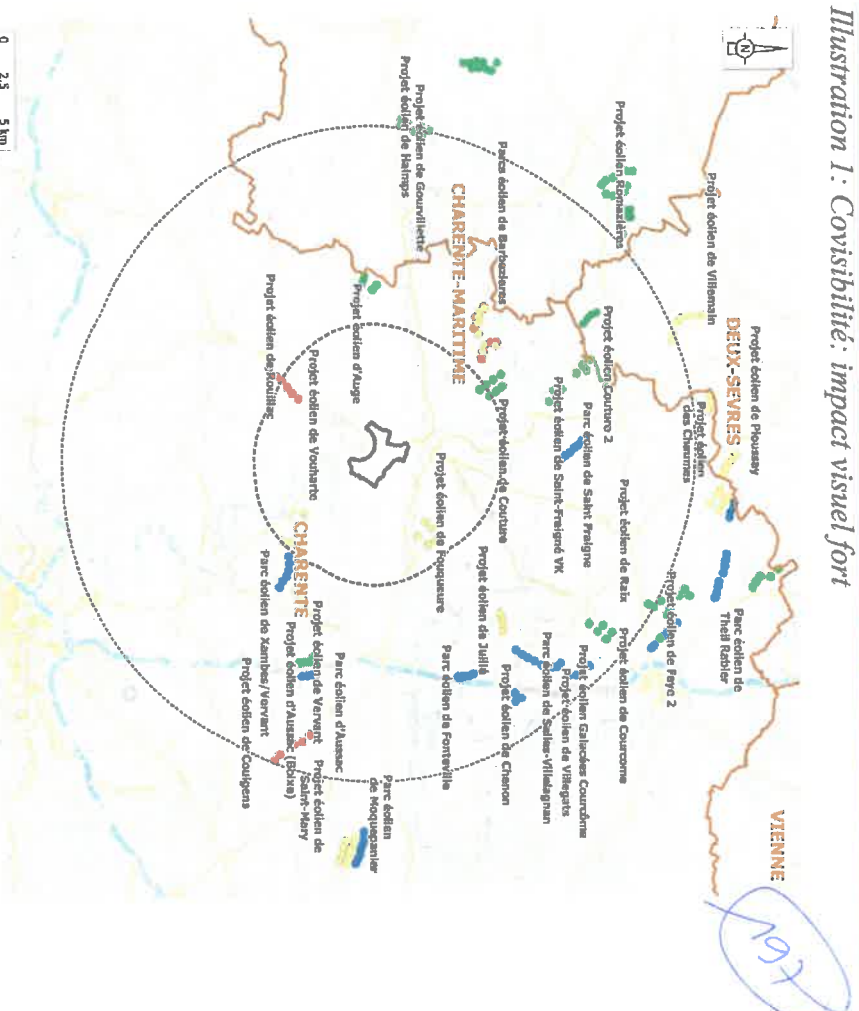


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : CORIDAN Nicole

Code postal : 16000 Ville : Angoulême

Adresse mail : michèle.coridan@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)
 2 étoiles

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres : *Marcillac...est...peu...exposée au vent...mais beaucoup au soleil. Préconisons le solaire plutôt que l'éolien -*

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

—En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

—Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

—Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date *29/09/23* Signature.....



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort



Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marçilliac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant peut apporter sa contribution

Nom, Prénom : Gouey ANNIE et Di Ben...

Code postal : 16140 ville : Marçilliac Lanville

Adresse mail : Mme MEMPHAS

Je suis contre le projet éolien de Marçilliac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...)

... Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville
Date 20-09-2023 . Signature... 

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m x 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prêtre, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je s'oppose contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire enquêteur les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **BURISAL RICHARD et Sarah**

Code postal : **16140** Ville : **La Chapelle**

Adresse : **BURISALS @ GHAIL.COM**
 mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcellac-Lanville pour les raisons suivantes :
 (cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude : ...

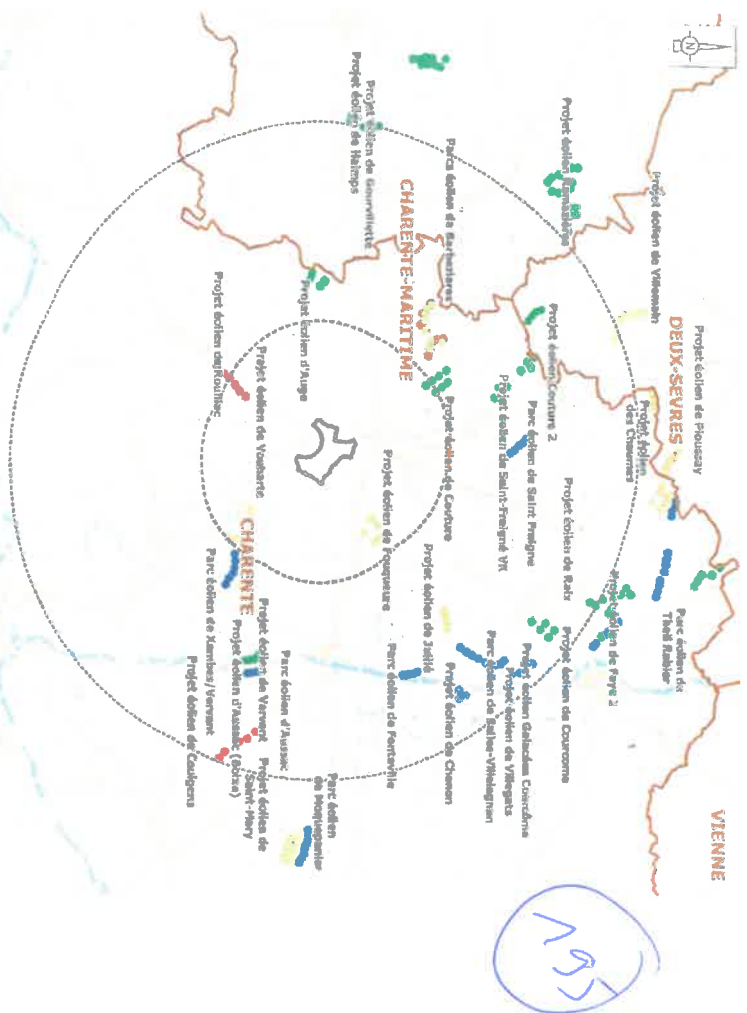


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcellac

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)


** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 20/9/23

.Signature



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire-ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

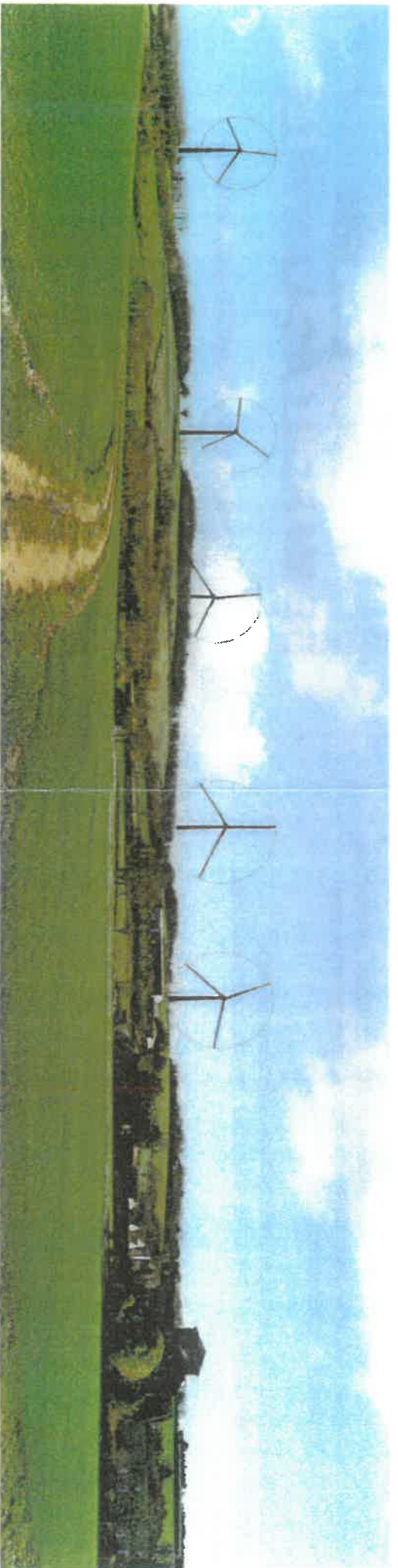


Illustration 1 : Covoisibilité : impact visuel fort

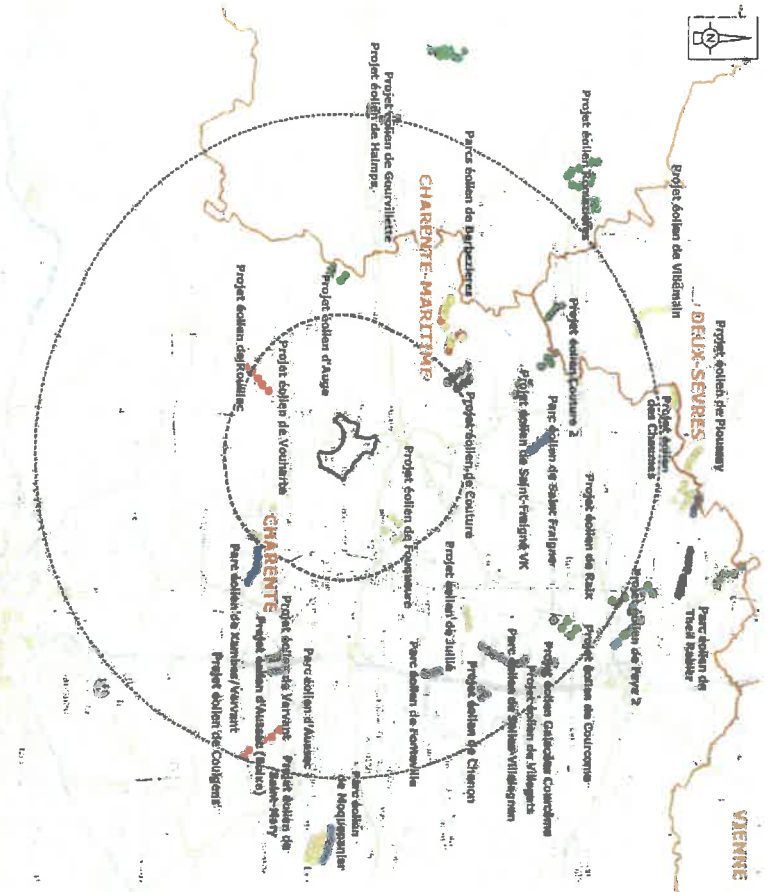


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçilliac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : SAUNDERS DAWN / NIBEC

Code postal : 16140 Ville : MARCILLAC LANVILLE

Adresse mail : 35 RUE TAILLEFER

Je suis contre le projet éolien de Marçilliac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covoisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (146 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La **dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La **mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les **effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'**atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

** Le **non respect de l'opposition de la population et des élus**

** La **dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les **projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date 24/09/2023

.Signature.....

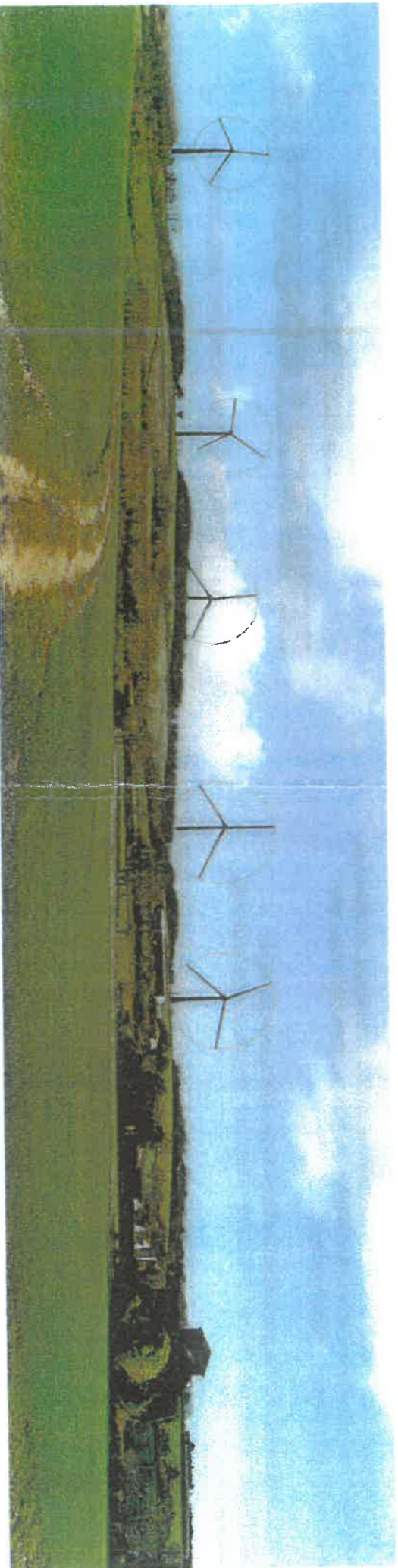
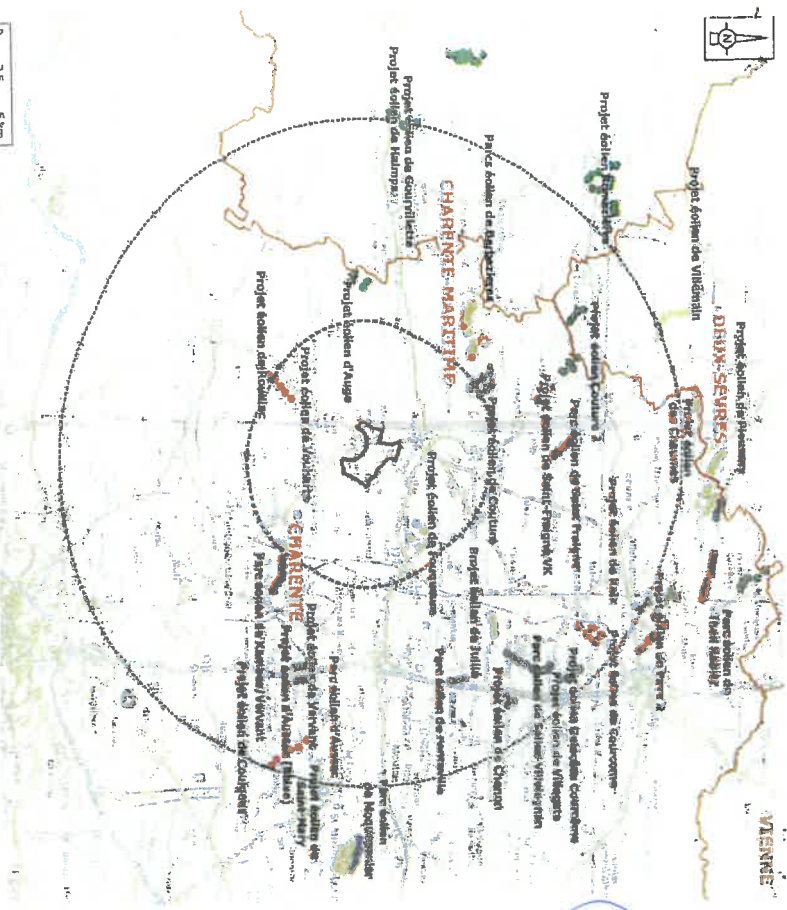


Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort



783

Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : MARCIACQ Séguine

Code postal : 16240 Ville : MARCIAC - LANVILLE

Adresse mail : thierry.seguine@wanadoo.fr

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

de 05/10/2023

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

✓ ** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

✓ ** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

✓ ** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

✓ ** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 16/09/23

Signature: 

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

—En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur... Je
contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour remettre
votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

—Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire
les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

—Ou par mail sur le site : prof-eolien-marcillac-lanville@charente.nat.fr

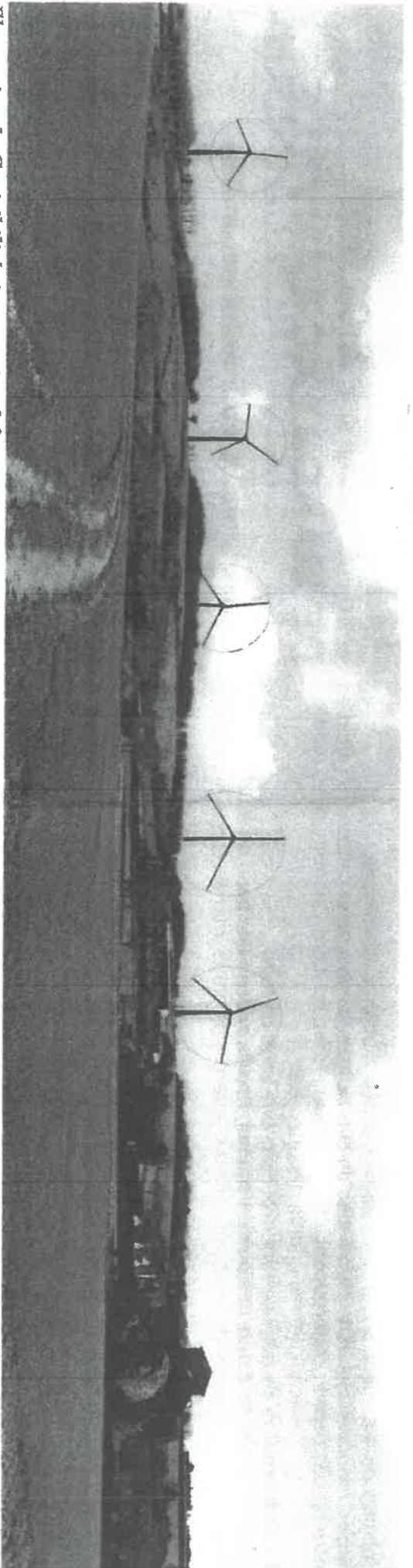


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

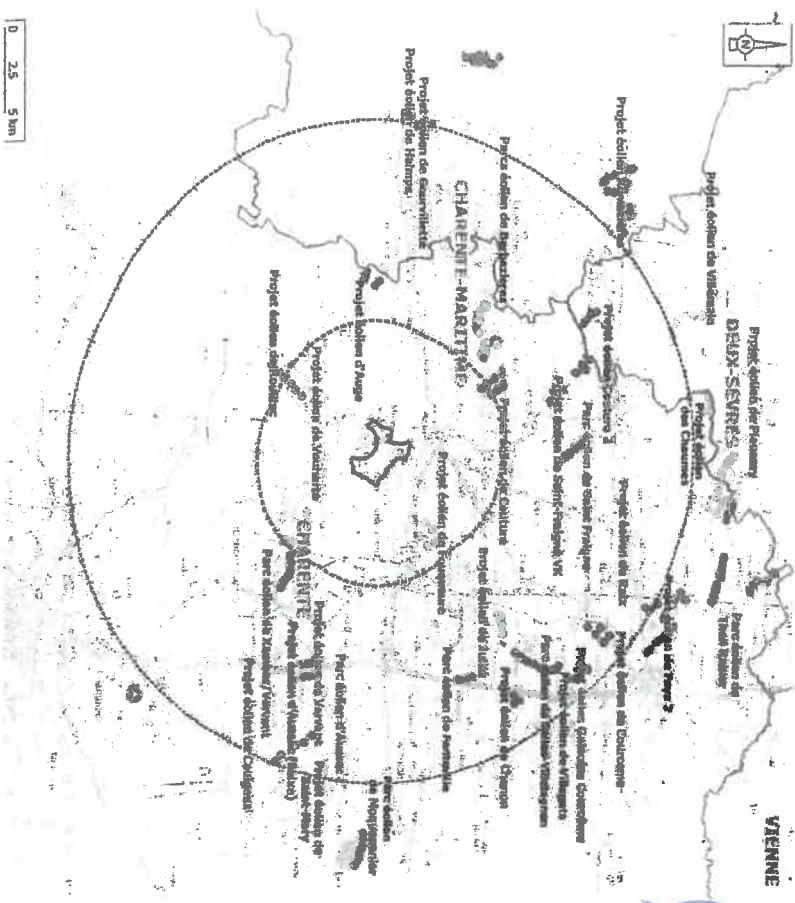


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **MASSEY GORDON**

Code postal : **16140** Ville : **Marçillac-Lanville**

Adresse mail : **treemassey@gyahoo.com**

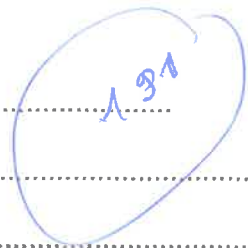
Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les états)

✓** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

✓** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées; 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : PETIT Jean
Code postal : 16600 Ville : MORVAC
Adresse mail : jeanpetit13@orange.fr



Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
... Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :** atteinte à l'environnement

la zone d'implantation se superpose sur un site remarquable, à savoir, sur l'aire de nidification de l'outarde canepetière qui s'étend de la plaine et d'Ambèsac à la colline de Marcillac-

Fait à Marcillac-Lanville

Date.....

.Signature.....

15/10/2023

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : PETIT DURUISSEAU YRENE

Code postal : 16140 Ville : MARCELLAC-LANVILLE

Adresse mail : yrene.duruisseau@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :** La région a déjà été défigurée par la ligne LGV et une véritable saignée dans la nature du Bitou, alors pourquoi ne pas profiter des dégâts déjà occasionnés pour implanter les éoliennes le long de cette ligne.

Fait à Marcillac-Lanville

Date 12/10/23

Signature 

190

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.**

**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 18/10/2023

Signature.....



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort



Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : BRUN DANY

Code postal : 16140 ville : VILLESESUS

Adresse
mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

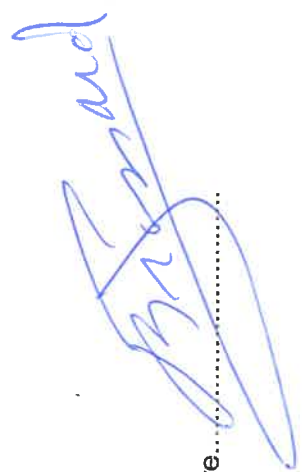
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

- La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.
- La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...
- Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)
- L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**
- Le non respect de l'opposition de la population et des élus**
- La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)
- Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville

Date...19/10/2023...Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes...* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

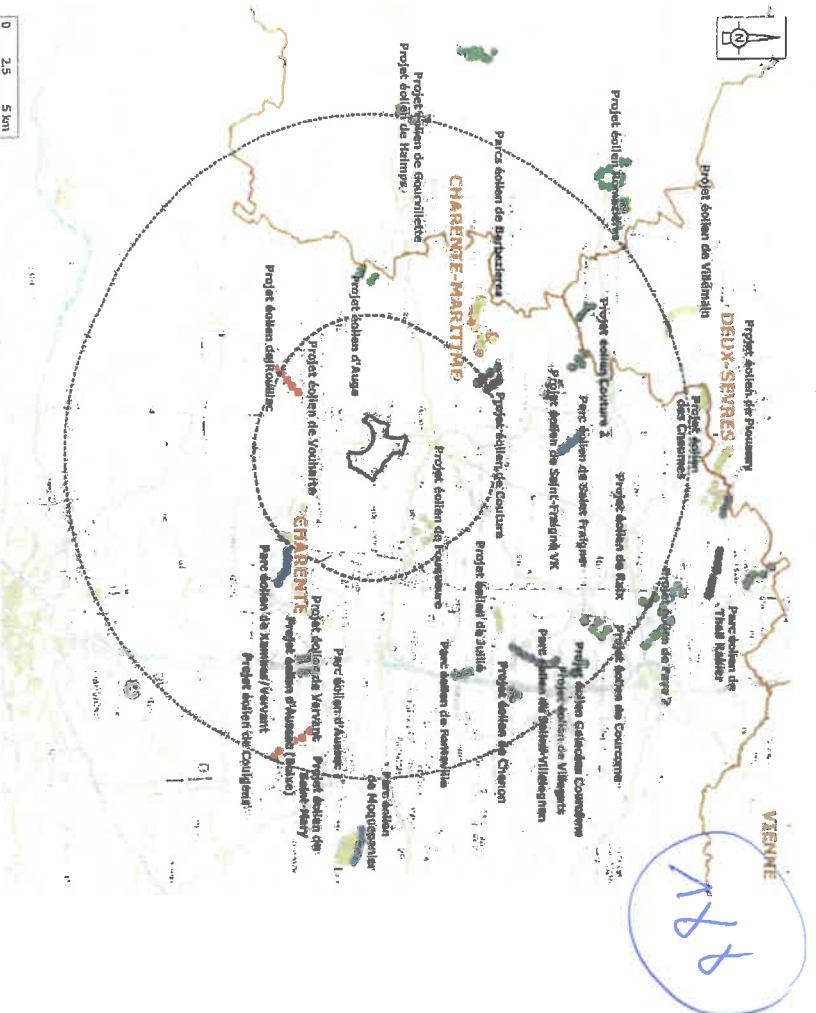


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçilliac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **BROSSARD Jean Paul**

Code postal : **16140** Ville : **Marçilliac Lanville**

Adresse mail :

Je suis contre le projet éolien de Marçilliac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

Nom, Prénom : Monsieur Philippe BARDOU La Talonnière 14 rue des roses trémières

Code postal :16140 Ville :FOUQUEURE

Adresse mail : philippe.latalonniere@orange.fr

107

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré, église de Mons, site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :**proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :** non respect du patrimoine historique roman , reconnu dans la France entière par les facultés de l'histoire de l'Art

NON RESPECT DU SITE ARCHEOLOGIQUE GALLO-ROMAIN DES BOUCHAUDS

Fait à Marcillac-Lanville

Date.16/10/23. Signature.

Bar dou

Nom, Prénom : Dr Nicole Bardou La Talonnière 14 rue des roses trémières

Code postal :16140 Ville :FOUQUEURE



Adresse mail : nicole.latalonniere@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré, église de Mons, site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** :proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :** non respect du patrimoine historique roman , reconnu dans la France entière par les facultés de l'histoire de l'Art

NON RESPECT DU SITE ARCHEOLOGIQUE GALLO-ROMAIN DES BOUCHAUDS

Fait à Marcillac-Lanville

Date.16/10/23. Signature.

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Nicole Bardou'.

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)


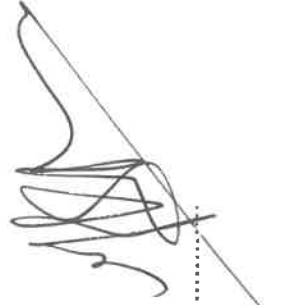
**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville
Date. 16/10/2023 .Signature.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y...* à *Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

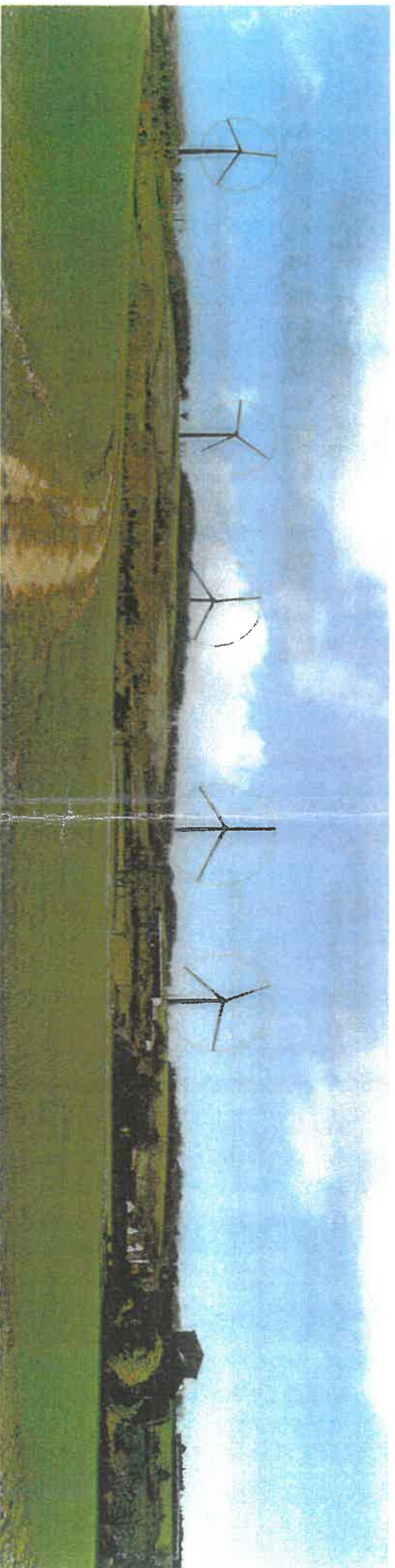
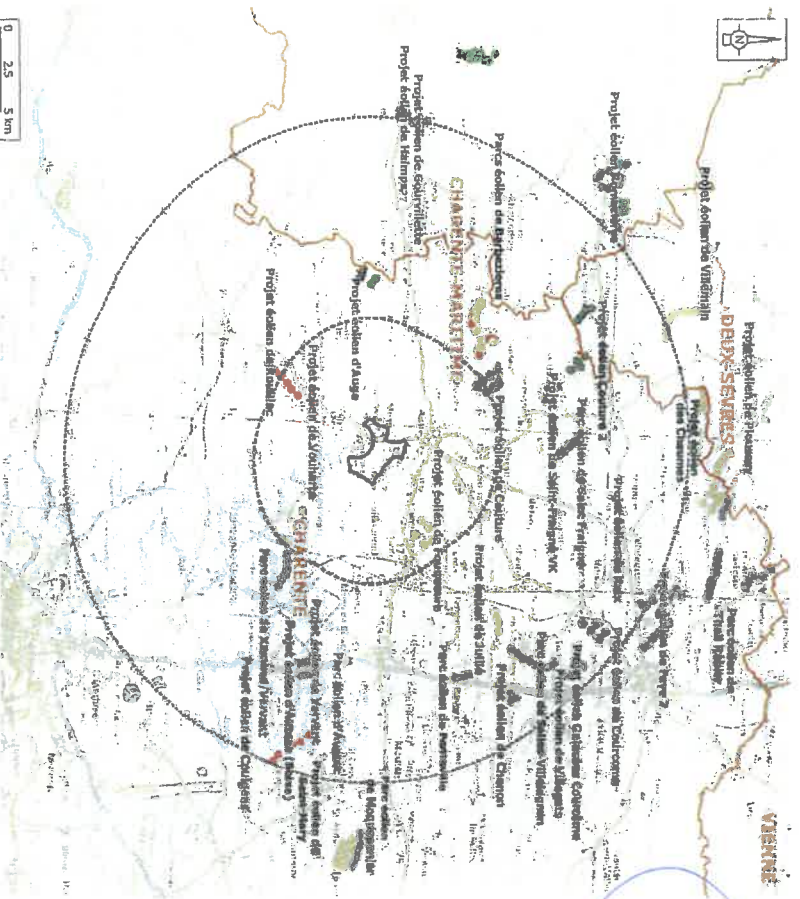


Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort



MS

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Yvanic Noelle & Jackie F. ASSD*

Code postal : *16200* Ville : *Jarnac*

Adresse mail : *jacquie.Pardoe@orange.fr*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charante, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac



Monsieur Jackie FLAUD
7 place Jean Jaurès
16200 JARNAC

A l'attention de

DOUBSON

185

Enquête publique de
Marillac-Laurille -

- Contribution complémentaire -

. Qui aurait l'idée de construire
5 éoliennes dans le champ visuel de la
cathédrale Notre Dame de Paris ?

- Peronne bien sur -

En revanche cet exploit est possible, avec le
projet qui concerne le pignon de Laurille,
notre cathédrale à nous -

- Mais il est vrai qu'il y a un pécédent
du côté de l'église de Licheux -

- Alors pourquoi pas ???

- Depuis le début des années 1970, avec d'autres
je n'ai pas ménagé mon énergie et mon temps
pour sauvegarder et valoriser le site de Laurille -
Et le travail n'est pas achevé -

. Je m'entends donc en droit de
donner un avis négatif à ce projet -

Je préciserais cependant que je ne suis
pas un opposant obtus aux éoliennes - la
problématique de l'énergie me touche -

.../...

Mais pourquoi faut-il en disposer
sur notre territoire en dépit du bon sens -

- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de
véritable concertation avec la population et
un schéma sur le long terme ?

- Pourquoi ne pas le voir concentrer
le long de la N410 - de la ligne LGV -
des saignées qui impactent déjà notre territoire -
Etc

A Jarnac
le 16/10/2023



...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres : "EOLIEPANE" → "ENERGIE INCONSTANTE"

→ décalque votre

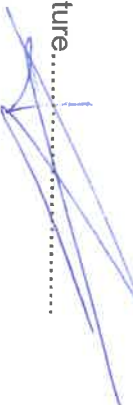
→ "ENERGIE INCONSTANTE"

31 Mars 2010 (à la demande de la commune de Marçilliac-Lanville)
"EOLIEPANE" → "ENERGIE INCONSTANTE"
"EOLIEPANE" → "ENERGIE INCONSTANTE"

Fait à Marçilliac-Lanville

Date... 10/10/2023

Signature.....

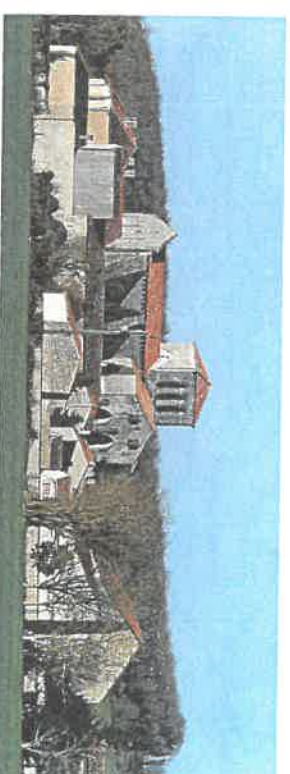


PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »

Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

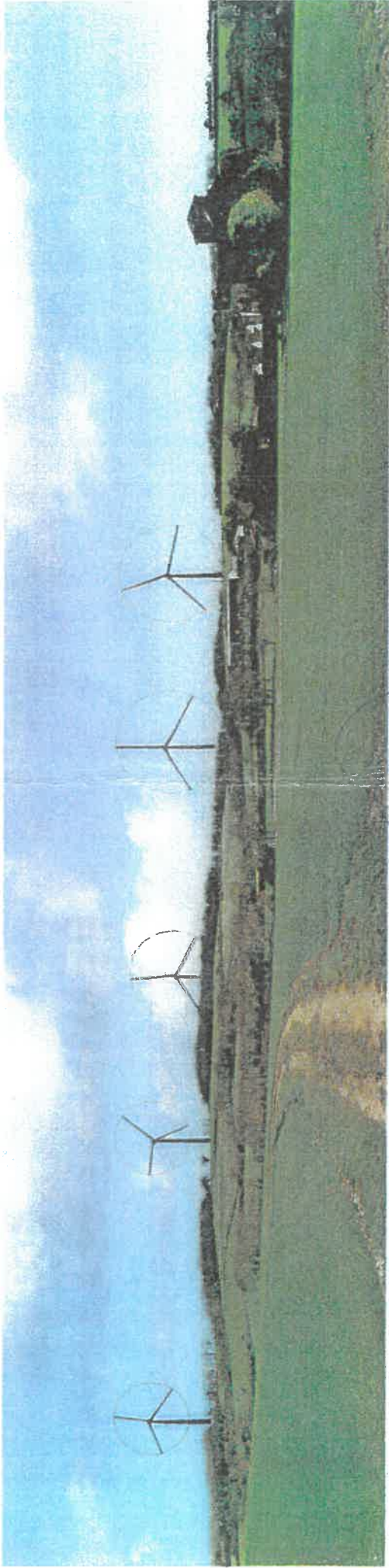


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

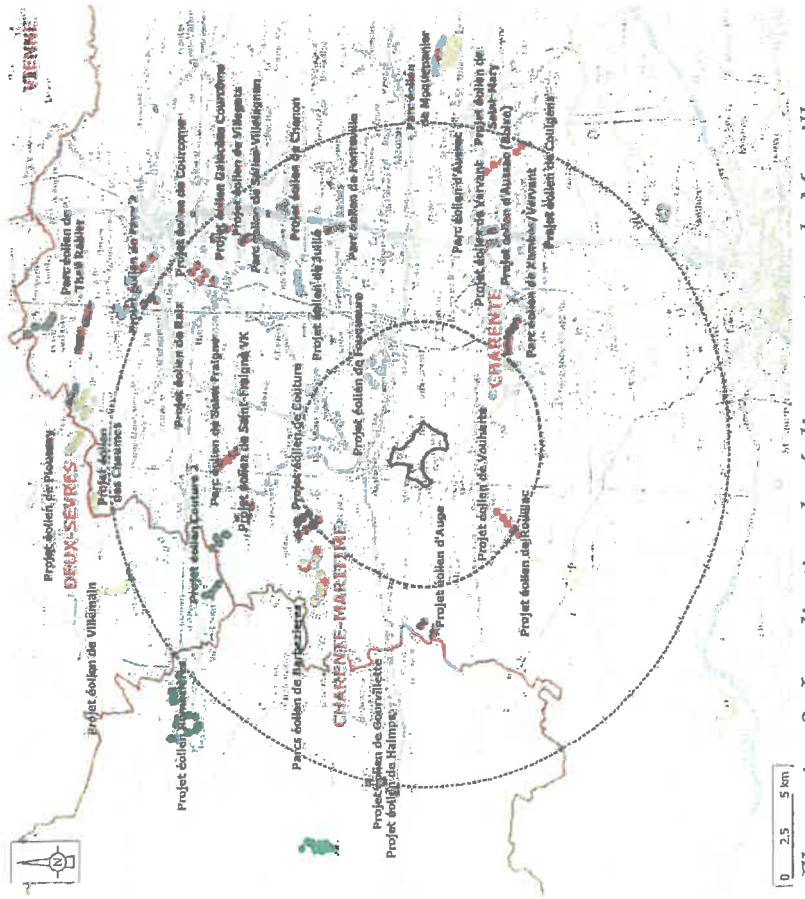


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : A. G. ANGE Jean-Guy

Code postal : 17140 Ville : MARÇILLAC-LANVILLE

Adresse mail : g.lagrange@laposte.net

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles) gaspillage des fonds publics.

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...**

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude**

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boissements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues). Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 18/09/2013 . Signature

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. X. Y.', written over a dotted line.



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

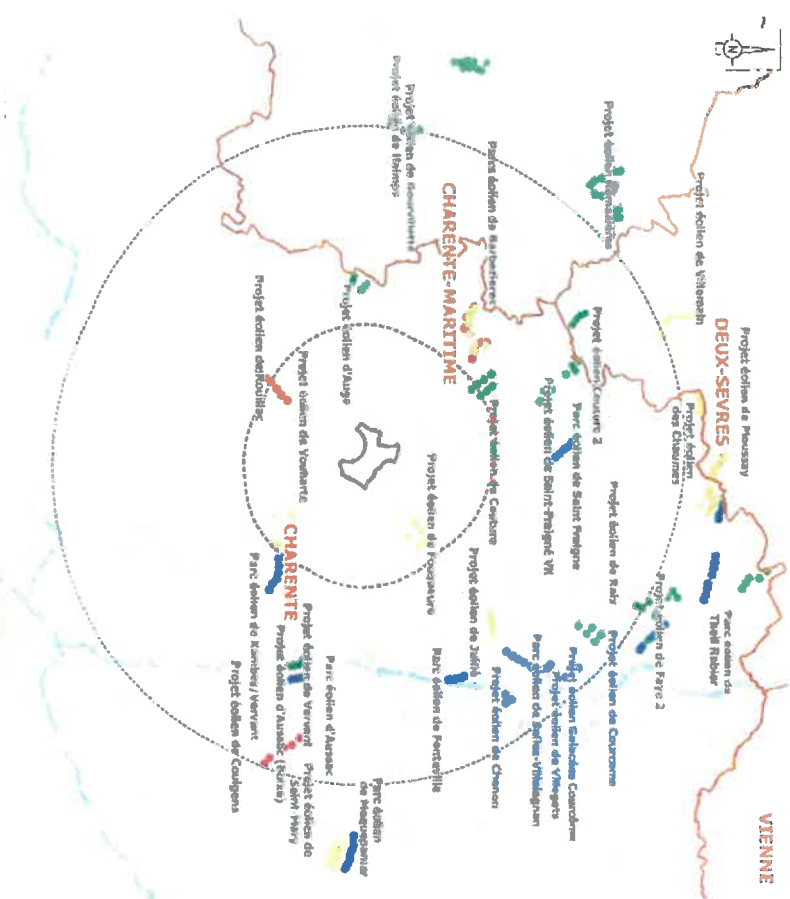


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Valentin ANTHONY* 183

Code postal : *16140* Ville : *Beaucellou - Lanville*

Adresse mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

X ** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

X ** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

X ** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie....)

X ** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

X ** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

X ** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville

Date le 8 septembre 2023 . Signature

Ramade
Ramade H. Phara

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

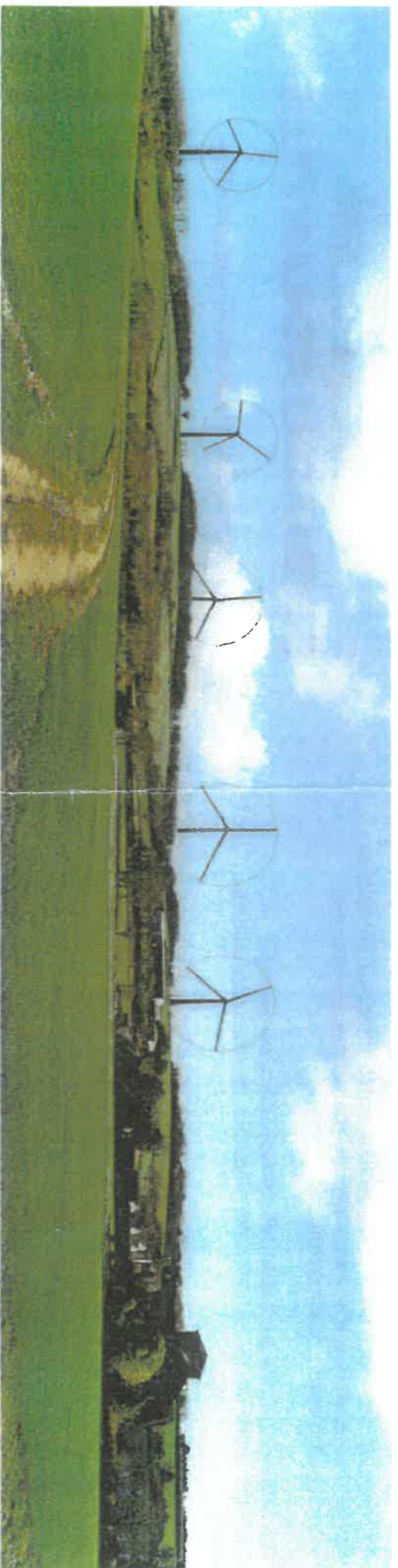
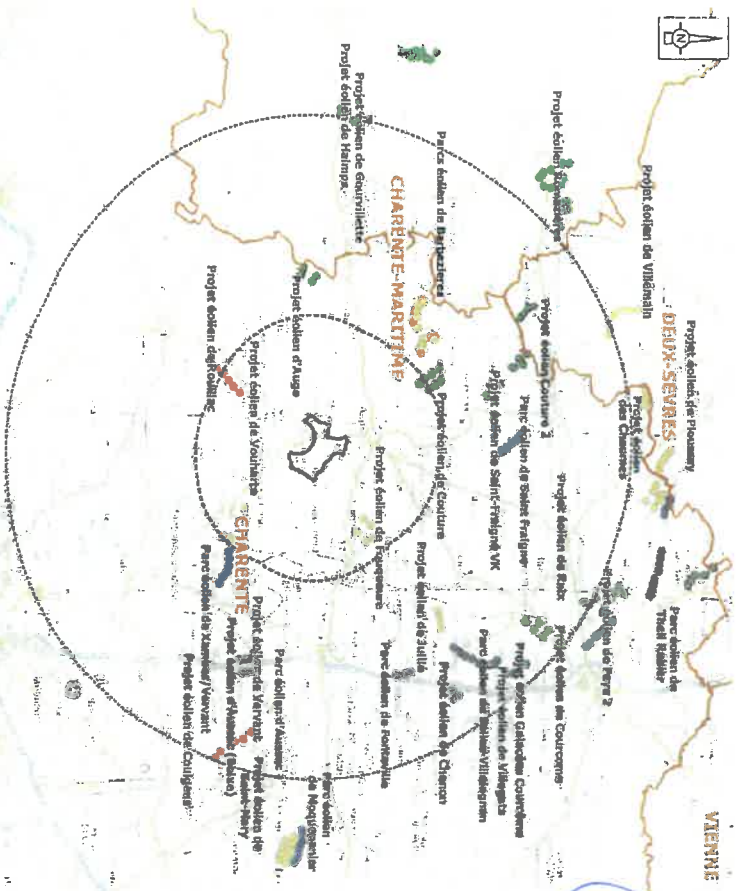


Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort



0 2,5 5 km

Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Ramade d'uy* : *Ramade Haini Bheest*

Code postal : *16140* Ville : *Marcillac-Lanville*

Adresse mail : *goume.Lanville.fr - Marcillac.Lanville.16140*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

de 17/10/23



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues). Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** : par... respect... pour... le village... des... bateaux, les rives de la Charente et de sa prieurale.

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date 17/10/23

Signature.....

2 17/10/2023



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** : *spas... amener... pour... le village... où... je... suis... né!*

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« *Monsieur x Madame y.. à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date. 17/10/23

Signature:

Le 17/10/2023



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur ;
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date: 17/10/2023

Signature.....

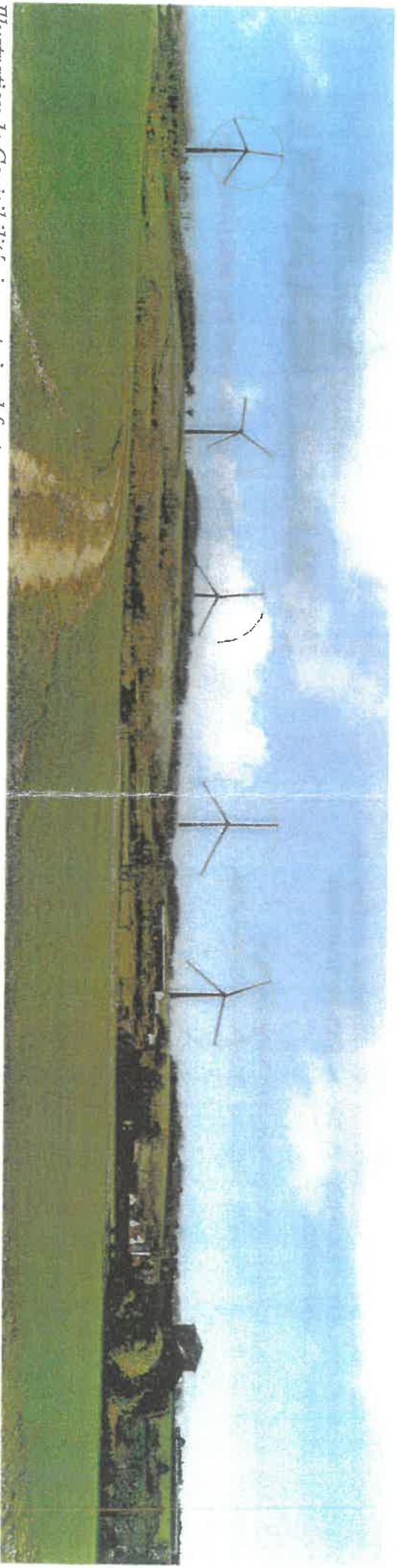
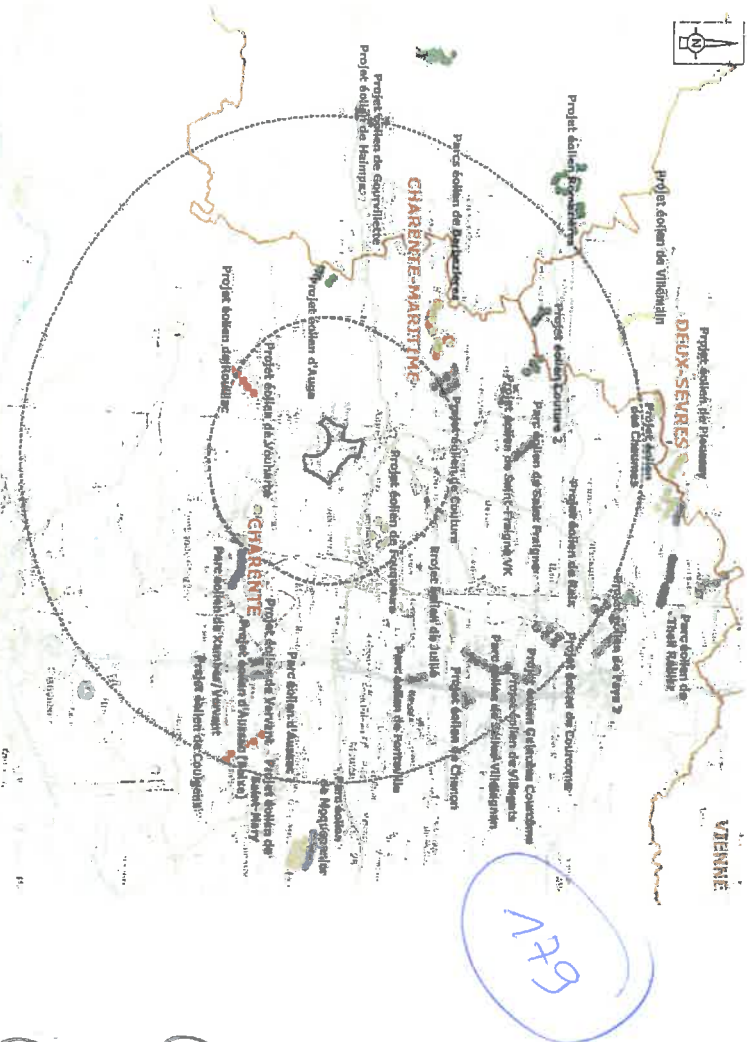


Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort



Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom Chantal PEREZ TAINON

Code postal 16140 ville : Marcillac Lanville

Adresse mail : Chantal.Tainon@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Le 17/10/2023



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues). Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je s'i contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date..... Signature.....



Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

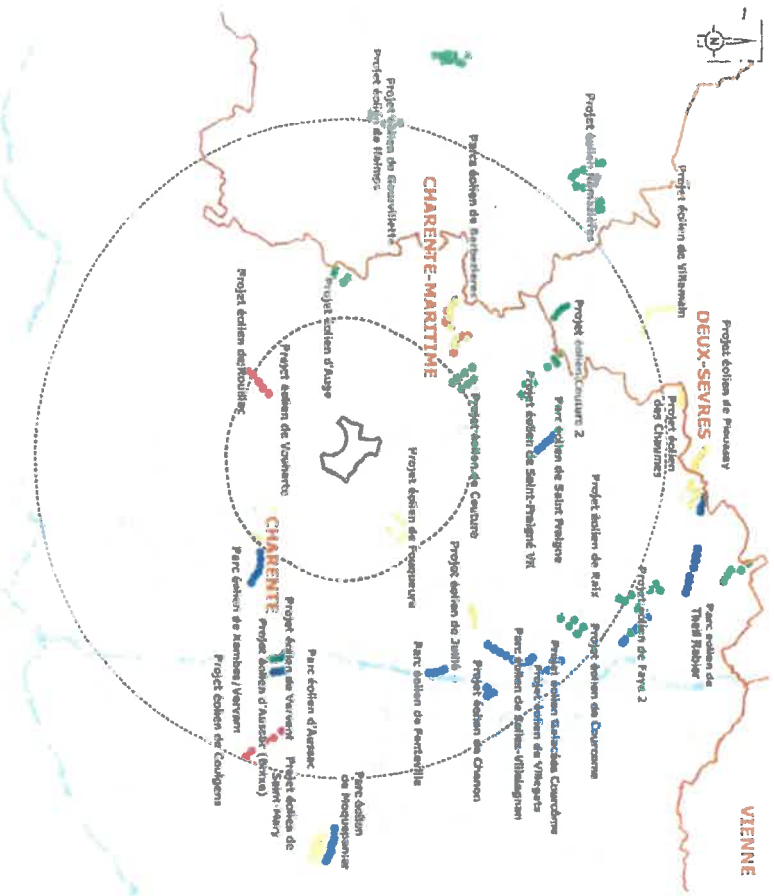


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : FOOT Lisette 178

Code postal : 16000 Ville : AUSOULEYE

Adresse mail : foot.pl@gnail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charante, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...)

Le 17/10/2023

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville
Date...17-10-2023

Signature.....Barbier



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je s'i contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

de 17/10/2023



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues). Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je si contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date.....Signature.....

26/17/10/2023



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

X La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

X Le non respect de l'opposition de la population et des élus

X La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Je préférerais de loin l'aide à l'installation du photovoltaïque dans l'ensemble de la commune (pour bâtiments publics et au particulier avec insertion direct du courant dans les locaux concernés)

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 17 Oct / 2023 Signature: 

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je si contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

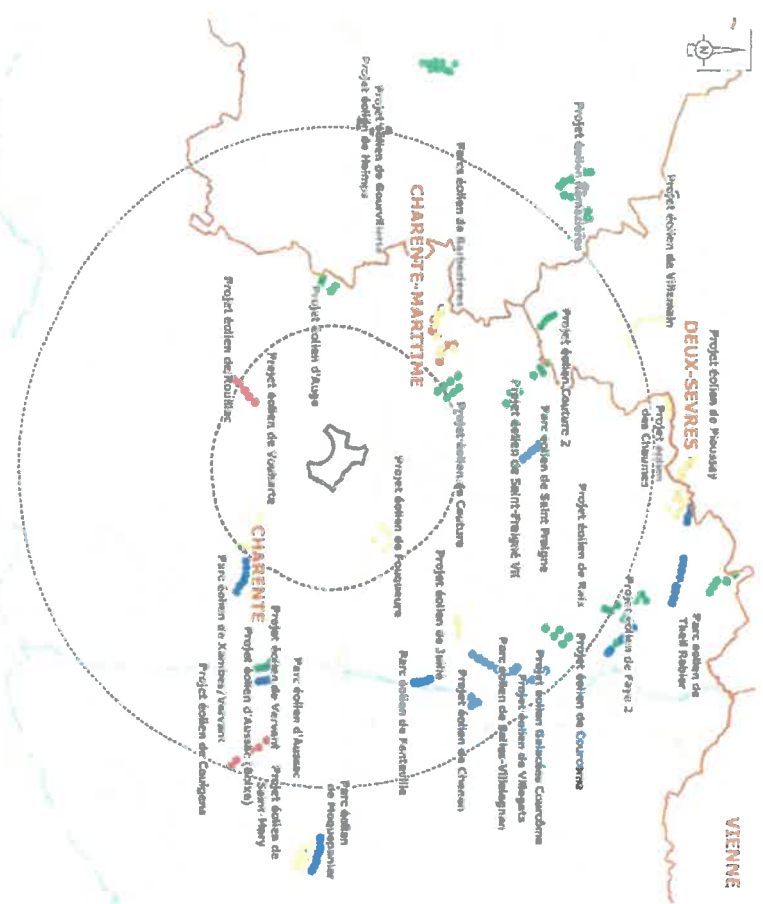


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçilliac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : BARBIER Stéphane

Code postal : 16140 Ville : Harville Lanville

Adresse mail : ANS

Je suis contre le projet éolien de Marçilliac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

26/10/2023



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre....

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« *Monsieur x Madame Y.. à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en maine)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date: 23/10/2023

Signature:



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort



Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marçilliac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : FAUGERAY Guénabelle

Code postal : 16140 Ville : Angles

Adresse mail : Faugeray.guénabelle@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marçilliac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

- ** La **dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.
- ** La **mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...
- ** **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)
- ** L'**atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification
- ** Le **non respect de l'opposition de la population et des élus**
- ** La **dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)
- ** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 25.09.2023 .Signature.....



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **HOREL Flavie**

Code postal : **16140** Ville : **AIGRE**

Adresse
mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...**

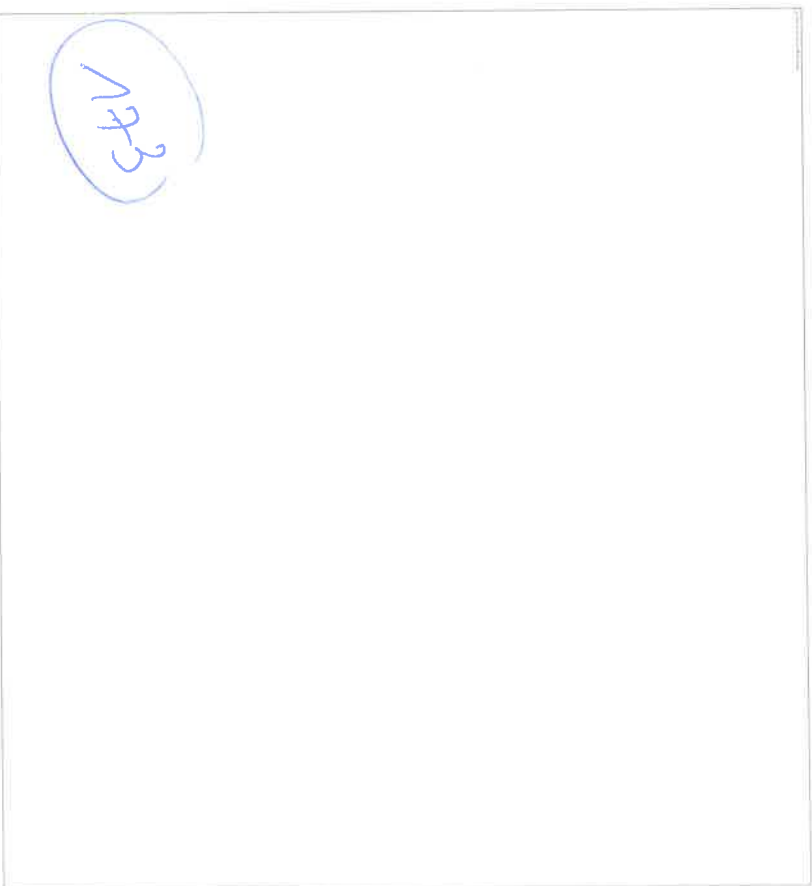


Illustration 3 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues). Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.**

**** Autres** :.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvergarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date...26/09/23

Signature.....



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **Prune PAITREAU TCH**

Code postal : **16100** Ville : **ARGÈS**

Adresse
mail : **tom.foisy.paitreau@orange.com**

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...**

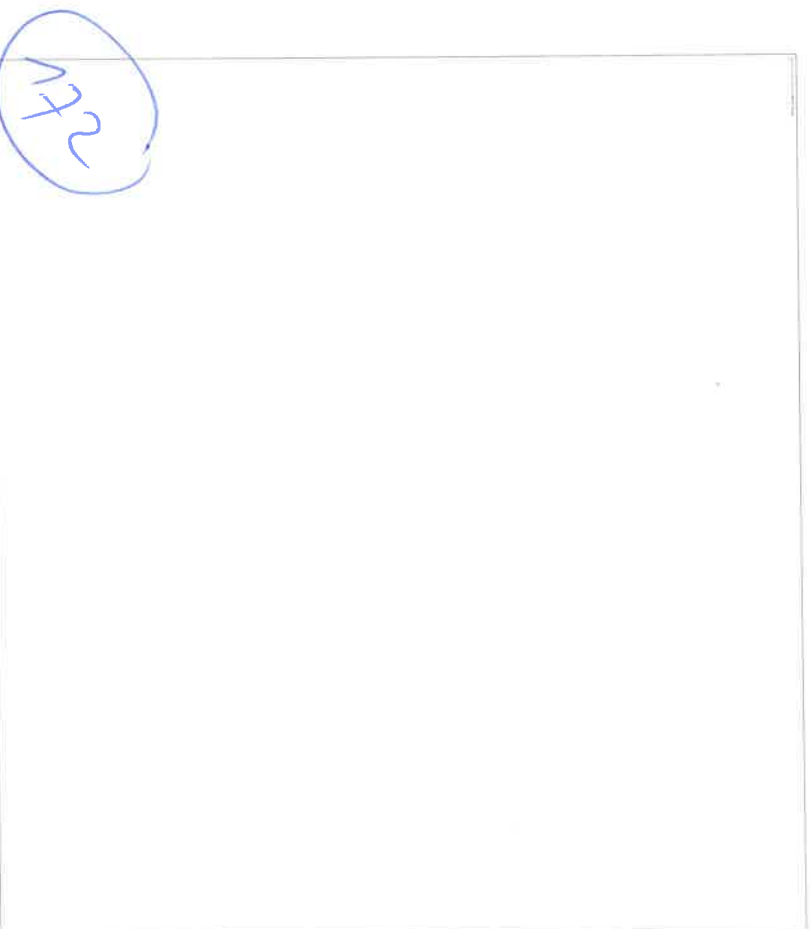


Illustration 3 : Localisation des éoliennes autour de Marçillac

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

... Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

* La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

* Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

* Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m : 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 26.10.2012

Signature.....

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. P. ...'.



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *CHRISTOPHE LAURA*

Code postal : *16240*

Ville : *AIGEE*

Adresse

mail : *Laura.christophe@orange.fr*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

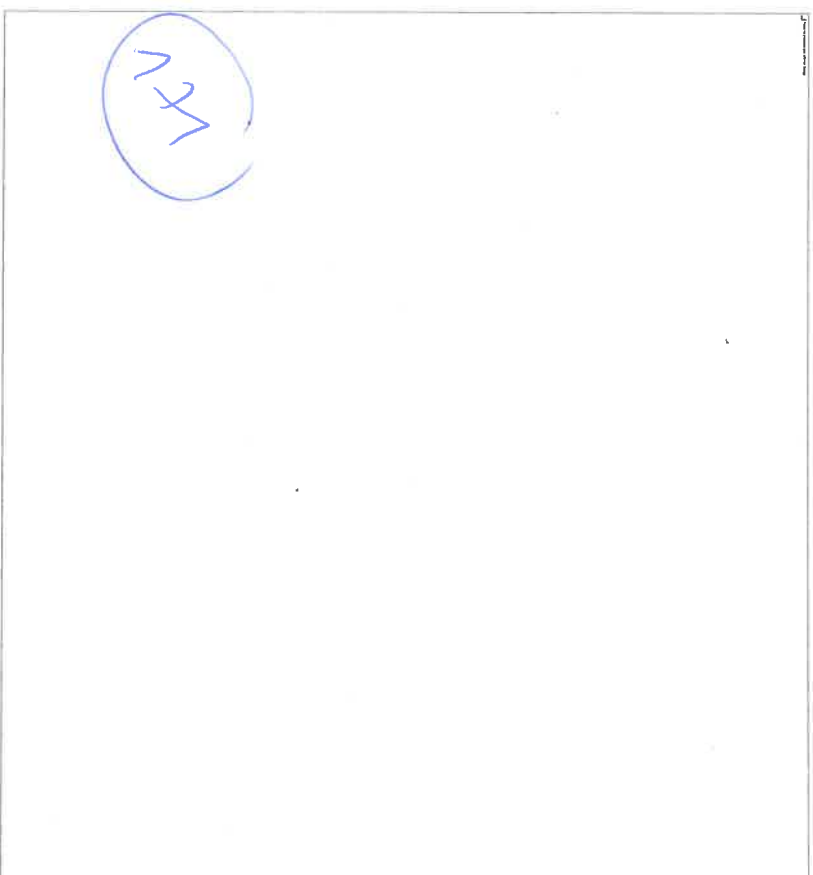


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Montignac-Lanville, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m de hauteur, sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Montignac-Lanville) sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Montignac-Lanville et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km de distance est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« *Monseigneur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes...* »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire enquêteur les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues); Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

** **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

** **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville **AIGRE**

Date... **07/10/23** . Signature.....



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : BOE Ph. Yves

Code postal : 16140 Ville : ALGÈS

Adresse : Le Gardou 31 @ D. S. M. J. P.
mail :

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

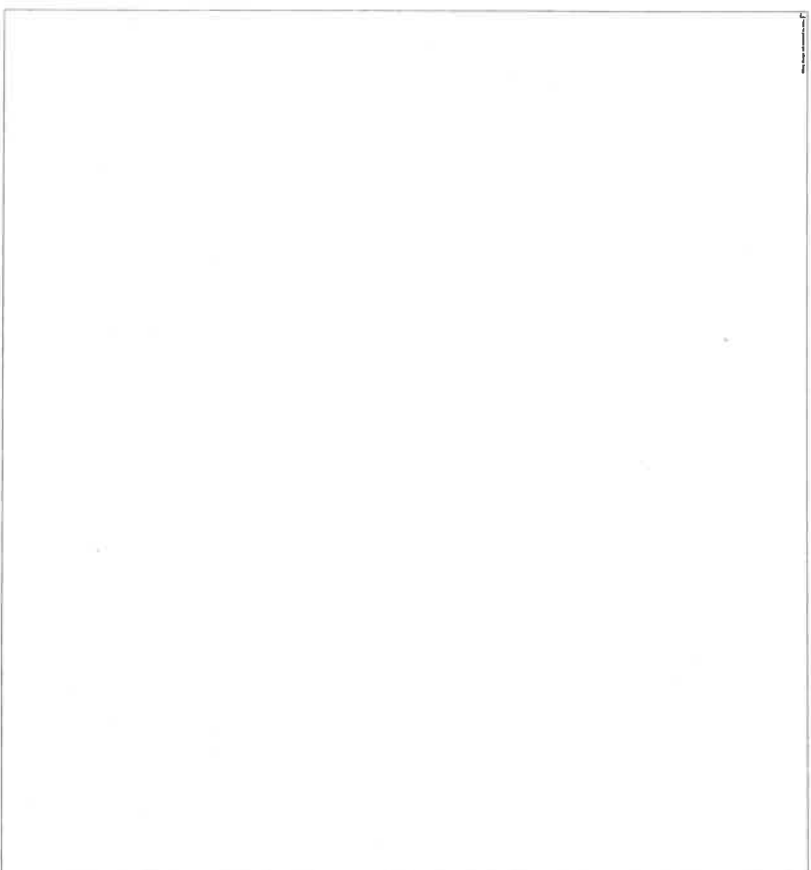


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

179

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien: insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes...* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date..26/09/2023

Signature.....



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **BATTECEP** Dimitri

Code postal : **16140** Ville : **ATIGAE**

Adresse mail : **dimitri.battecep@orange.fr**

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

****** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

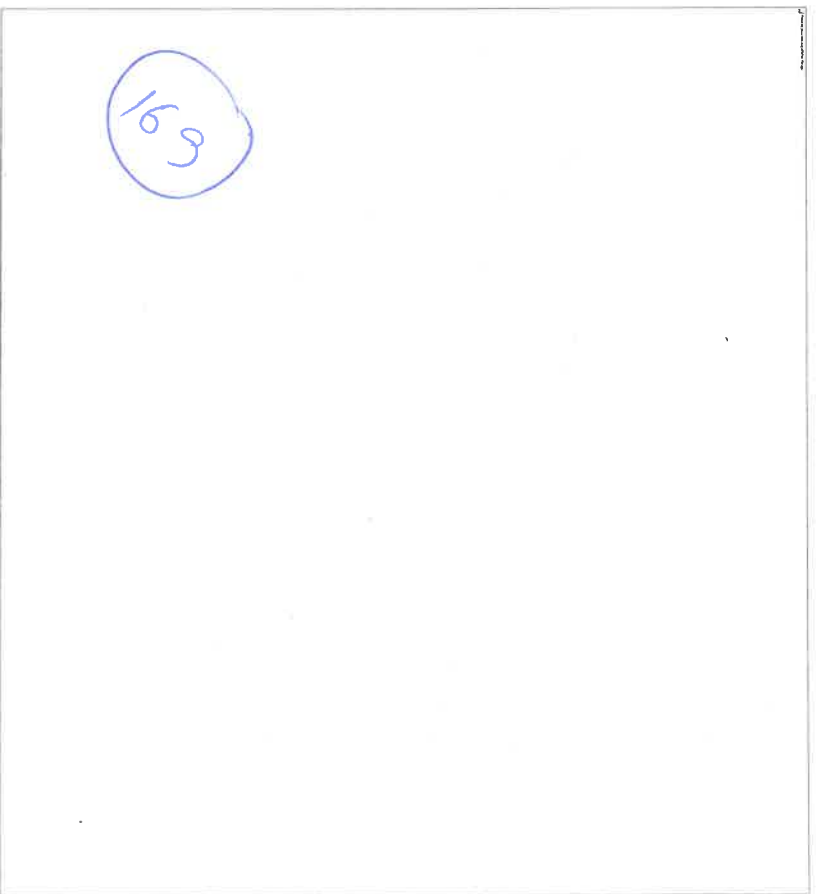


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

****** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien: insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

** **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

** **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

Autres : *la politique énergétique nationale*.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date... 27.09.2017

Signature.....

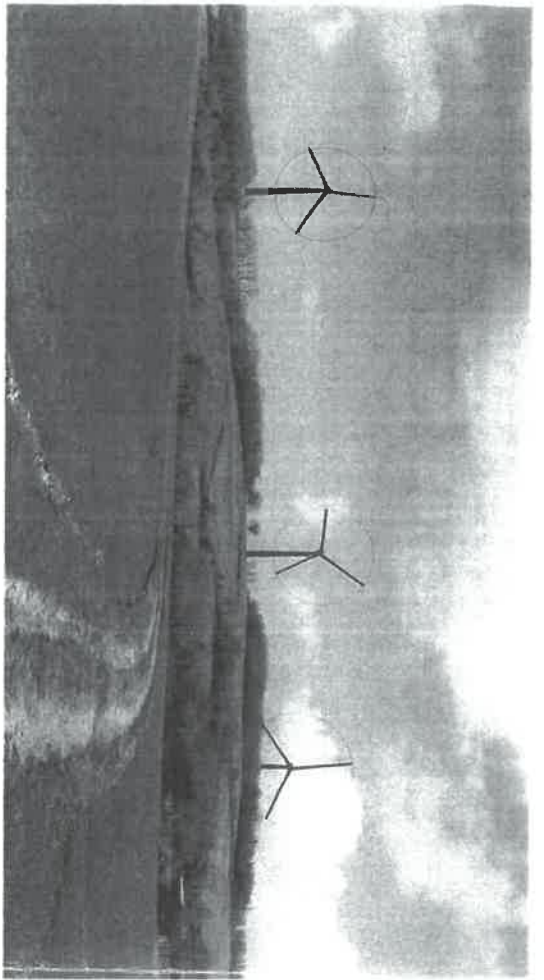


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : MARTIN Raphaël

Code postal : 16140 Ville : AIGRE

Adresse
mail : raphael.martin@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...**

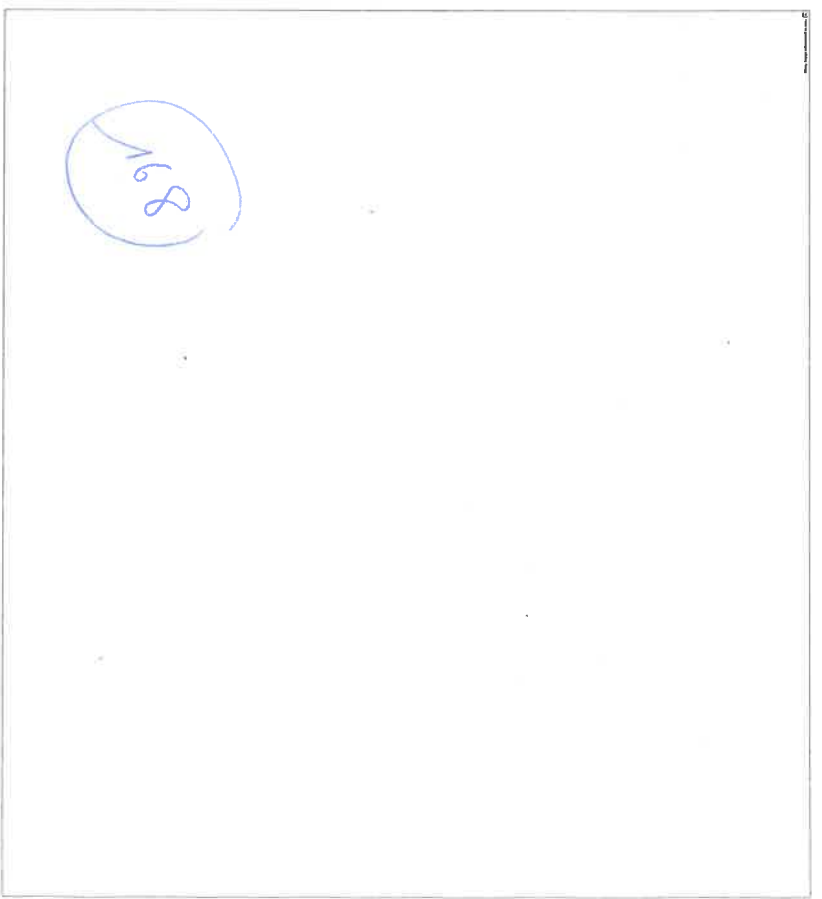


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.**

**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW) sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce bevédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet AboWind... pour les raisons suivantes...* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date... 18/09/2013

.Signature.....



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : RABACHE Richard

Code postal : 16150 Ville : AISSE

Adresse mail : skis.chahmail.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...**

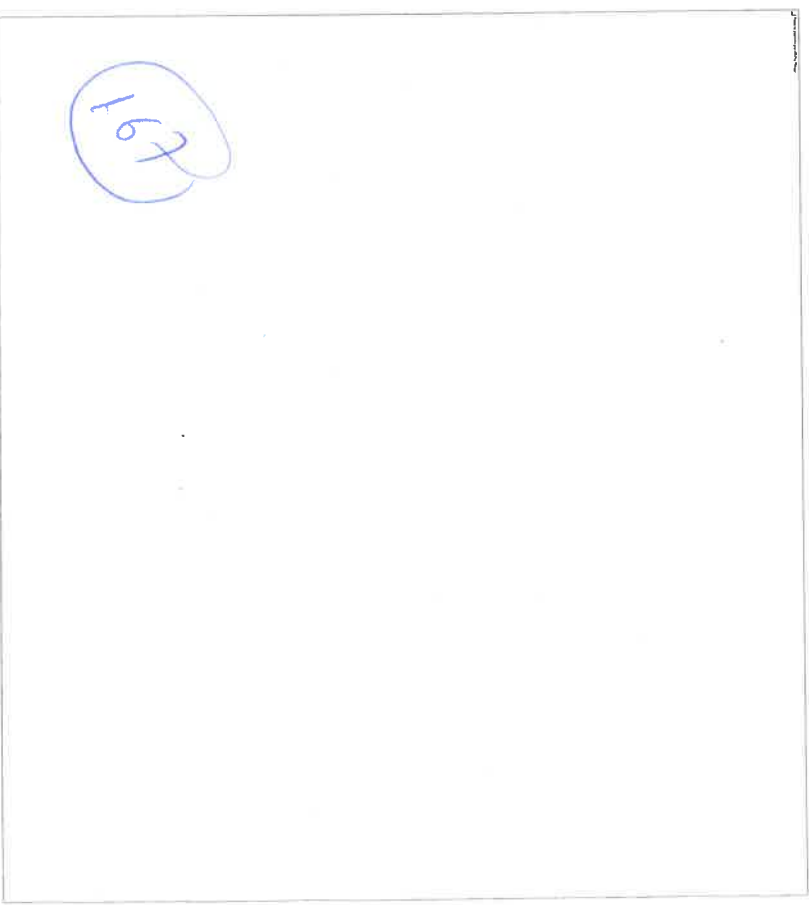


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

☞ **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

☞ **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues); Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

☞ **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

☞ Le non respect de l'opposition de la population et des élus

☞ **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

☞ **Autres** : Aucune rétrocession de l'électricité produite au riverain mais simplement sur enrichissement des sociétés productrice - Une rétrocession serait à étudier

Signature.....

Fait à Marcillac-Lanville

Date 26/09/2023

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« **Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....** »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : David Stéphane

Code postal : 16140 Ville : MARCIILLAC-LANVILLE

Adresse mail : David.S.ellahmane@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

* La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

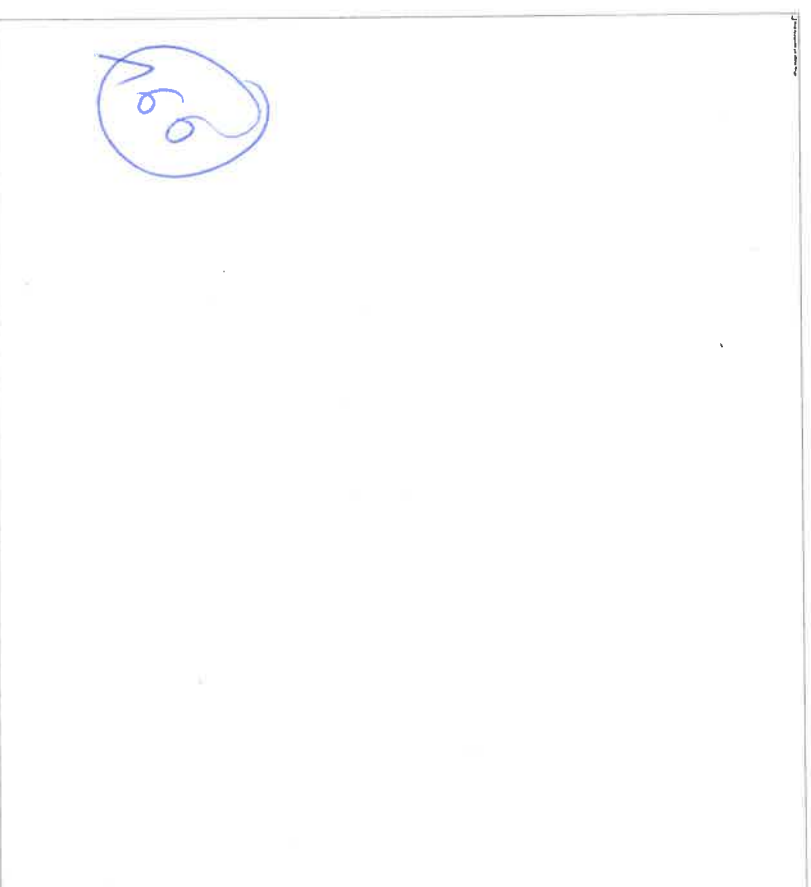


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclerement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : 25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville

Date..... Signature.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : MARTIN Léa.....

Code postal : 16140..... Ville : Marcillac-Lanville.....

Adresse

mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...**

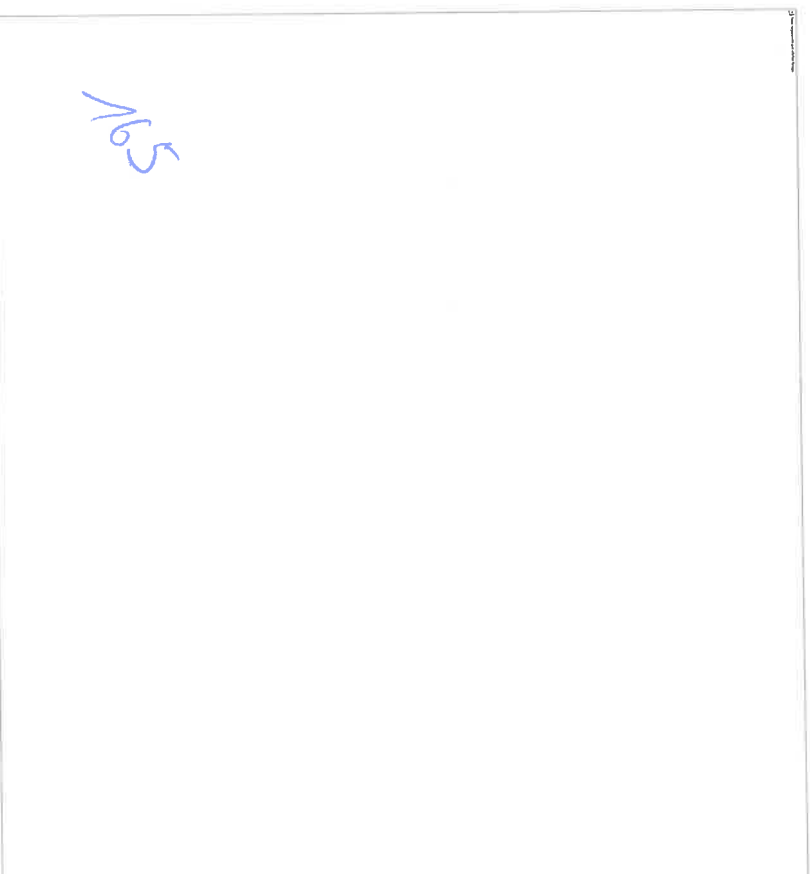


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La **dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La **mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les **effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'**atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la **désertification**

** Le **non respect de l'opposition de la population et des élus**

** La **dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les **projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 15.05.23

Signature.....



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Dion Saetitia*.....

Code postal : *16140*..... Ville : *Noraillac - Lanville*.....

Adresse mail : *dion.Saetitia16@gmail.com*.....

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

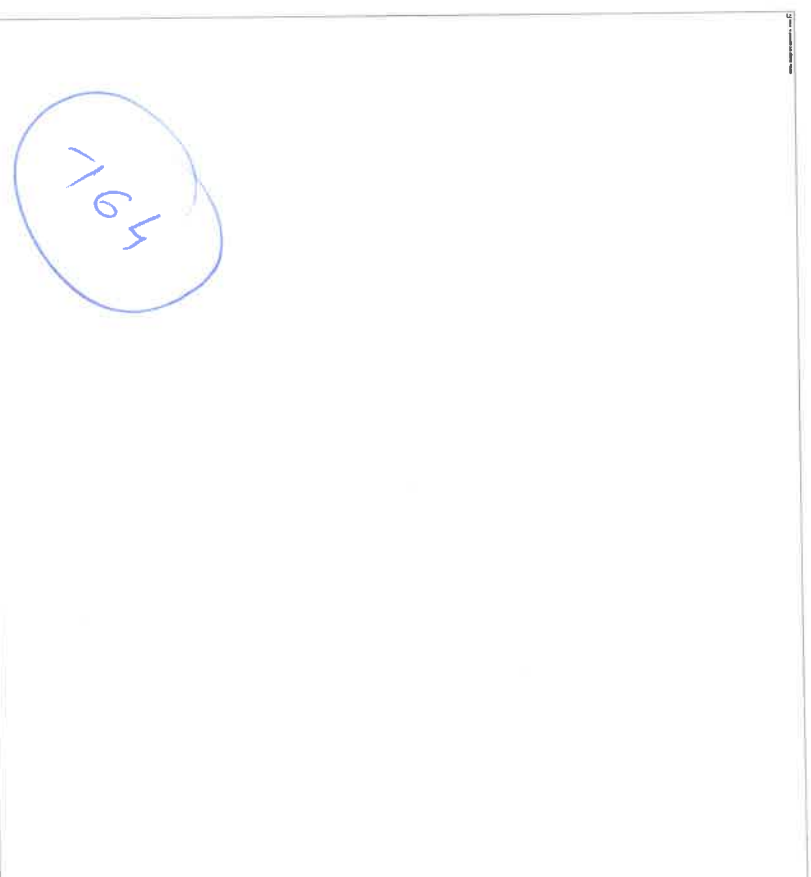


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

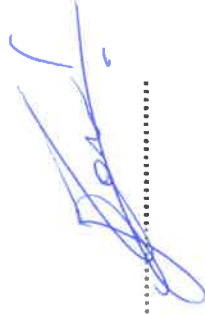
L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

Autres : *Preserver votre nature intelligemment pas en la détruisant*

Signature.....


Fait à Marcillac-Lanville
Date. *04/09/20*

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y...* à *Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Steven Storel*

Code postal : *16110* Ville : *St-Jacques-Lanville*

Adresse mail : *moed.steven@orange.fr*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

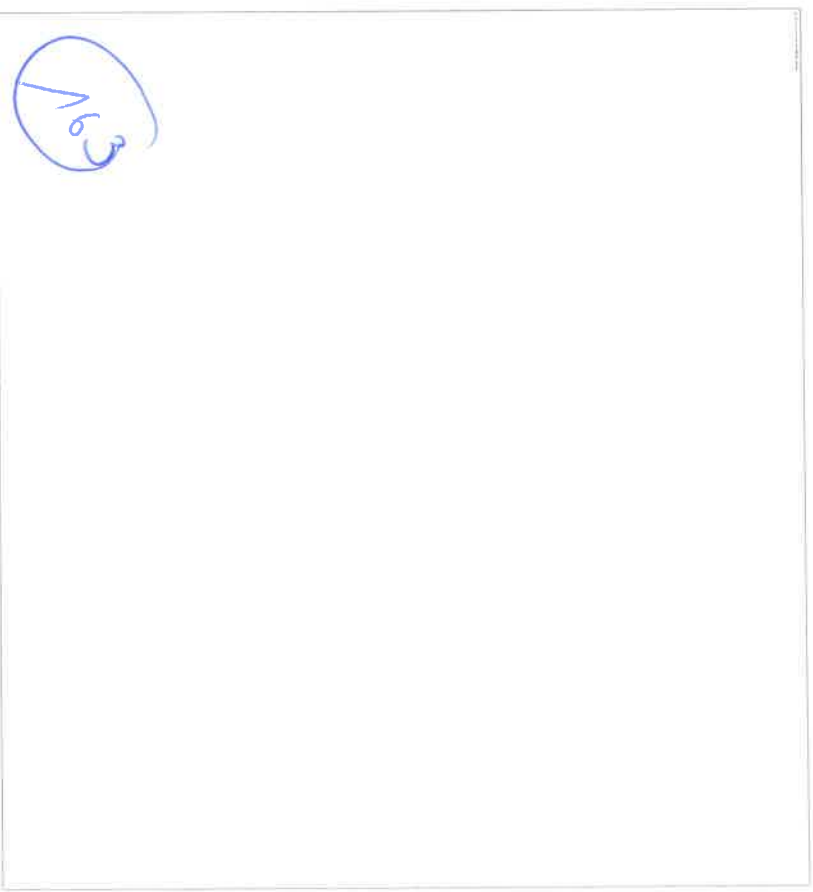


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.**

**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce bevédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »*

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 14.09.2023 .Signature.....



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Bouchaud Cédras*.....

Code postal : *16110*..... Ville : *La Chapelle*.....

Adresse
mail : *ribouchon@hotmail.fr*.....

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

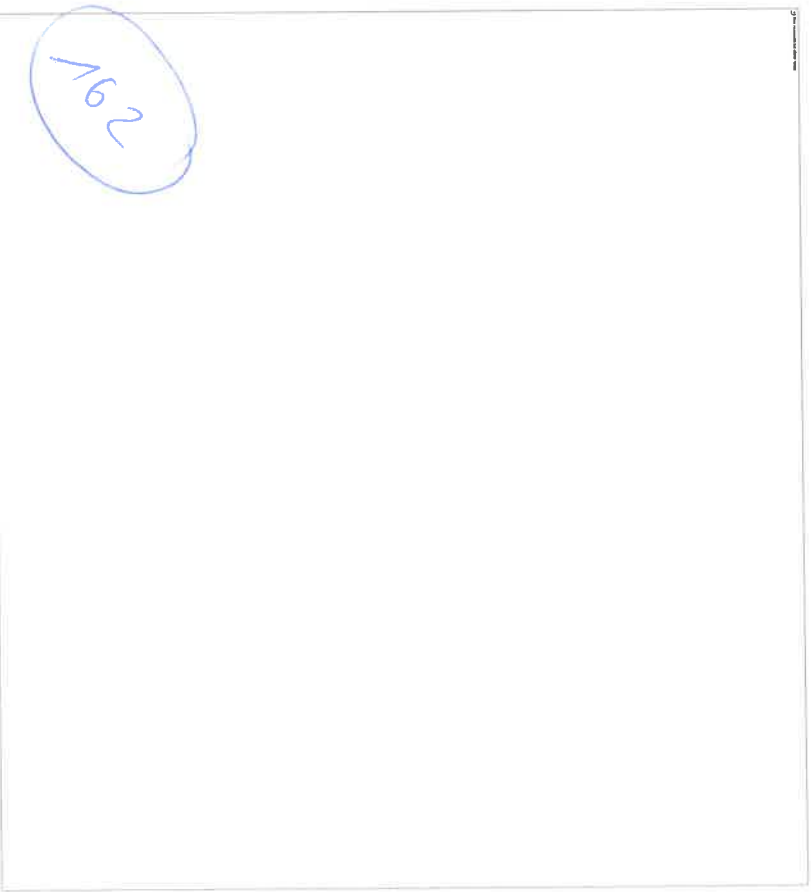


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

162 ** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :** vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains :** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

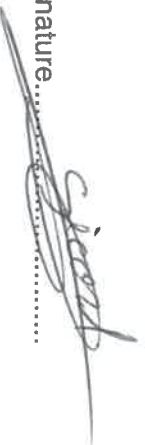
**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.**

**** Autres :** *C'est l'éolien comme tout le reste de Brouil*

Fait à Marçillac-Lanville
Date.....

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marçillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Sirind Séverine*

Code postal : *16198* Ville : *Marcillac Lanville*

Adresse mail : *comunaux@naturals.fr*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

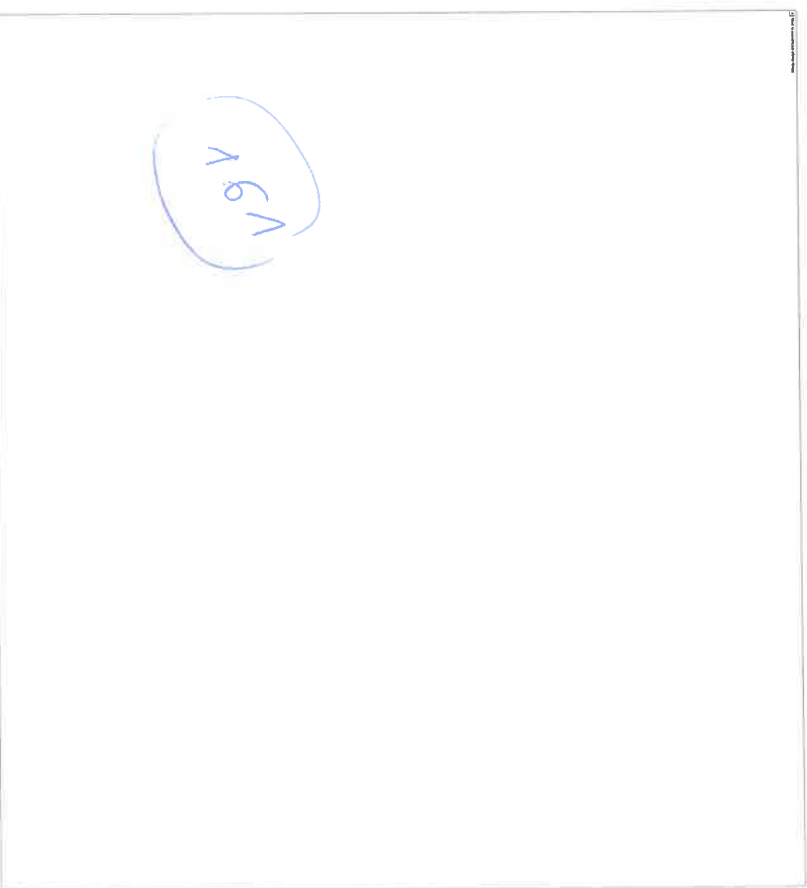


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date... 14/08/2023 .Signature.....

A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized name or set of initials.



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Bourdeaux Lucas*

Code postal : *16110* Ville : *Les Trois Vallées*

Adresse
mail : *[signature]*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

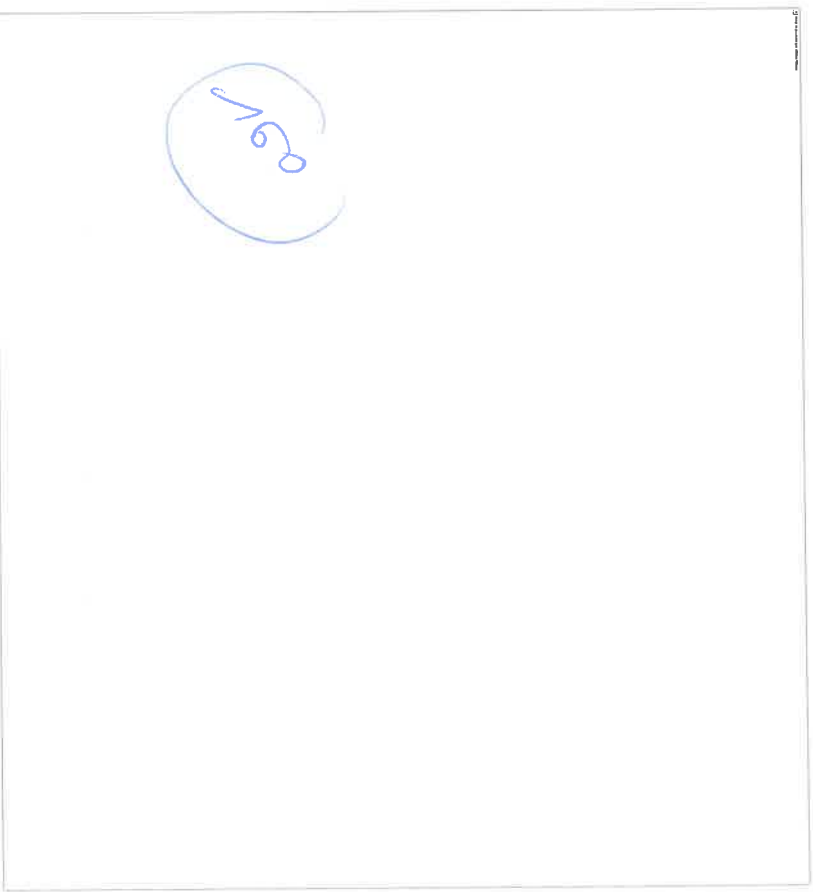


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date...14./09./2023 .Signature.....



Illustration 1 : Covicibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : Bouchaud Marion.....

Code postal : 16140..... Ville : Marcillac Lanville.....

Adresse

mail : marieanbouchaud3@gmail.com.....

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

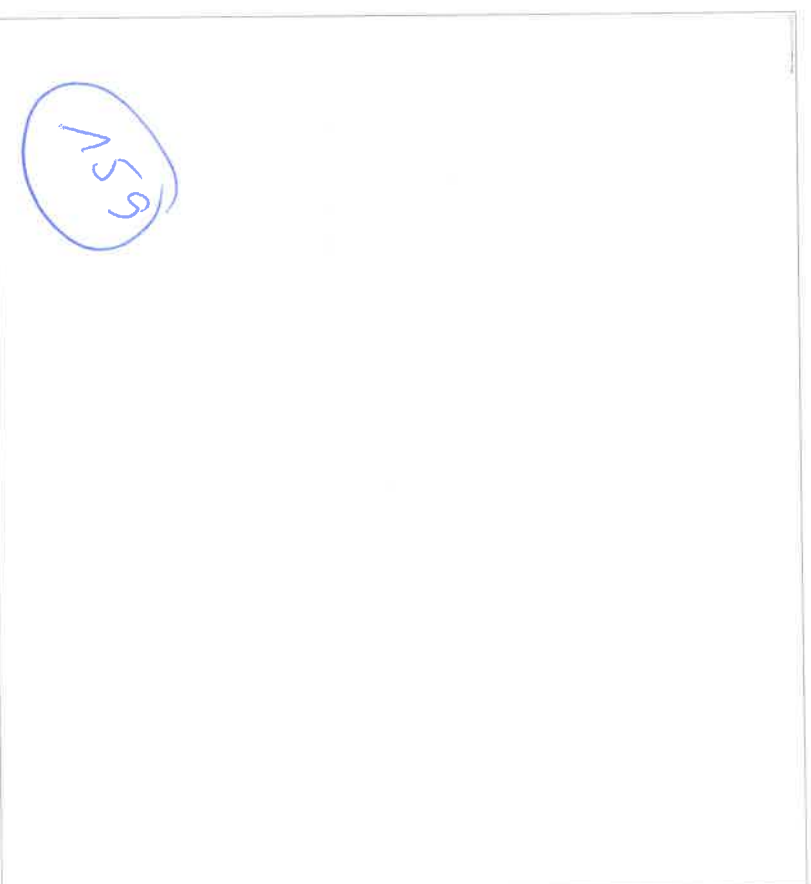


Illustration 3 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

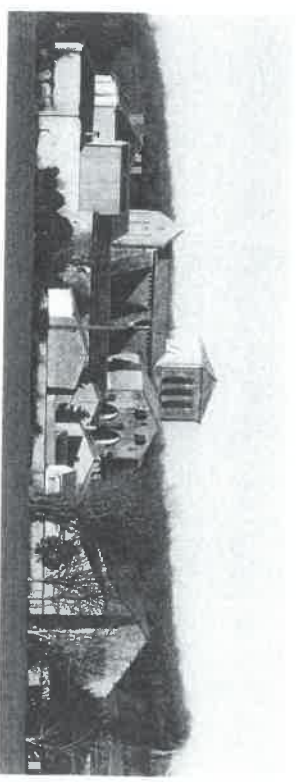
**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre....

-----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »*

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date..13/09/23

Signature...*Vequeux*.....

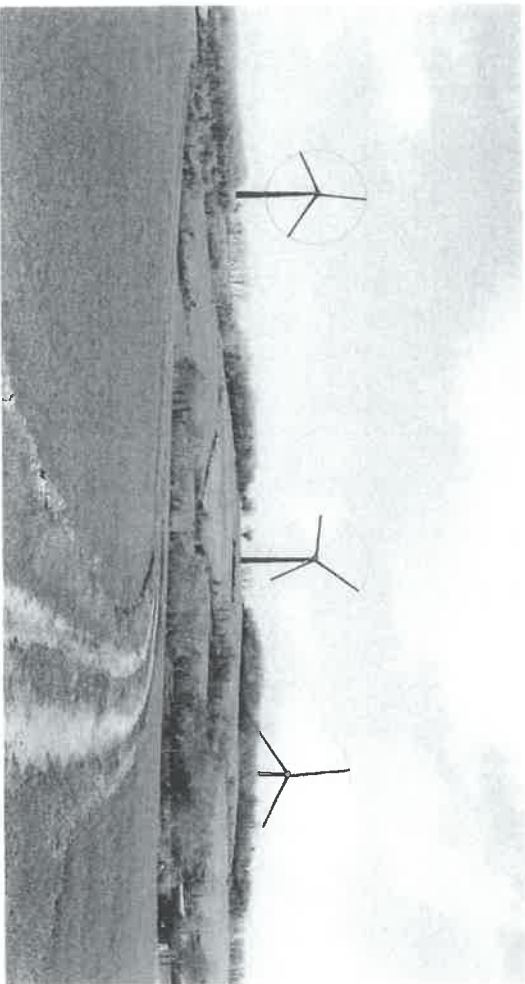


Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : Sequard. Laura.....

Code postal : 16140..... Ville : Fouqueure.....

Adresse mail : Laoravqdm@gmail.com.....

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

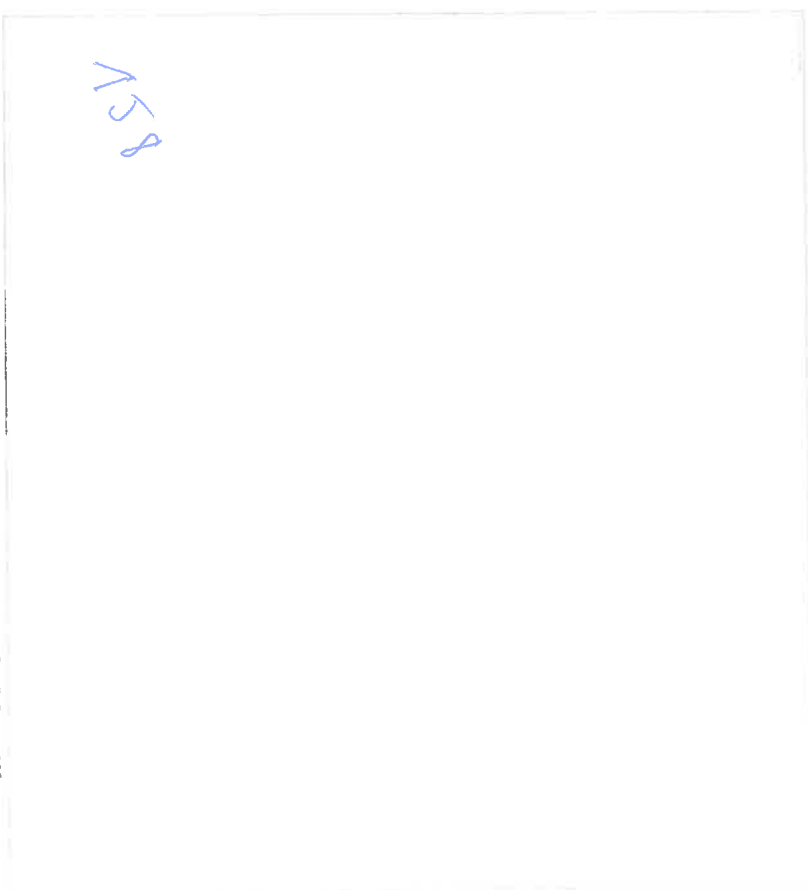


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date..13/09/23

.Signature.....



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : KESSELER SYNDIE

Code postal : 16232 Ville : FONTEVILLE

Adresse mail : Renée.Syndie@yahoo.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

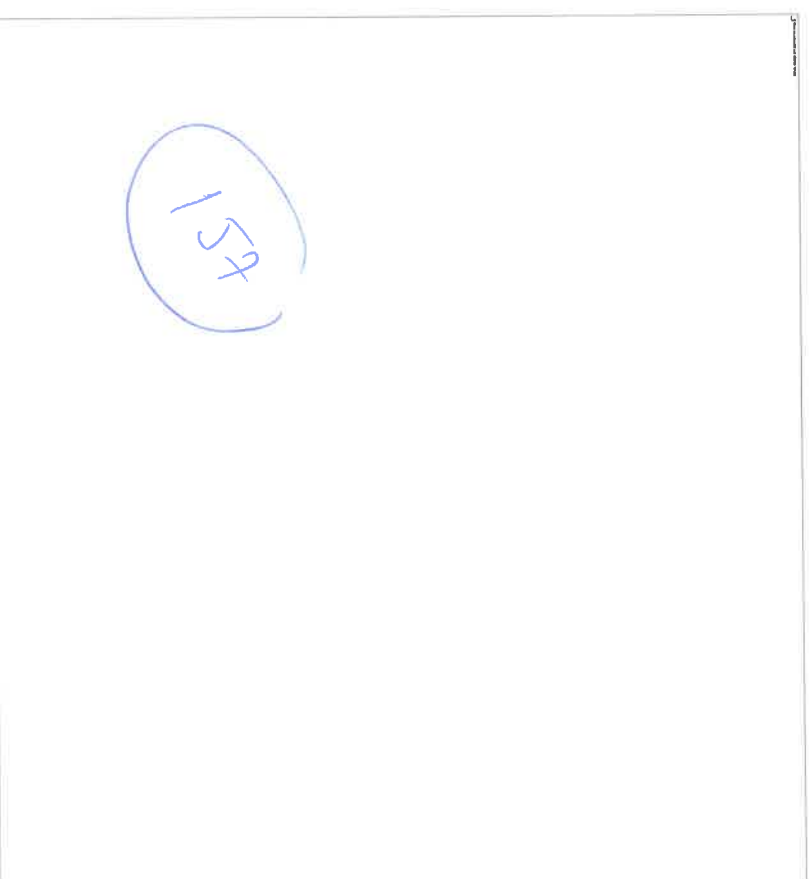


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

** De projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 14/03/2023 .Signature... 

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Cvisibility: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : Boclaud dda.....

Code postal : 16100..... Ville : Marçillac Lanville.....

Adresse
mail :

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...



Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 15/08/2013 .Signature:.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvergarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Seraphin Dimichi*.....

Code postal : *76140*..... Ville : *Marcillac - Lanville*.....

Adresse mail : *Seraphin.Dimichi@orange.fr*.....

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

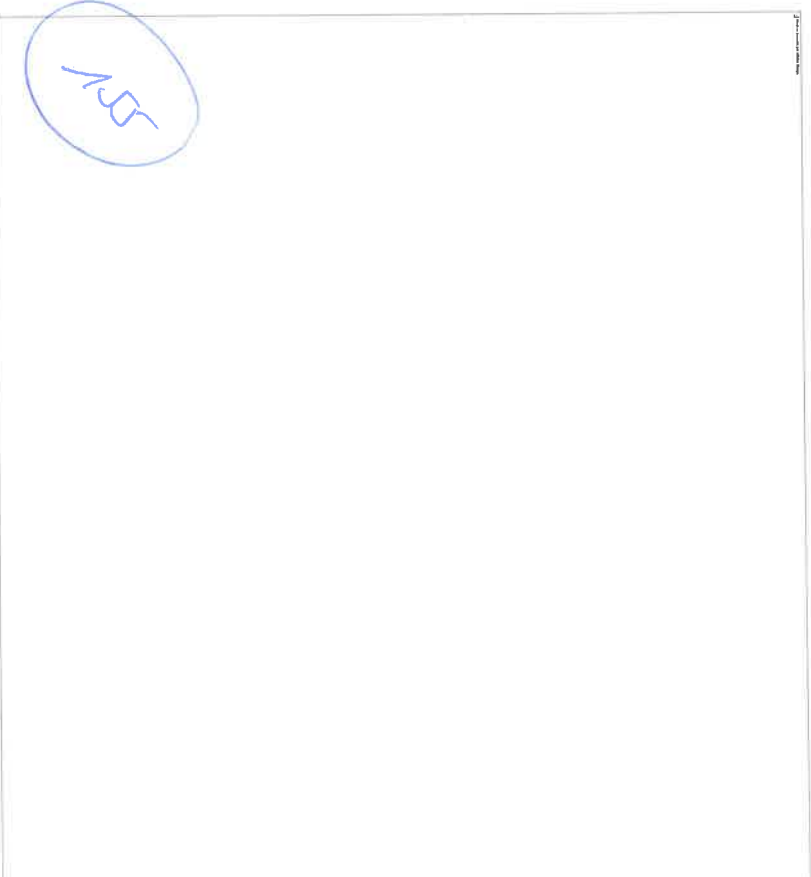


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date. 16/09/2023 .Signature.....



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : Baudouin Texier.....

Code postal : 16440..... Ville : Marçillac Lanville.....

Adresse mail : p.besch@hahmail.fr.....

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

154

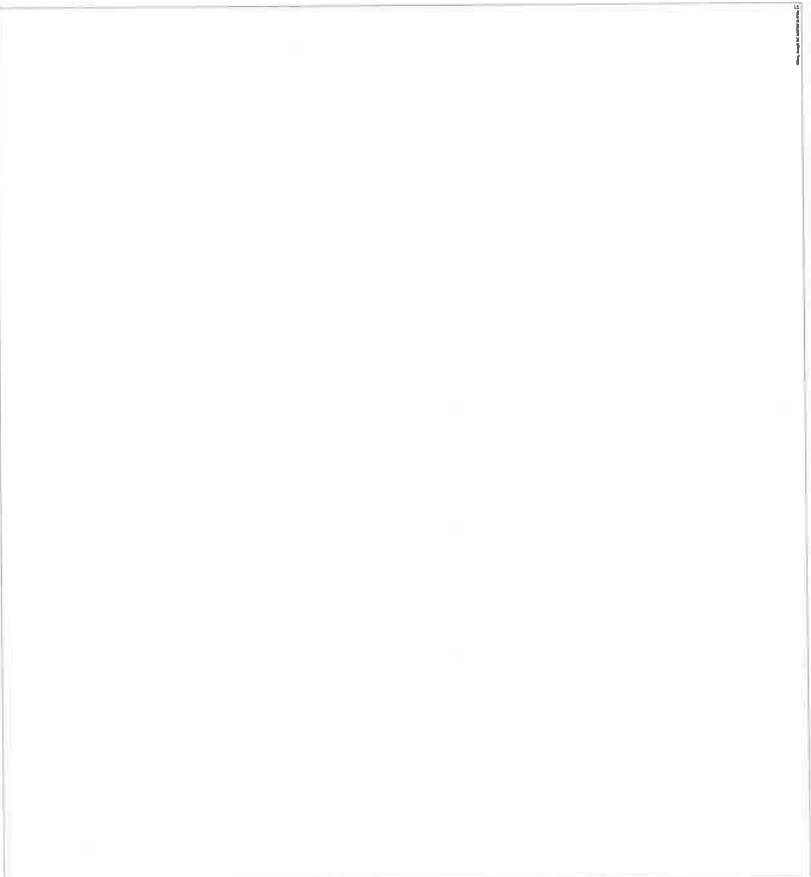


Illustration 3: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La **dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La **mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les **effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'**atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

** Le **non respect de l'opposition de la population et des élus**

** La **dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les **projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** :

Fait à **Marcillac-Lanville**

Date.....**7.09.2023**.....Signature.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

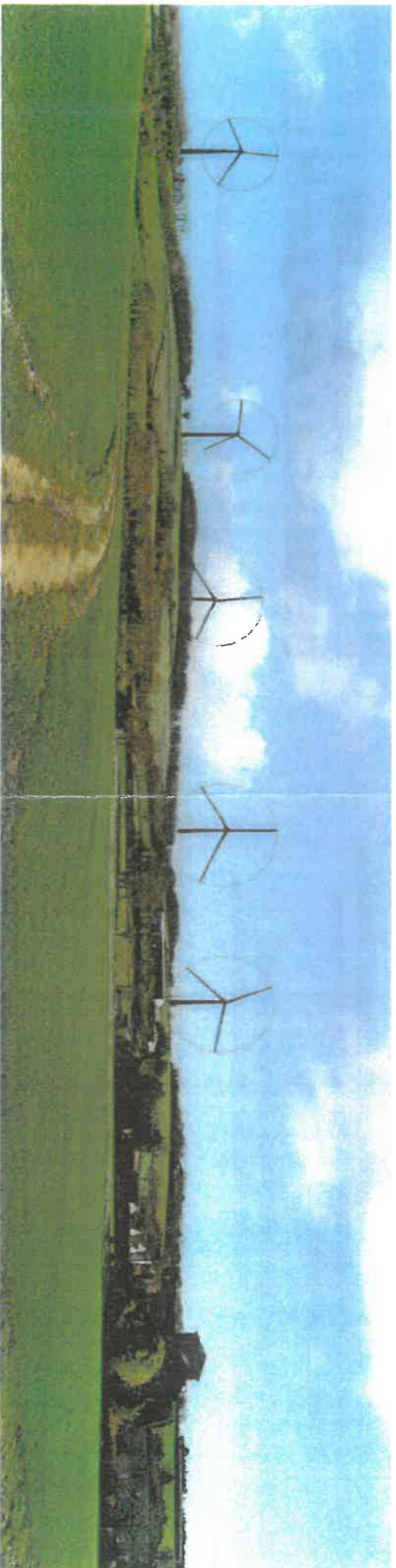


Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

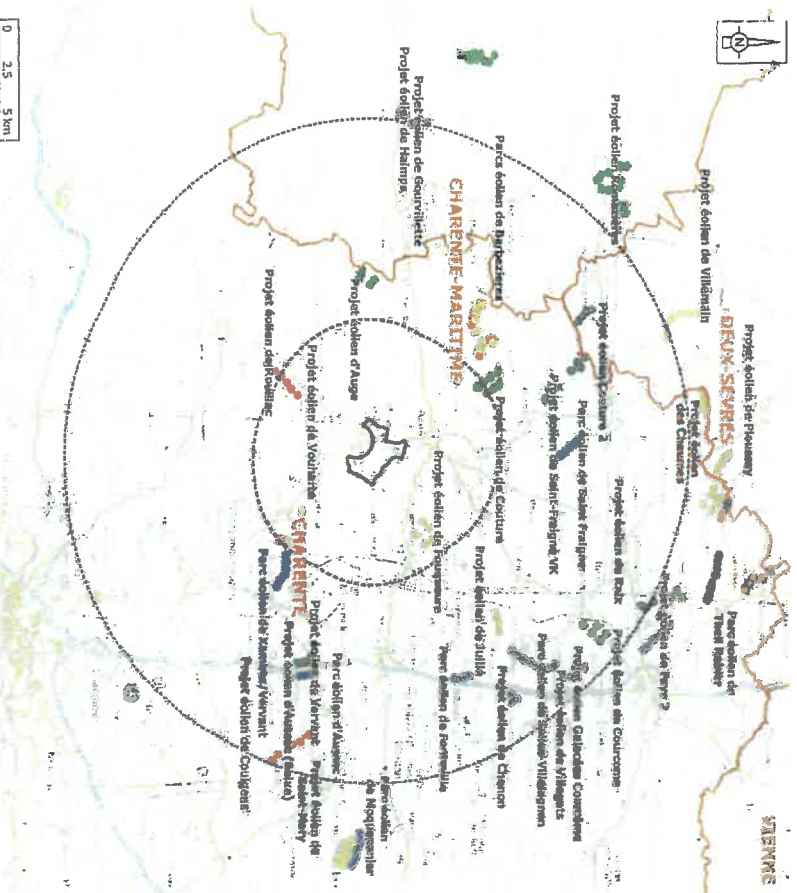


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : MOREL Sylvie

153

Code postal : 16140 ville : Marçillac-Lanville

Adresse mail : morel.sylvie@marcif.com

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

*Mr LAFAND, Commis saire enquêteur
j'exprime mon refus pour
le PROJET EOLIEN*

DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

- ** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...
- ** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

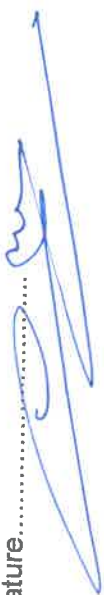
** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres ... J'ai eu une conversation avec Marcillac -

*J'ai été propriétaire d'une maison
à Marcillac. Mes anciens sont entérés
à Marcillac et la Chapelle. A Antibac-Aigle
mes voisins sont les bas et je reviens
régulièrement voir des amis et familles ici*

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 25 sept 2013 .Signature..... 

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

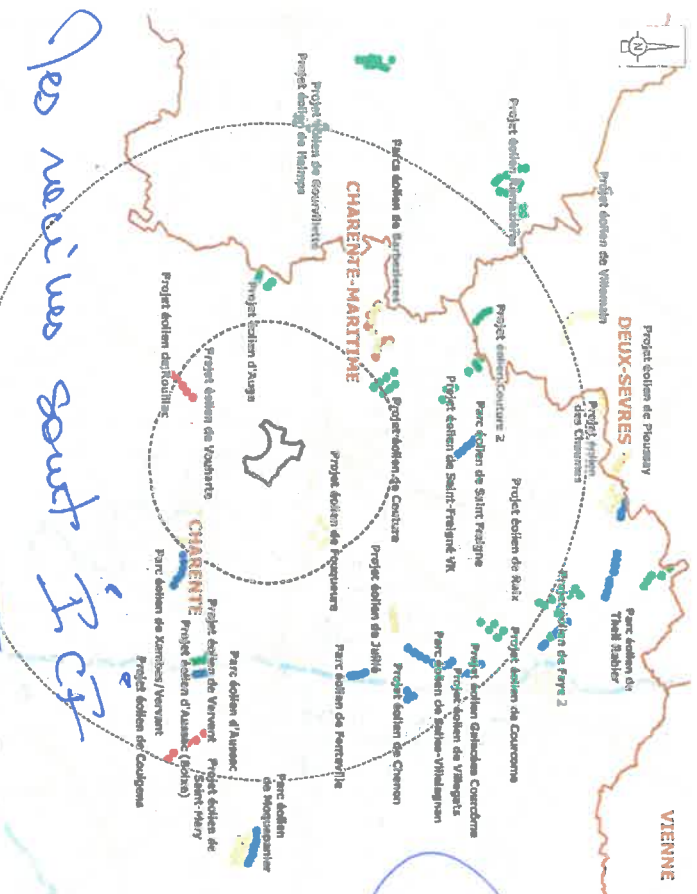
-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je s
contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recop
votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire
les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort



Des nouvelles sont à l'CF

Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom *Béatrice VINCENTEAY*

Code postal *16110* Ville *VOUZAN (ex Anpreu-haine)*

Adresse mail *batous@orange.fr* *Suzanne*

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

* Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...)

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues). Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

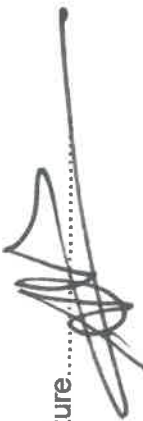
** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres : projet éolien sur le territoire sans cohérence architecturale, urbanisme mitage et désertification des campagnes pourtant l'atout de notre département.

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 23.09.23

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

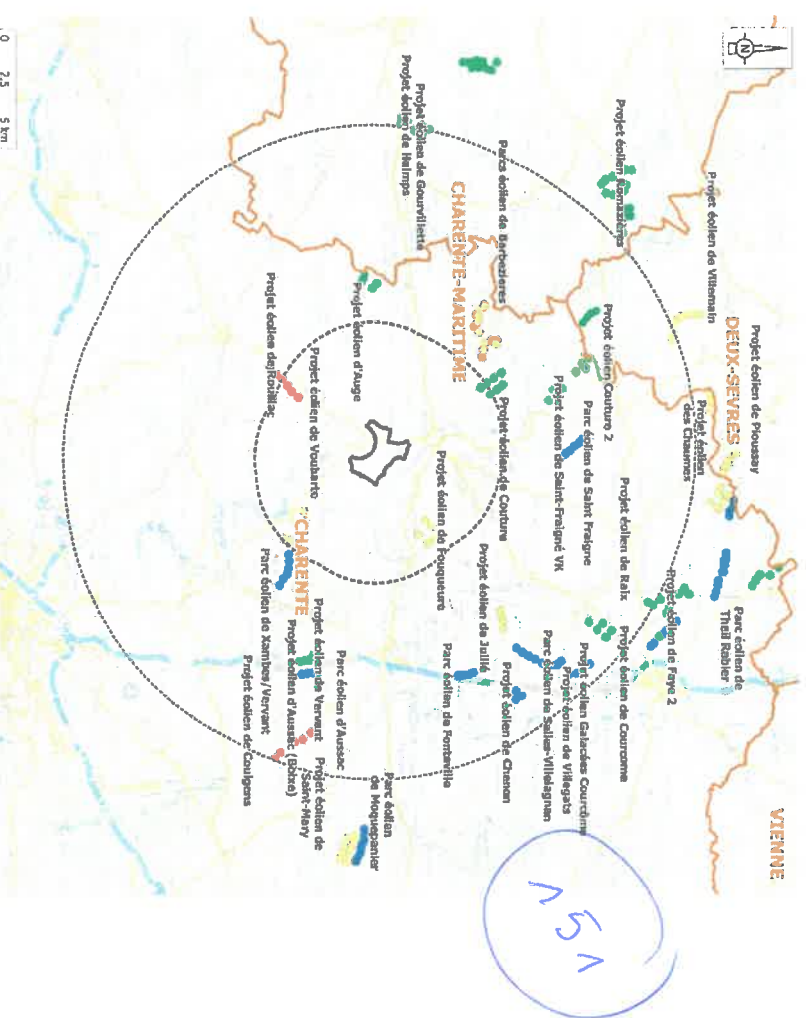


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **HOUSNIER Anna**

Code postal : **16 000** Ville : **ANGOULENE**

Adresse mail : **ANNA.HOUSNIEA @GMAIL.COM**

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** De projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encercllement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisement favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** : En tant qu'ingénieur en électricité.....

et mécanique industrielle, je conteste le rendement des éoliennes qui n'est guère supérieur à 25%

Fait à Marcillac-Lanville

Date 21/09/2023

Signature.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

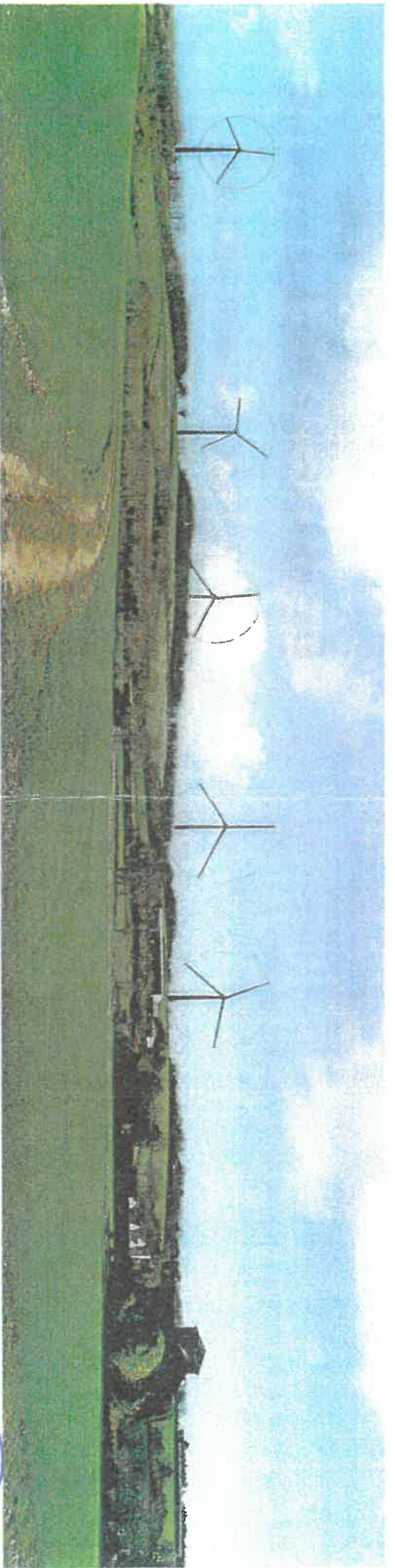


Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort



Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : PALLAS Jean-Claude

Code postal : 16140 Ville : MARCELLAC-LANVILLE /AIZET

Adresse

mail : jeanclaude.pallas16@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

X** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

X** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

X** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

X** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

X** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

X** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

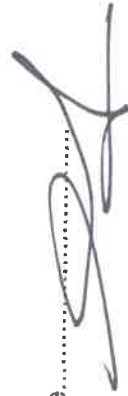
X** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville

Date 1-10-2013

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m x 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** :

Fait à Marçillac-Lanville
Date... 08/10/2023

Signature: 

PROJET EOLIEN DE MARÇILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, le Patrimoine et du cadre de vie de Marçillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

----En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marçillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covoisibilité : impact visuel fort



Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **FOURATIENS GUY M^{re} FOURATIENNE Nicole**

Code postal : **16470** Ville : **GOUVILLE**

Adresse mail : **1013 Avenue du Petit Trianon** **16470**

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covoisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :** vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation Immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.**

**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville

Date.....5.10.123

Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, di Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre e Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m ; 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mlons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

—En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »*

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

—Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

—Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : THERY YVES

Code postal : 16140 ville : MARCIILLAC ANVILLE

Adresse mail : yves.16.140@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

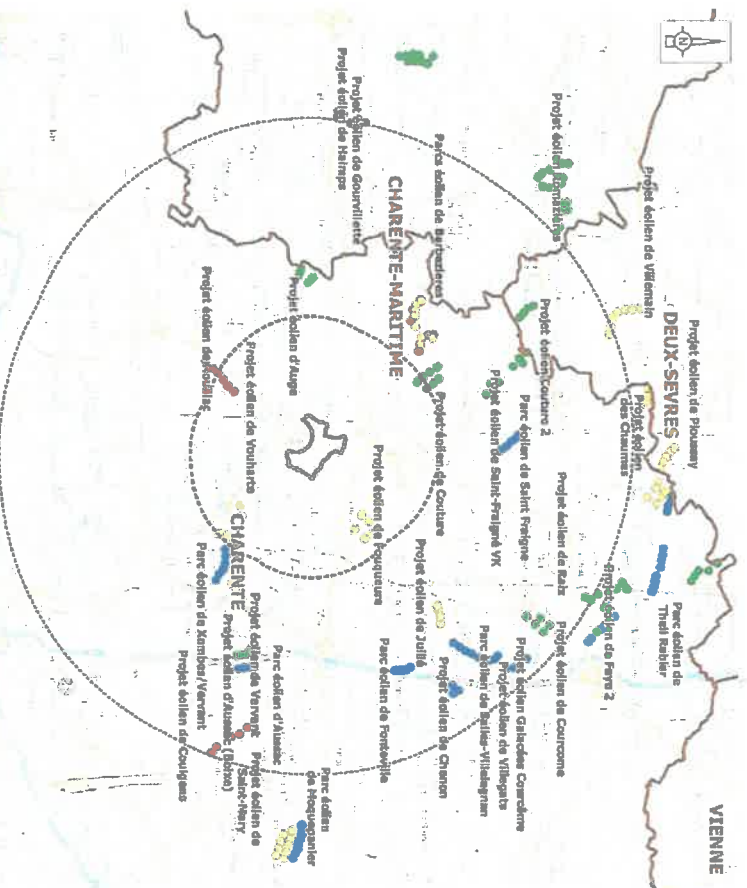


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boissements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

** **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

** **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** : *Le R.E.C. charge ct la destruction en fin de vie des éoliennes?*

Fait à Marcillac-Lanville

Date: *29.09.23* .Signature.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monseigneur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes...* »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

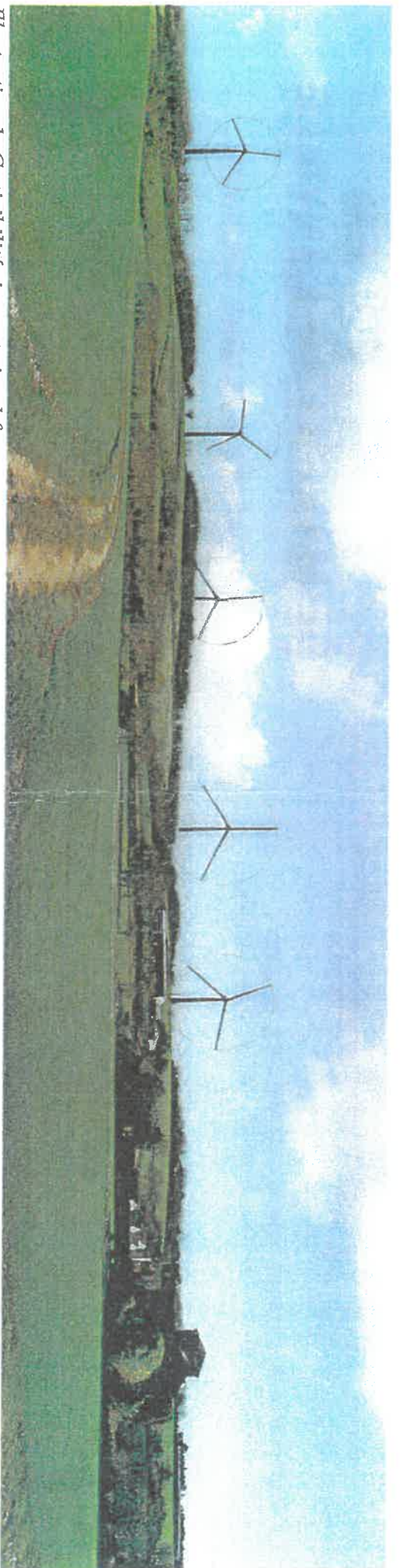


Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : BRIAND Denis Michelle BRIAND

Code postal : 16140 Ville : Marcillac Lanville

Adresse

mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

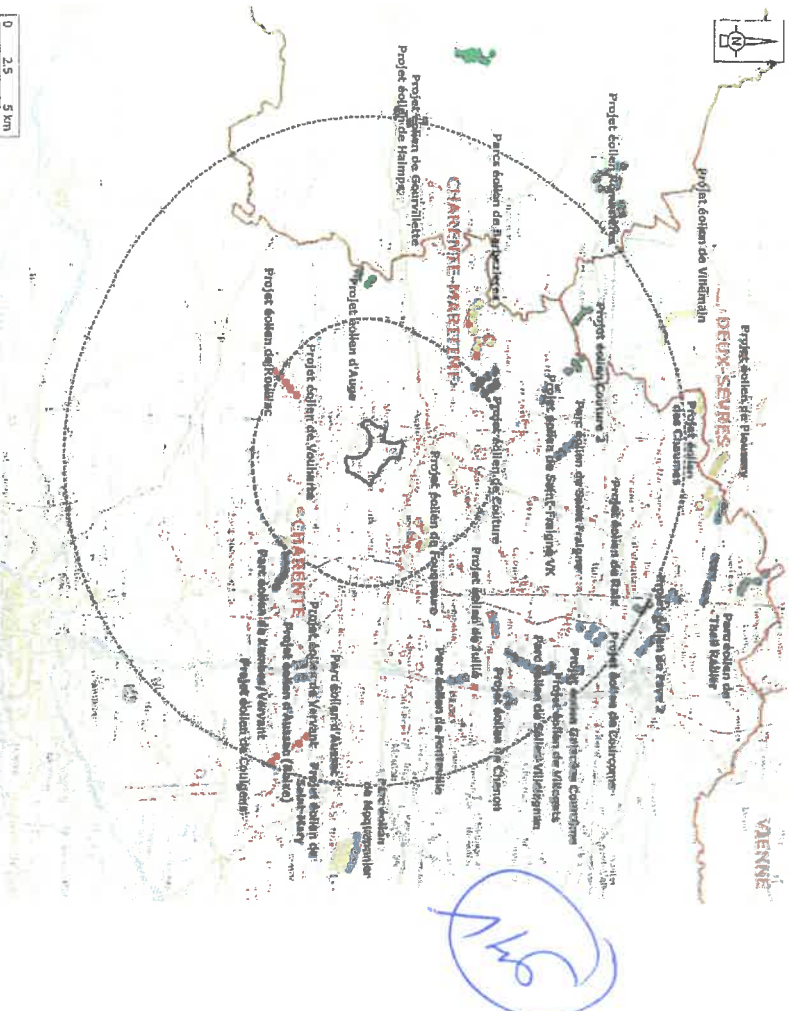


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Le 09/10/2023

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

★ La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

★ La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

★ Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

★ L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

★ Le non respect de l'opposition de la population et des élus

★ La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

★ Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville
Date... 09/10/2023. Signature.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je sri contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

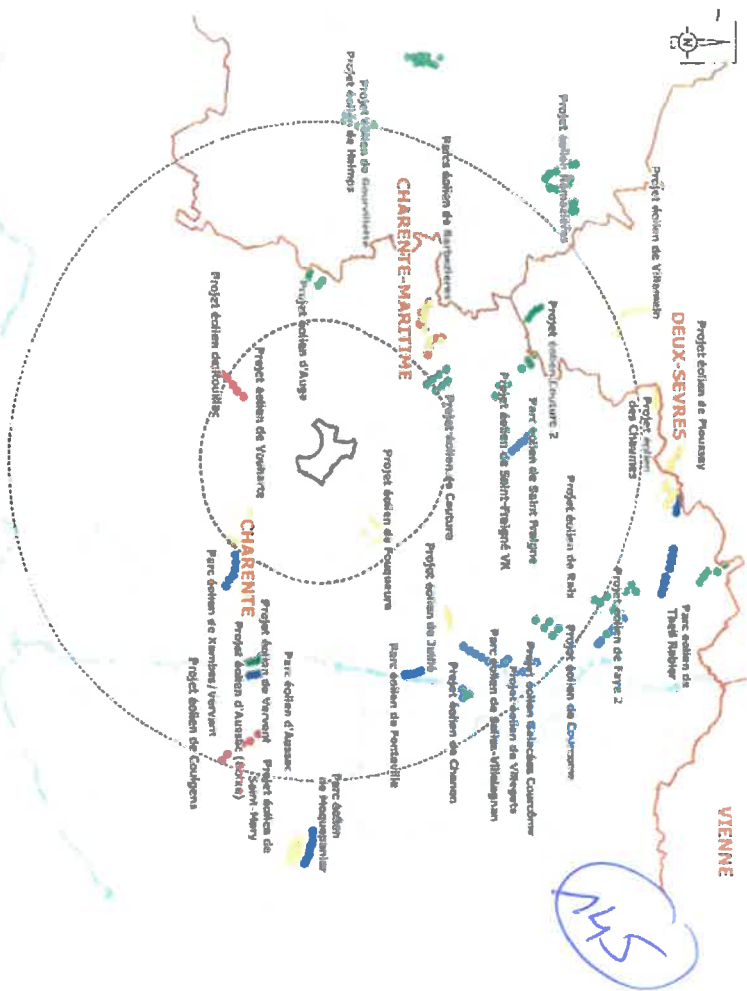


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçilliac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *DOMAÏN JULIEN*

Code postal : *16140* Ville : *MARÇILLAC-LANVILLE*

Adresse mail : *Julien.domaïn.9@gmail.com*

Je suis contre le projet éolien de Marçilliac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

Le 05/10/2013



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...: Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

✓** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues). Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

✓** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

✓** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

✓** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date... 16/09/2013

Signature.....

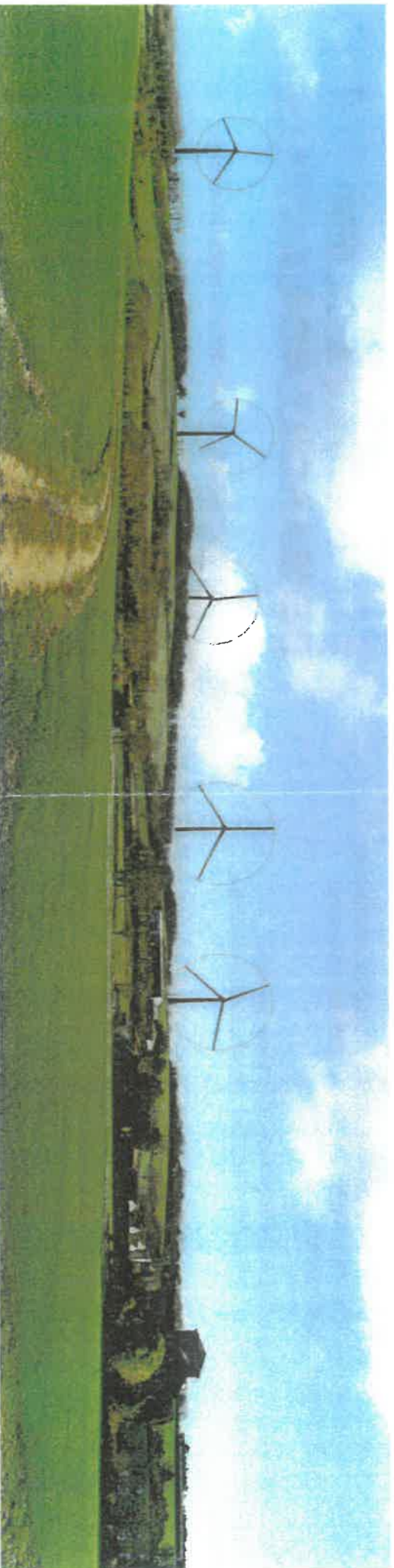


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

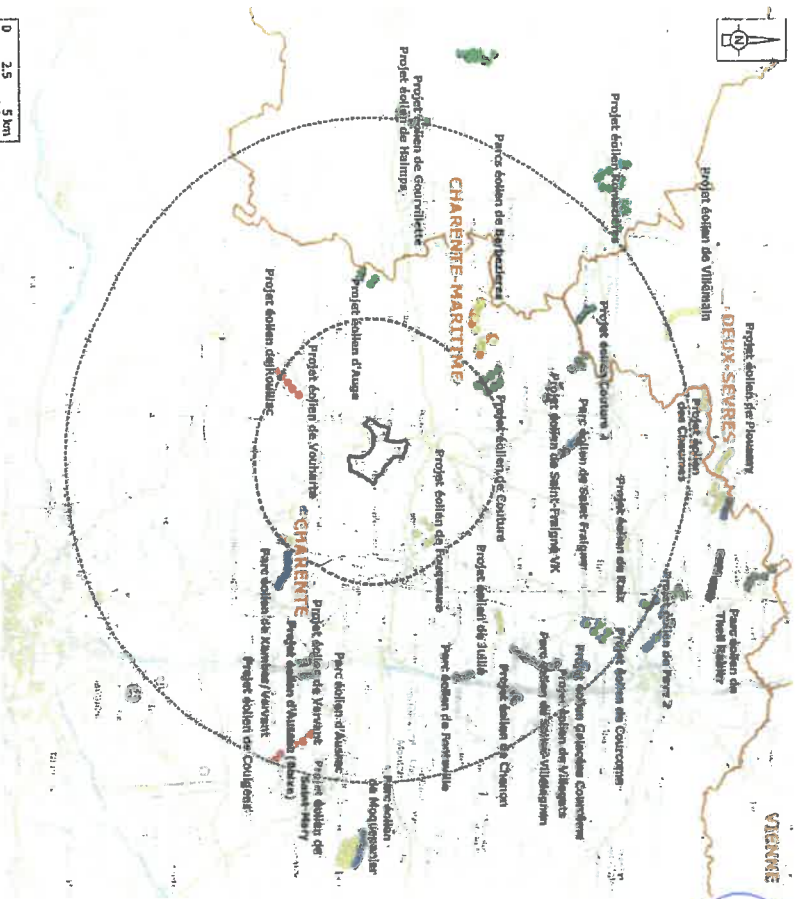


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : CRISTOF ANDREW

Code postal : 16140 Ville : Marsillac - Lanville

Adresse : ACH CRISTOF D @ aol.com

mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

★ **La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

★ **Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

Le 04/10/2023



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

- La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.
- La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...
- Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)
- L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification
- Le non respect de l'opposition de la population et des élus**
- La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)
- Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville
Date: 03/10/2023
Signature: Foussard

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle N'attendez pas qu'il soit trop tard !



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

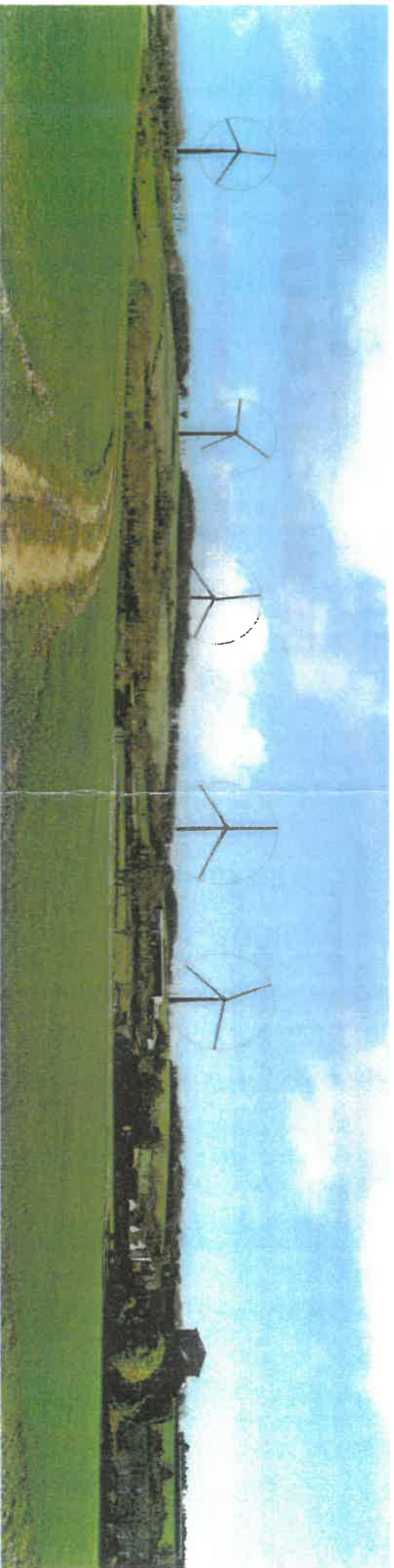


Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

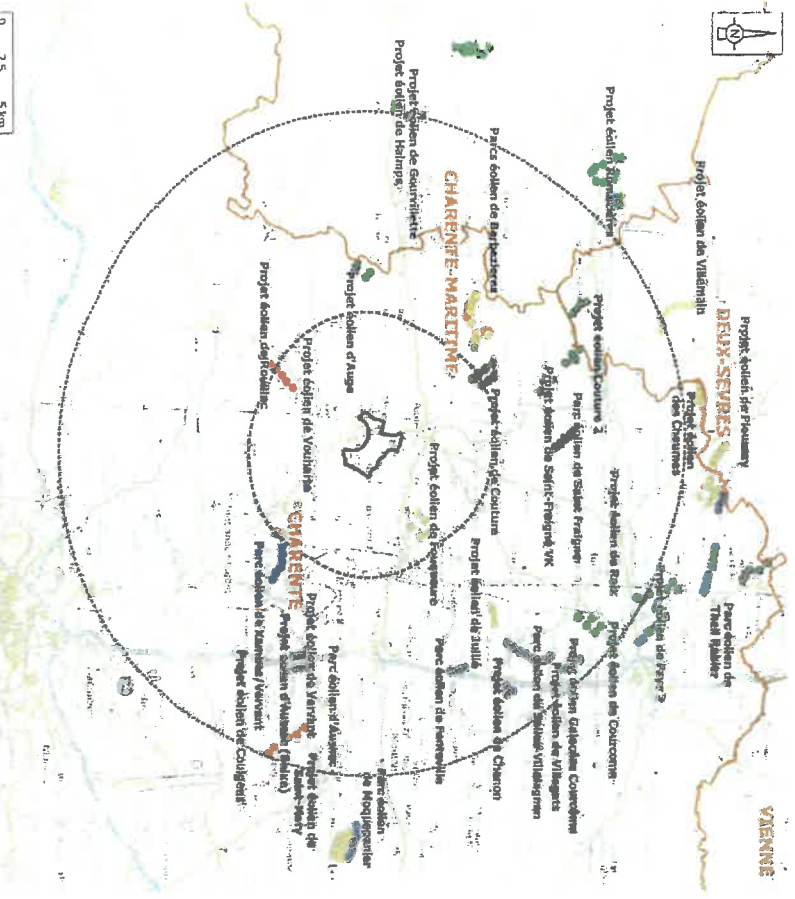


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Fouillard Souvette*

Code postal : *16140* Ville : *Marcillac Lanville*

Adresse mail : *Ah3*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

Autres : Pour qu'on ne peu rempacher ce champ d'éoliennes par un le terrain communal de Gours et !!!
Ce que administrerai faire de commune.
Fait à Marcillac-Lanville
Date: 5 septembre 2023
Signature: [Signature]

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 , 12 , 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

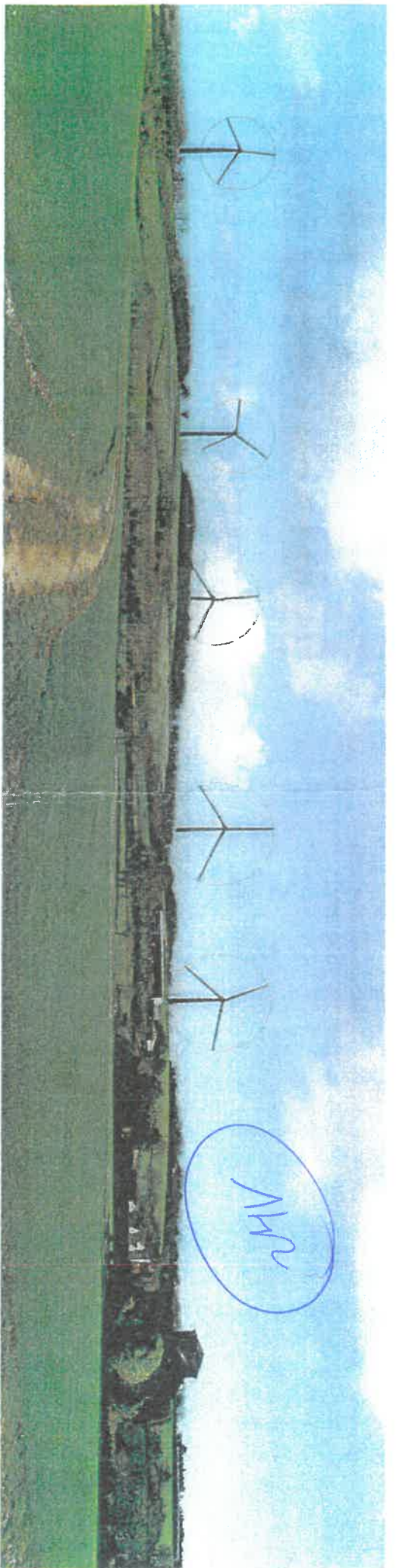


Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

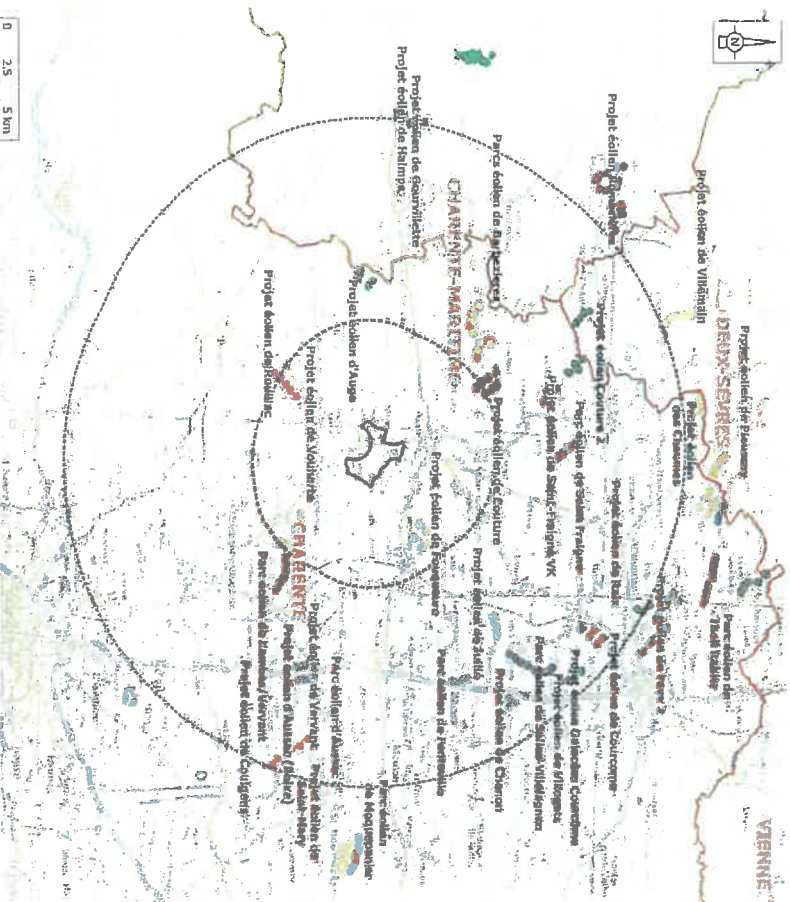


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : ARNAUD Annie

Code postal : 16120 ville : Marcillac-Ville

Adresse

mail : anniearnaud@free.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

... Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

(*) **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

(**) **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîlage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

(**) **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

(**) **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

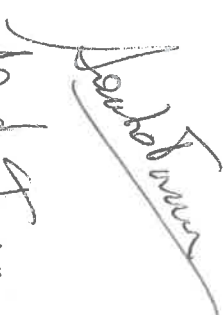
(**) **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

(**) **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

(**) **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marçilliac-Lanville
Date: 19.10.2023


Signature: Sandrine T. Omas

PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr

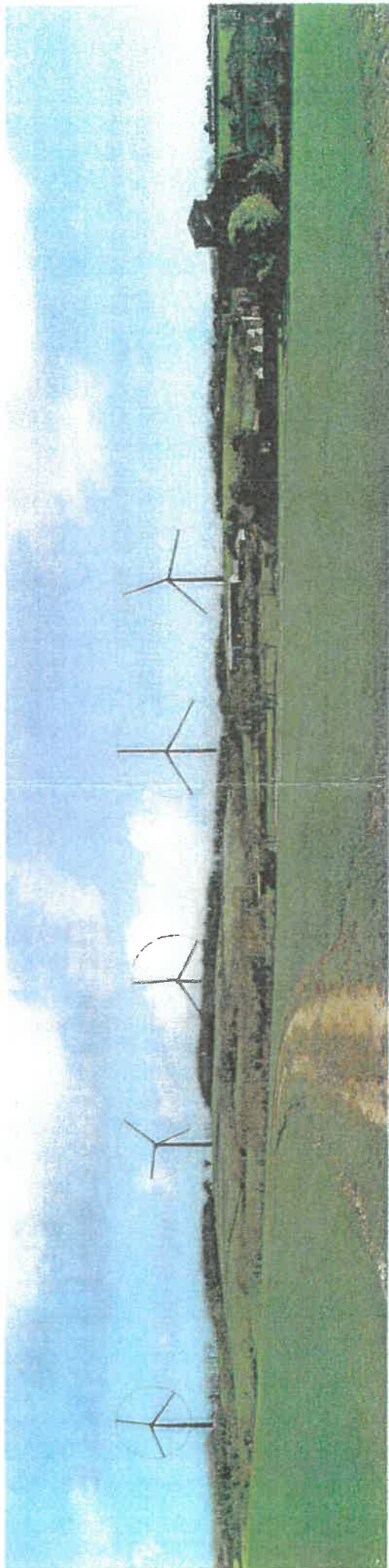


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort



Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : SANTO TOMAS MARYSE

Code postal : 16140 Ville : AIZET

Adresse mail : MARCIACC LANVILLE

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

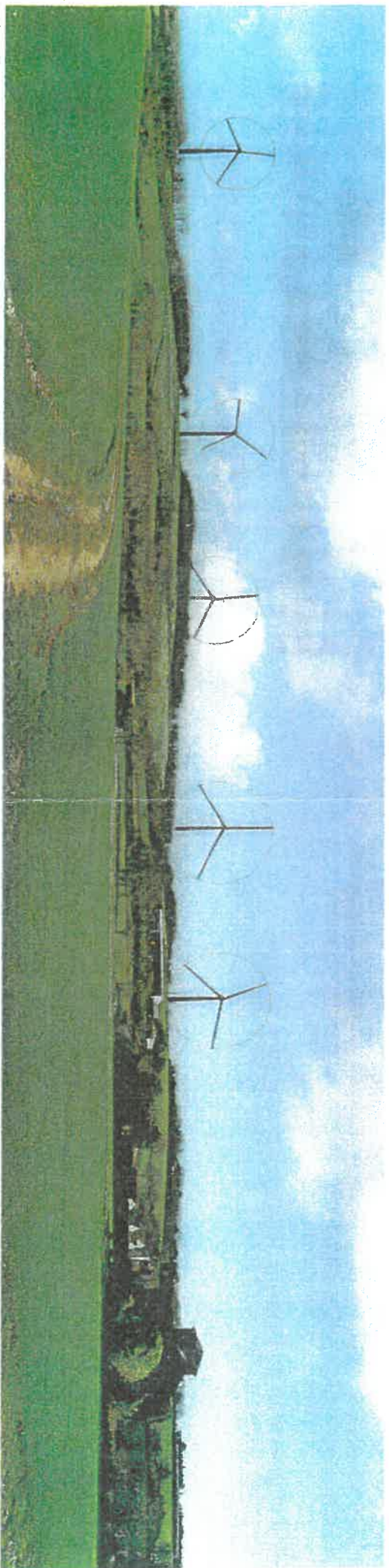


Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

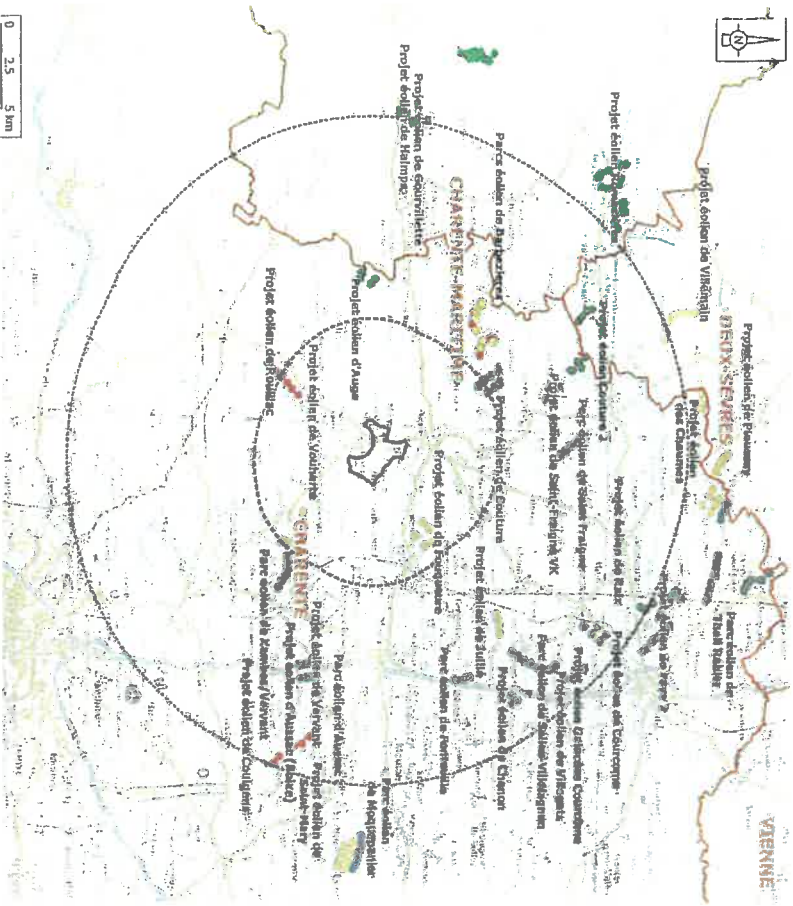


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillat

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Hi. B. D. N. Marguerite*

Code postal : *16110* Ville : *Ay et Marcillat Lanville*

Adresse mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillat-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

110

***) La covisibilité avec le site du prieure de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...**

****) Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charante, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...**

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues). Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

—En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

—Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

—Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date. 21.10.2013

Signature



Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *Seraudand Marie Gilberte*

Code postal : *16110* Ville : *Leignac*

Adresse mail : *Elis.vann.de.Saint.de.Flancon*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

139

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude



Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

...Soit plus de 400 machines ! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.**

**** Autres** :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes...* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville
Date: 10 2023

Signature.....



Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort



Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **MEGRET CHRISTIAN**

Code postal : **16140** Ville : **AIGRE**

Adresse mail : **CHRISTIAN.MEGRET@HOTMAIL.FR**

138

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charante, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

✂ La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

✂ La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

✂ Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

✂ L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

✂ Le non respect de l'opposition de la population et des élus

✂ La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

✂ Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 10/04.

.Signature: 

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covisibilité : impact visuel fort



Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : MOINER Candine

Code postal : 16400 ville : Figeac

Adresse
mail :

137

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres : *Non à ces projets a freux*

Fait à Marcillac-Lanville

Date: *11/09/09* .Signature.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

—En écrivant au commissaire enquêteur :
« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

—Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

—Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Cavisibilité : impact visuel fort

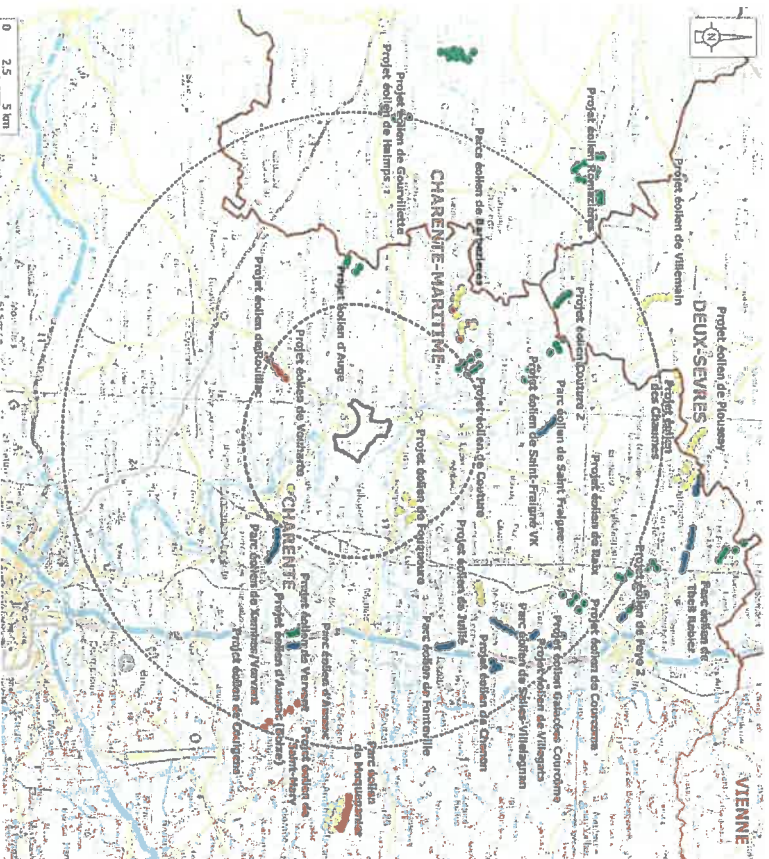


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : Guyot Pierre

Code postal : 16100 ville : Figère

Adresse mail :

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La cavisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

✂** **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

✂** **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

✂** **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

✂** **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

✂** **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

✂** **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

✂** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** **Autres** :.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5,12,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date..24.09.23

Signature.....

Y. Eau.

...:Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Le non respect de l'opposition de la population et des élus

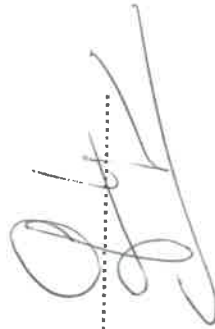
La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

Fait à Marcillac-Lanville

Date... 13/09/2023 ...Signature.....



PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce bevédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« *Monsieur x Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes....* »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18 , 30 septembre et 5 ,12 ,18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort

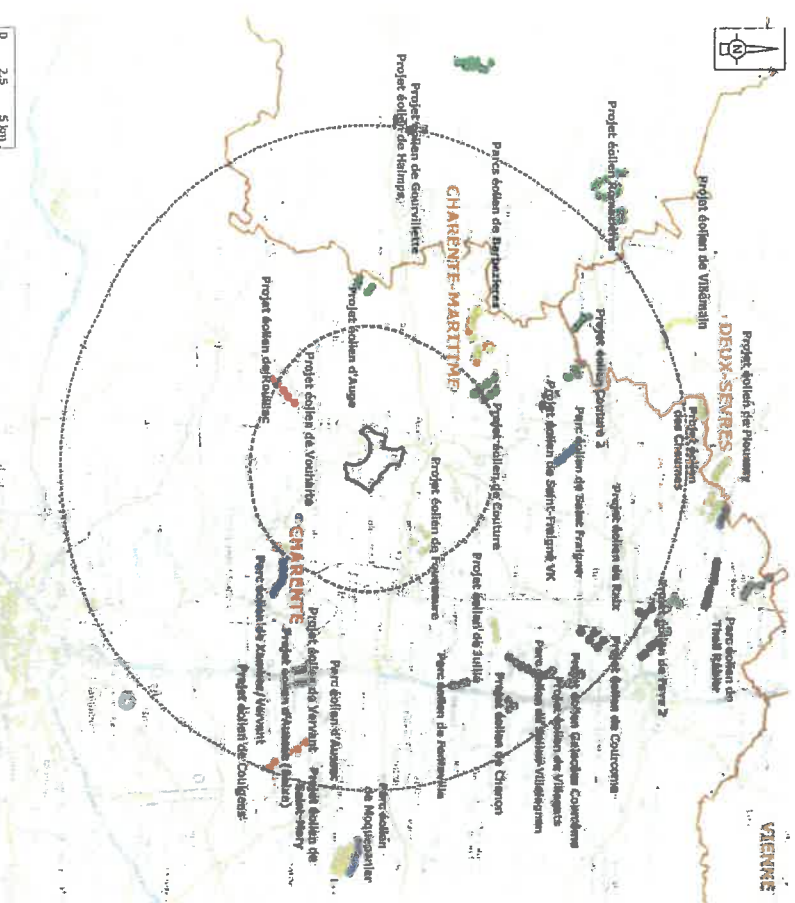


Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **GRANDJARD** *Grandjard*

Code postal : **16140** Ville : **ANGRE VILLEJESUS**

Adresse : *chemin de la grande place*

mail : *grandjard@orange.fr*

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude ...

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

Ⓜ La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

Ⓜ La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Ⓜ Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...)

Ⓜ L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

Ⓜ Le non respect de l'opposition de la population et des élus

Ⓜ La dépréciation immobilière : -25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

Ⓜ Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

Ⓜ Autres : *Contre le projet éolien...*

*Rapporter au pas grave clos et qui
me sera plus valable sinon une
collection de tout l'entier en un seul...*

Fait à Marçilliac-Lanville

Date.....

Signature.....

PROJET EOLIEN DE MARCILLIAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçilliac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçilliac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

—En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marçilliac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

—Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

—Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçilliac-lanville@charente.gouv.fr



Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

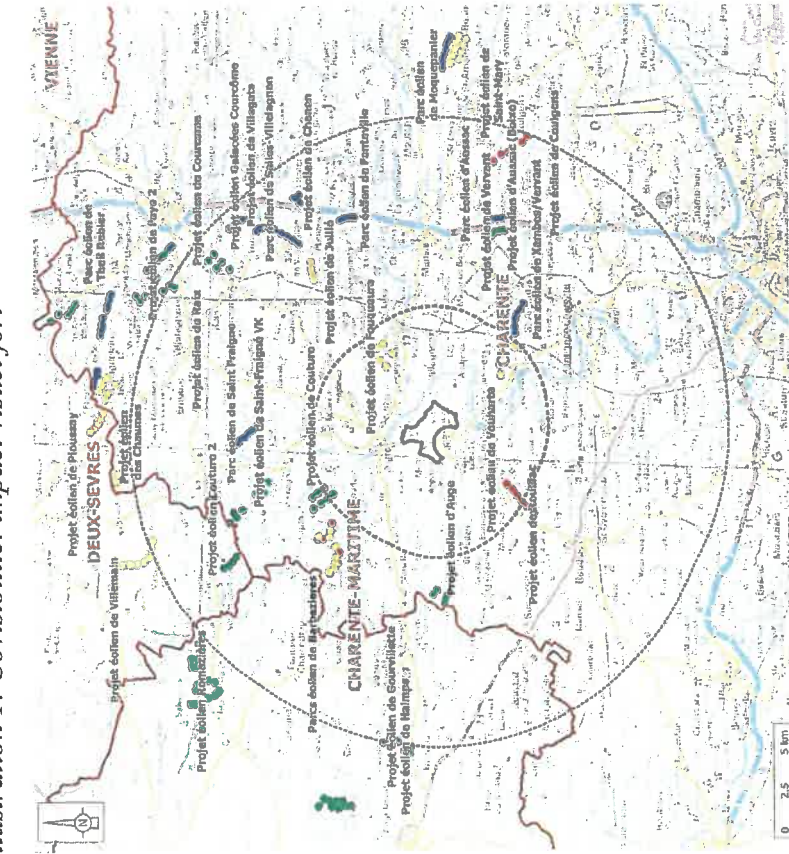


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : *G. W. A. B. A. U. D. choudane*

Code postal : *16140* Ville : *Villedieu sur Arize*

Adresse mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

133

132

Nom, Prénom : CADIZARY Yvanice

Code postal : 16140 Ville : AMBERAC

Adresse mail :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :**vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville

Date 10/10/2023 Signature 

Le 10/10/2023



131

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : BALIVET, Nancy
Code postal : 16140 Ville : Marcillac-Lanville
Adresse mail : balivetnancy@yahoo.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** En arrêtant le gaspillage d'énergie et en diminuant nos consommations, il n'y aurait pas besoin de créer de nouvelles infrastructures toujours plus intensives dans nos vies et paysages.

Fait à Marcillac-Lanville

Date.. 5 Octobre 2023

Signature.....

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom. Prénom : DELMOTTE Emmanuel

Code postal : 16140 Ville : Ville Jesus Rigue

Adresse mail :

123

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

- X** **La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé** : choix inapproprié. distances. situation en limite de commune. position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...
- X** **Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département
- X** **La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.
- X** **La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le tieuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...
- X** **Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)
- ** **L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**
- X** **Le non respect de l'opposition de la population et des élus**
- X** **La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)
- X** **Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.
- ** **Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 4/10/2023 .Signature: 

Le 12/10/2023



Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : ROATEAU André
Code postal : 16140 Ville : TUSSAN
Adresse mail :

124

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville

Date 12/10/2023

Signature

2 12/10/2023

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

125



Nom, Prénom : Pinto Anne
Code postal : 16140 Ville : TUSSON
Adresse mail : pinto.a.purl@wanadoo.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 12/10/2023 .Signature: 

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : CHAUVEAU Jean Paul
Code postal : 16140 Ville : ARCÈRE
Adresse mail : polcho22@guail.com

126

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.


**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville

Date 03/10/2023 .Signature.....



Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : Chauveau gabrielle 
Code postal : 16140 Ville : aigre
Adresse mail : /

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville

Date 02/10/2023 .Signature 

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

128

Nom, Prénom : DEPREVILLE Jean

Code postal : 16140 Ville : MARCELLAC-LANVILLE

Adresse mail : jean.depreville@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcellac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**.....

Fait à Marcellac-Lanville

Date 05.10.2013 .Signature.....



6 10/10/2023



A23

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : **Biguet Sophie**

Code postal : **16140** Ville : **Marcillac Lanville**

Adresse mail : **sophie.biguet@gmail.com**

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville
Date..04.10.2023

.Signature.....

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SMI' with a stylized flourish at the end.

Le 10/10/2023



130

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : Annie-Montalban

Code postal : 16160 Ville : Gond-Pontcault

Adresse mail :

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

Fait à Marçillac-Lanville

Date *4 Octobre 2023* Signature.....

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, cursive name.

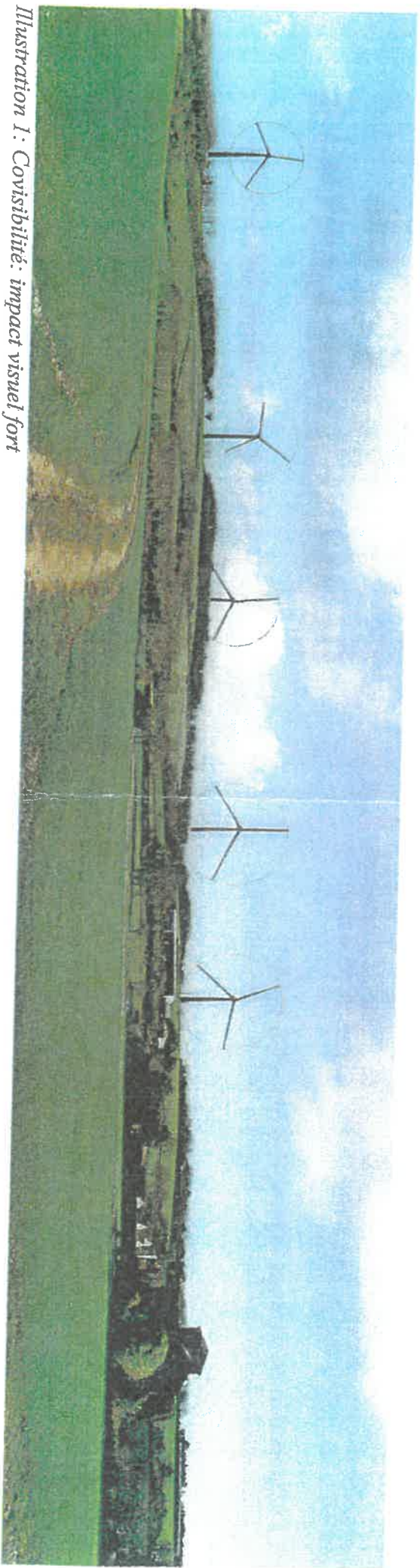


Illustration 1 : Covisibilité: impact visuel fort



Illustration 2 : Localisation des éoliennes autour de Marçillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : CHRISTO HELEN

Code postal : 16143 Ville : AIZET

Adresse mail : ANDREW.CHRISTO.25@YAHOO.COM

Je suis contre le projet éolien de Marçillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

- ** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.
- ** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...
- ** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)
- ** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification
- ** Le non respect de l'opposition de la population et des élus
- ** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)
- ** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

** Autres :

M. Marchand

Fait à Marcillac-Lanville
Date.....29/09/23.....Signature.....

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

---En écrivant au commissaire enquêteur :

« Monsieur x Madame y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes.... »

Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

---Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

---Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

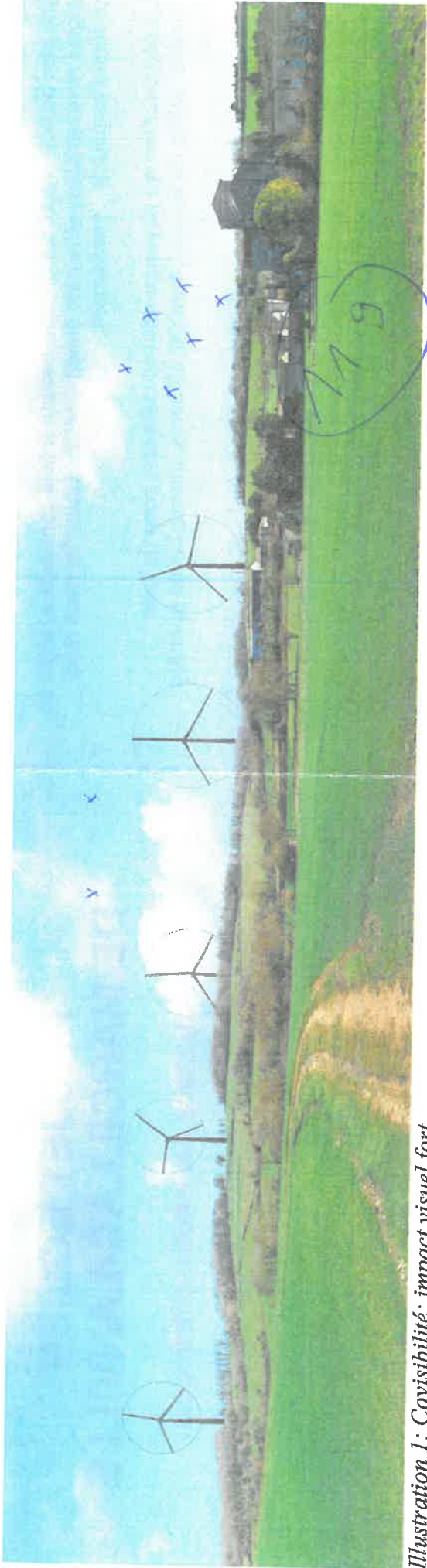


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

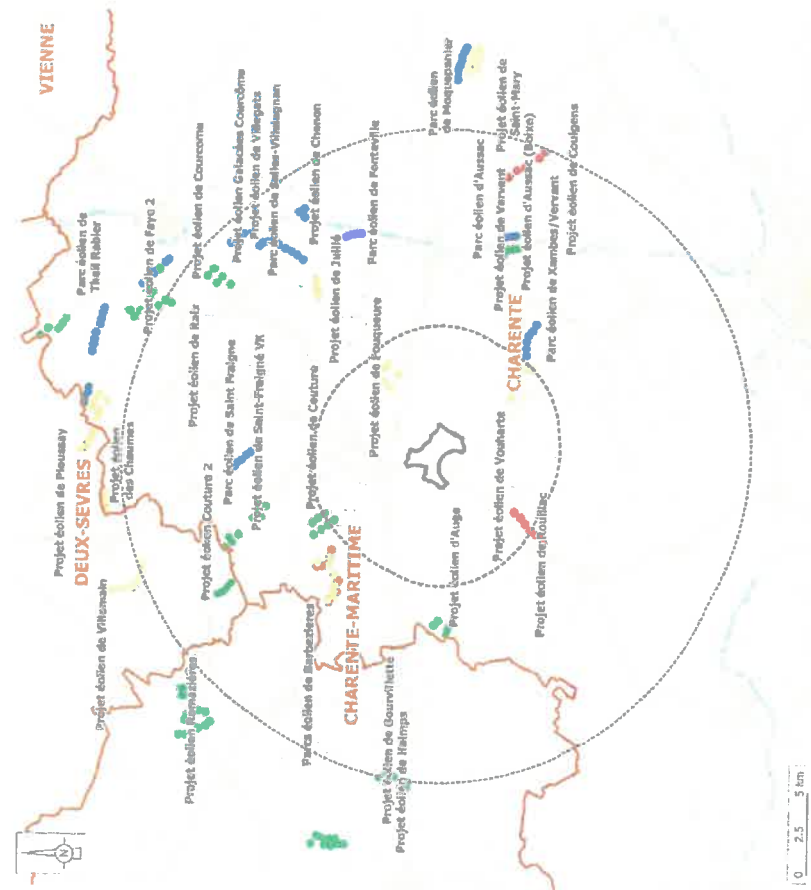


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : DOSBAA Jean-Marc.....

Code postal : 16230..... Ville : CELLETTES.....

Adresse mail : jean-marc.dosbaa@orange.fr.....

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

... Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée du fleuve Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

** La mise en péril de la biodiversité : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boissements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

** Les effets nocifs sur la santé des riverains: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification

** Le non respect de l'opposition de la population et des élus

** La dépréciation immobilière : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dommages.

** Autres :

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, Patrimoine et du cadre de vie de Marcillac-Lanville, Aigre Mons, les habitants et le conseil municipal de Marcillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains de communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° e 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur x Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marcillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Fait à Marcillac-Lanville

Date...15/09/2023

Signature.....

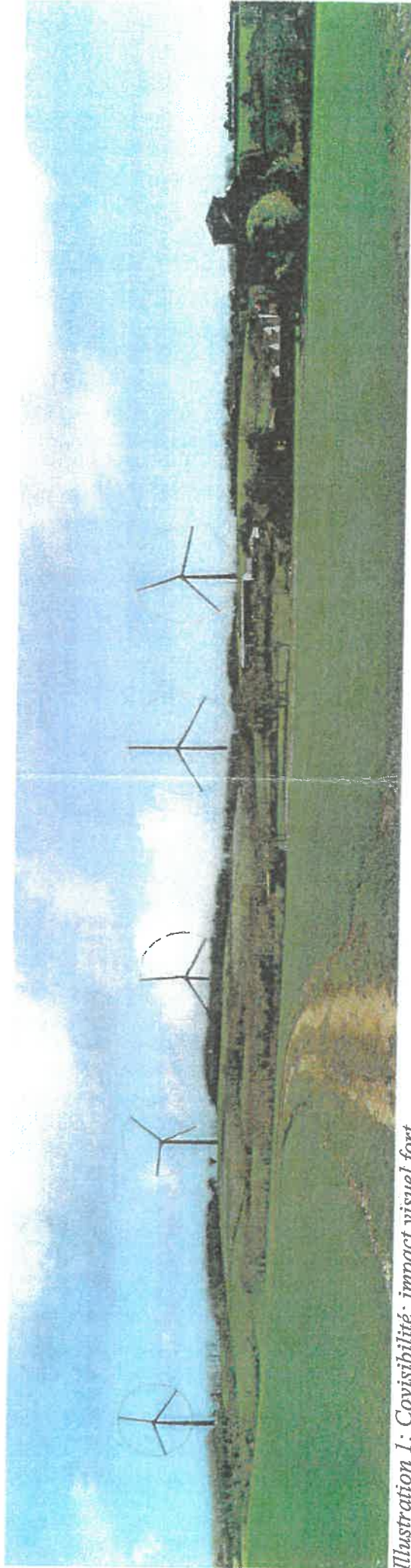


Illustration 1: Covisibilité: impact visuel fort

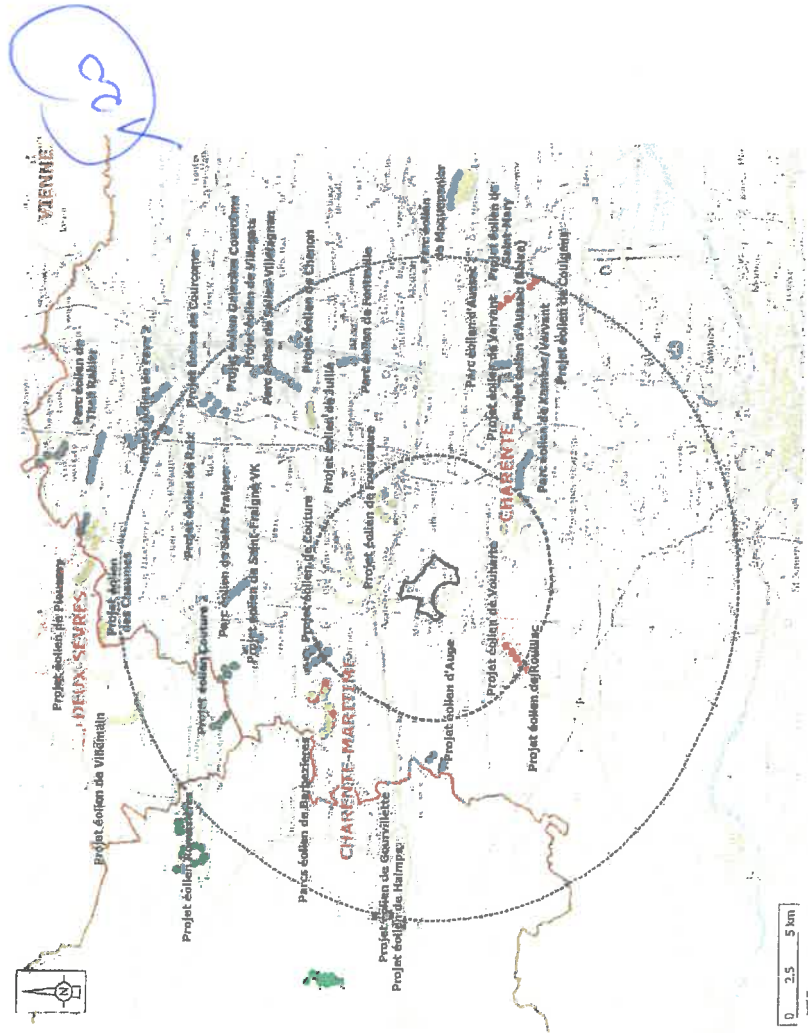


Illustration 2: Localisation des éoliennes autour de Marcillac

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : **CHILDS ANDREW**

Code postal : **16140** Ville : **ARZE**

Adresse mail : **ANDREW.CHILDS 25 @ YAHOO . COM**

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :
(cocher les étoiles)

** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains**: pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence** : la désertification

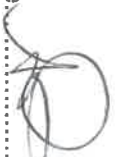
**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marçillac-Lanville
Date: 29/9/23

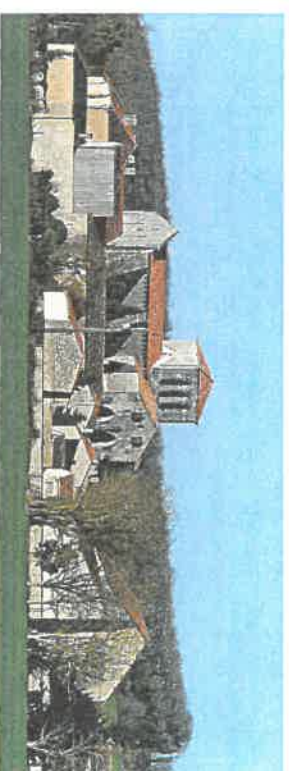
Signature: 

PROJET EOLIEN DE MARCILLAC-LANVILLE

une menace pour notre patrimoine

Le Collectif pour la Sauvegarde de l'Environnement, du Patrimoine et du cadre de vie de Marçillac-Lanville, Aigre et Mons, les habitants et le conseil municipal de Marçillac-Lanville dans leur majorité, soutenus par de nombreux riverains des communes voisines, s'opposent à la construction de cinq éoliennes (200m à 206 m 28 MW), sur les collines surplombant notre village, son prieuré, Aigre, Mons, les hameaux et la vallée de la Charente. Ce belvédère avec vue à 360° et à 30 km est situé au cœur d'une zone à forte sensibilité paysagère.

**Si vous refusez de vivre sur une zone industrielle
N'attendez pas qu'il soit trop tard !**



Exprimez votre opposition dès le 18 septembre...

-----En écrivant au commissaire enquêteur :
« Monsieur X Madame Y... à Monsieur le Commissaire Enquêteur ... Je suis contre le projet Abowind... pour les raisons suivantes... »
Rendez-vous à la mairie de Marçillac dès le début de l'enquête pour recopier votre lettre dans le registre prévu à cet effet.

-----Ou en déposant le formulaire ci joint, lors d'une permanence du commissaire les 18, 30 septembre et 5, 12, 18 octobre (voir horaires en mairie)

-----Ou par mail sur le site : pref-eolien-marçillac-lanville@charente.gouv.fr

121

Attention, fin de l'enquête publique le 18 octobre !!!

Chaque habitant doit apporter sa contribution

Nom, Prénom : PITTMAN William

Code postal : 16160 Ville : Marcillac-Lanville

Adresse mail : bill-pittman@orange.fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

(cocher les étoiles)

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé** : choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude

...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité** : proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière** : -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres** :

Fait à Marcillac-Lanville

Date..18.9.2023

.Signature.....



Fait à Marcillac-Lanville

Date.....

5.10.2023

.Signature.....

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Mouton', written over a dotted line.

M4

Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : PETIT ERIC Javé Claire

Code postal : 17240 Ville : St Genis de Stje

Adresse mail : marcillac.16@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encercllement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîte et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

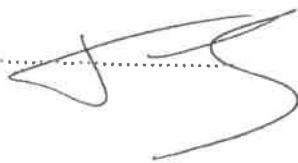
**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :** Pour avoir débattu il y a plusieurs années contre ce projet, la configuration des lieux n'ayant pas changé, le précédent projet déjà rejeté par la DRIEF pourquoi vouloir réimplanter des éoliennes ?

Fait à Marcillac-Lanville

Date: 11.10.23.

Signature.....



Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

MS

Nom, Prénom : Duruisseau Lucie

Code postal : 16140 Ville : Marcillac - Lanville

Adresse mail : drslucy@gmail.com

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité :**vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**

Fait à Marcillac-Lanville
Date: 13/10/23

Signature: 



Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

Nom, Prénom : DURUISSEAU JEAN-PIERRE.....

Code postal : 16140 Ville : MARCILLAC-LANVILLE.....

Adresse mail : jpduruisseau@orange.fr.....

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**.....

Fait à Marcillac-Lanville
Date 12/10/23

.Signature.....


Rappel : fin de l'enquête publique le 18 octobre

117

Nom, Prénom : ERIC

Code postal : 17240 Ville : St Genis de Stac

Adresse mail : fam. em d Orange. fr

Je suis contre le projet éolien de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

**** La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville déprécie un patrimoine historique classé :** choix inapproprié, distances, situation en limite de commune, position en surplomb prieuré église de Mons site de Bissac...

**** Ce projet contribue à l'effet de saturation visuelle et d'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord-Charente , 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction, et 101 à l'étude
...Soit plus de 400 machines !) Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord-Charente nous rend excédentaires pour le département.

**** La dégradation du paysage naturel** dans une zone de forte sensibilité :vallée du fleuve Charente, affluents, marais,zones humides, collines.

**** La mise en péril de la biodiversité :** proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux: refuges, lieux de nidification, hivernage; Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse. Couloir migratoire (grues), Enjeu très fort concernant les chauves-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

**** Les effets nocifs sur la santé des riverains:** pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien. insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes , tachycardie...)

**** L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence : la désertification**

**** Le non respect de l'opposition de la population et des élus**

**** La dépréciation immobilière :** -25% en moyenne , les maisons trop proches peuvent être invendables. (pertes non compensées)

**** Les projets éoliens créent des tensions et des clivages** entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes de nuisances sans dédommagements.

**** Autres :**.....

Fait à Marcillac-Lanville
Date...11/10/23

Signature.....
